

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère des Finances, du Budget  
et de l'Economie Numérique

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET  
ECONOMIQUE PLURIANNUELLE (DPBEP)  
2026/2027-2028/2029**

Février 2026

LISTE DES GRAPHIQUES .....	2
ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....	4
RESUME EXECUTIF .....	5
0. INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE 1. CONTEXTE MACROECONOMIQUE .....	11
1.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	11
1.1.1. <i>Croissance économique et inflation</i> .....	11
1.1.2. <i>Prix des matières premières</i> .....	12
1.1.3. <i>Perspectives économiques mondiales de l'année en cours</i> .....	12
1.2. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE NATIONALE.....	13
1.2.1. <i>Croissance économique et inflation</i> .....	14
1.2.2. <i>Evolution du secteur extérieur</i> .....	17
1.2.3. <i>Evolution du secteur monétaire et financier</i> .....	20
1.3. ESTIMATIONS MACROECONOMIQUES DE L'EXERCICE 2025/2026.....	21
1.3.1. <i>Croissance</i> .....	21
1.3.2. <i>Inflation</i> .....	22
1.3.3. <i>Secteur extérieur</i> .....	23
1.3.4. <i>Secteur monétaire</i> .....	24
1.4. PROJECTIONS MACROECONOMIQUES POUR LA PERIODE 2026/2027-2028/2029 .....	24
1.4.1. <i>Croissance</i> .....	25
1.4.2. <i>Secteur extérieur</i> .....	29
1.4.3. <i>Secteur monétaire</i> .....	31
1.5. SITUATION ECONOMIQUE PAR RAPPORT AUX CRITERES DE CONVERGENCE DE L'EAC.....	32
1.5.1. <i>Inflation</i> .....	33
1.5.2. <i>Déficit public</i> .....	33
1.5.3. <i>Dette publique</i> .....	33
1.5.4. <i>Réserves de changes</i> .....	34
CHAPITRE 2. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES .....	35
2.1. EVOLUTION RECENTE DES FINANCES PUBLIQUES .....	35
2.1.1. <i>Evolution des recettes budgétaires</i> .....	35
2.1.2. <i>Evolution des dépenses budgétaires</i> .....	36
2.1.3. <i>Evolution récentes des soldes et leurs financements</i> .....	39
2.1.4. <i>Evolution récente de la dette</i> .....	40
2.2. PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS DES FINANCES PUBLIQUES .....	42
2.2.1. <i>Recettes</i> .....	42
2.2.2. <i>Dépenses</i> .....	44
2.2.3. <i>Déficit budgétaire et financement</i> .....	45
2.2.4. <i>Dette publique de l'exercice 2025/2026</i> .....	45
2.3. PROJECTIONS BUDGETAIRES 2026/2027-2028/2029 .....	46
2.3.1. <i>Projection des recettes</i> .....	46
2.3.2. <i>Projection des dépenses</i> .....	47
2.3.3. <i>Projection des soldes budgétaires et de financements</i> .....	48
2.3.4. <i>Projection de la dette publique</i> .....	48
CHAPITRE 3: PRIORITES STRATEGIQUES ET CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME CENTRAL (CDMT CENTRAL) 2026/2027-2028/2029.....	51

3.1. PRIORITES STRATEGIQUES.....	51
3.1.1. <i>Priorités nationales et intersectorielles</i> .....	51
3.1.2. <i>Quelques réalisations du PND (2018-2027) Révisé</i> .....	56
3.1.3. <i>Programme d'investissement public (PIP) en lien avec le PND 2018-2027 révisé</i> .....	59
3.1.4. <i>Budgétisation Sensible au Genre : Vision Globale et Initiatives Prioritaires</i> .....	67
3.2. CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME CENTRAL 2026/2027-2028/2029 .....	70
3.2.1. <i>Orientations prioritaires de la politique budgétaire</i> .....	71
3.2.2. <i>Critères d'allocation des ressources budgétaires et détermination des marges de manœuvre</i> .....	71
3.2.3. <i>Détermination des enveloppes ministérielles</i> .....	72
<b>CHAPITRE 4: GESTION DES RISQUES BUDGETAIRES .....</b>	<b>78</b>
4.1. RISQUES MACROECONOMIQUES .....	78
4.1.1. <i>Risques liés aux fluctuations macroéconomiques</i> .....	79
4.1.2. <i>Risques liés à la dette publique</i> .....	80
4.1.3. <i>Risques géopolitiques</i> .....	82
4.2. RISQUES INSTITUTIONNELS.....	83
4.2.1. <i>Risques liés à la crédibilité du budget</i> .....	83
4.2.2. <i>Risques associés à l'investissement public</i> .....	86
4.2.2.1 <i>Dépassements de coûts</i> .....	87
4.2.2.2. <i>Retards d'exécution</i> .....	87
4.3. AUTRES RISQUES SPECIFIQUES .....	89
4.3.4. <i>RISQUES LIES AU SECTEUR FINANCIER</i> .....	92
<b>ANNEXES.....</b>	<b>93</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1: Profil de croissance du PIB sectoriel .....	16
Tableau 2: Principales hypothèses du cadrage macroéconomique à moyen terme .....	25
Tableau 3: Situation des critères de convergence de l'EAC.....	34
Tableau 4: Evolution des dépenses par grande nature économique en Mrds de BIF.....	37
Tableau 5: Financement du déficit budgétaire en Mrds de BIF.....	40
Tableau 6: Impacts de nouvelles mesures fiscales et de mesures restructurées (en Mrds de BIF).....	44
Tableau 7: Répartition des dépenses du PIP 2025-2027 par axe du PND révisé (en milliards de BIF).....	60
Tableau 8: Liste de quelques grands projets par secteur et par axe du PND révisé.....	65
Tableau 9: Synthèse de répartition des enveloppes budgétaires par grande masse .....	75
Tableau 10 : Indicateurs coûts & risques du portefeuille à fin juin 2025.....	81

## Liste des graphiques

<i>Graphique 1: Croissance du PIB réel, 2020-2024</i> .....	14
<i>Graphique 2: PIB sectoriel en ratio du PIB global 2020-2024</i> .....	16
<i>Graphique 3: Taux d'inflation moyen annuel</i> .....	17
<i>Graphique 4: Evolution des exportations en % du PIB</i> .....	18
<i>Graphique 5: Evolution des importations par structure en % du PIB</i> .....	19

<i>Graphique 6: Evolution des composantes du compte courant en ratio du PIB</i> .....	19
<i>Graphique 7: Croissance annuelle de la masse monétaire et des avoirs intérieurs nets (en %)</i> .....	20
<i>Graphique 8: croissance des avoirs extérieurs nets (en %)</i> .....	21
<i>Graphique 9: Taux d'inflation moyen annuel de 2025</i> .....	22
<i>Graphique 10: Part de l'inflation des produits sous-jacents dans l'inflation globale</i> .....	23
<i>Graphique 11: Evolution des composantes du secteur primaire</i> .....	26
<i>Graphique 12: Evolution des composantes du secteur secondaire</i> .....	28
<i>Graphique 13: Evolution des composantes du secteur tertiaire</i> .....	29
<i>Graphique 14: Evolution des composantes du compte courant en ratio du PIB</i> .....	30
<i>Graphique 15: Principaux indicateurs du secteur monétaire (en ratio du PIB)</i> .....	31
<i>Graphique 16: Evolution des recettes en % du PIB</i> .....	36
<i>Graphique 17: Principales composantes des dépenses totales et courantes en Mrds de BIF</i> .	38
<i>Graphique 18: Solde global base caisse dons exclus (sauf dons budgétaires) en ratio du PIB</i>	39
<i>Graphique 19: Evolution de l'encours de la dette publique en Mrds du PIB</i> .....	41
<i>Graphique 20: Evolution de l'encours de la dette par type (en ratio du PIB)</i> .....	42
<i>Graphique 21: Projection des recettes en Mrds de BIF</i> .....	46
<i>Graphique 22: Projection des recettes en ratio du PIB</i> .....	47
<i>Graphique 23: Projection des dépenses sur la période 2026/2027-2028/2029</i> .....	48
<i>Graphique 24: Projection du stock de la dette publique en % du PIB</i> .....	49
<i>Graphique 25: Projection de l'encours de la dette par type (en Mrds de BIF)</i> .....	49
<i>Graphique 26: Evolution de l'inflation et taux de croissance économique</i> .....	79
<i>Graphique 27: Evolution des Appuis budgétaires de 1997 à 2025</i> .....	82
<i>Graphique 28: Evolution des dons projets de 1997 à 2025</i> .....	82

## **Liste des encadrés**

<i>Encadré 1: Approche méthodologique d'élaboration du CDMT central</i> .....	76
---	----

## **Abréviations et Acronymes**

AEP	: Adduction d'Eau Potable
ABREMA	: Autorité Burundaise de Régulation des Médicaments à usage humain et des Aliments
ANAGESSA	: Agence Nationale de Gestion du Stock Stratégique Alimentaire
BBN	: Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité
BIDF	: Banque d'Investissement et de Développement pour les Femmes
BIF	: Franc Burundi
BIJE	: Banque d'Investissement pour les Jeunes
BRB	: Banque de la République du Burundi
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCMB	: Comité de Cadrage Macro-économique et Budgétaire
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
DDT	: Direction de la Dette et de la Trésorerie
DPBE	: Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
EAC	: East African Community
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fond Monétaire International
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
MACMOD-BI	: Macroeconomic Model for Burundi
MF BEN	: Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique
Mrds	: Milliards
MW	: Méga Watt
OBR	: Office Burundais des Recettes : Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
PAEEJ	: Programme d'Autonomisation Economique et Emploi des Jeunes
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PPP	: Partenariat Public Privé
RDC	: République Démocratique du Congo
SYGADE	: Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: Dollars des Etats Unis d'Amérique

## RESUME EXECUTIF

Le présent Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) s'articule autour de quatre (04) grandes parties : (i) le contexte macroéconomique ; (ii) l'évolution des finances publiques ; (iii) les priorités stratégiques et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme Central et (iv) la gestion des risques budgétaires.

**Le premier chapitre sur le contexte macroéconomique** montre le développement récent, les perspectives de l'année en cours et les projections des trois prochaines années pour les secteurs réel, extérieur et monétaire.

**Pour le secteur réel**, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel, sur la période de 2023 à 2025, est de 4,0%. La croissance était estimée à 4,7% en 2025 contre 4,1% en 2024. Cette croissance de l'activité économique reflète celle constatée dans tous les secteurs de l'économie qui ont connu respectivement des taux de croissance moyens de 5,7 % pour le secteur tertiaire, de 4,8% pour le secteur secondaire et de 1,0% pour le secteur primaire.

En 2025, la croissance économique est estimée à 4,7% portée principalement par sur le secteur secondaire dont le taux de progression est évaluée à 10,2% ainsi que le secteur tertiaire qui a enregistré une croissance de 5,6%.

S'agissant du niveau général des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle est resté à la hausse depuis 2020. Elle s'est établie à 8,3% en 2021 ; 18,9% en 2022 ; 27,1% en 2023 et 20,2% en 2024. En 2025, l'inflation en moyenne annuelle affiche une tendance à la hausse, atteignant un taux de 34,0 %.

**Concernant l'évolution du secteur extérieur**, la balance courante est restée déficitaire. Ainsi, au cours de la période 2023/2024 à 2025/2026, le solde courant rapporté au PIB s'est établi à -10,1% en moyenne. Il s'est fixé à -14,5% en 2023/2024, -8,4% en 2024/2025 et a -8,2% en 2025/2026. En 2026/2027, le déficit courant devrait se maintenir à 8,2% en ratio du PIB

**Pour le secteur monétaire**, au cours de la période 2022/2023 -2024/2025, la masse monétaire (M3) s'est accrue en moyenne de 25,3%. Elle est passée de 4921,6 Mrds de BIF en juin 2023 à 7 325,5 Mrds de BIF en juin 2025. Pour l'exercice 2025/2026, la

croissance de la masse monétaire est estimée à 17,7% contre 27,7% de l'exercice précédent.

**Au niveau des perspectives**, les projections faites sur base des hypothèses formulées en fonction de la situation actuelle et des orientations du Gouvernement montrent que globalement les indicateurs macroéconomiques enregistreraient des améliorations pour la période de 2026/2027 à 2028/2029.

Ainsi, le taux de croissance annuel attendu en 2026 serait de 5,5% tandis que la croissance moyenne sur la période 2026-2028 se situerait à 6,8%. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs de production, à savoir le secteur secondaire avec un taux de croissance moyen de 14,3%, le secteur primaire avec un taux de croissance moyen de 6,1% et le secteur tertiaire avec un taux de croissance moyen de 5,1%. Cette croissance reposerait sur les principales hypothèses qui portent sur la consolidation de la croissance mondiale, l'évolution à la hausse des cours des principaux produits exportés par le Burundi (café, thé, or, etc.), la poursuite de la mise en œuvre des grands programmes et projets dans le cadre de la mise en œuvre du PND révisé telles que la généralisation et l'intensification de la production agricole irriguée, la poursuite de la diversification des produits d'exportation, la hausse relative de la production des minerais et la promotion des projets privés qui s'appuieront sur les avantages comparatifs du Burundi.

**Pour le secteur extérieur**, sur la période de 2026/2027 à 2028/2029, en ratio du PIB, la balance des paiements dégagerait un déficit courant de 3,2% en moyenne contre celui de 10,2% enregistré pour la période 2023/2024 à 2025/2026.

**S'agissant du secteur monétaire**, la masse monétaire M3, en ratio du PIB, se stabiliserait à 44,4% sur la période de projection (2026/2027-2028/2029) contre 49,9% pour la période triennale précédente. Les créances sur l'économie représenteraient en moyenne annuelle 40,5% du PIB, passant de 9 884,7 Mrds de BIF en 2026/2027 à 14 476,0 Mrds de BIF en 2028/2029. Les créances nettes sur l'Administration Centrale en ratio du PIB se situeraient autour d'une moyenne de 19,6% sur la période passant de 5 353,9 Mrds de BIF à 6 245,2 Mrds de BIF.

**Le deuxième chapitre se concentre sur l'évolution des finances publiques** pour les trois derniers exercices budgétaires en examinant les recettes, les dépenses, le déficit et la dette publique.

Les recettes publiques ont connu une progression moyenne de 22,4% sur la période 2022/2023 à 2024/2025. Elles sont passées de 2 022,5 Mrds de BIF en 2022/2023 à 2 916,1 Mrds de BIF en 2024/2025 et elles sont estimées à 3 688,9 Mrds de BIF en 2025/2026.

Pour la période de projection, les recettes totales continueraient à progresser. Elles passeraient de 4 594,0 Mrds de BIF en 2026/2027 à 6 641,2 Mrds de BIF en 2028/2029, soit une croissance moyenne annuelle de 21,7%.

**S'agissant des dépenses publiques totales**, elles sont projetées à la hausse sur la période 2026/2027-2028/2029. Elles passeraient de 6 478,4 Mrds de BIF à 8 510,8 Mrds de BIF, soit une progression moyenne annuelle de 16,8%. Les dépenses courantes progresseraient à 3 043,9 Mrds de BIF en 2026/2027 et à 3 806,8 Mrds de BIF en 2028/2029, soit une augmentation moyenne de 12,9%. Quant aux dépenses en capital, elles passeraient de 3 168,4 Mrds en 2026/2027 à 4 381,2 Mrds de BIF en 2028/2029, soit un accroissement moyen de 19,4%.

**Le solde budgétaire hors-dons (base caisse)** demeurerait déficitaire mais afficherait des améliorations par rapport aux années antérieures. Ainsi, le solde budgétaire hors dons (base caisse) est projeté à -7,6% du PIB en 2026/2027 et à -5,3% du PIB en 2028/2029.

**La dette publique totale** est projetée à 8 740,3 Mrds au 30/6/2027 et se fixerait à 9 247,3 Mrds au 30/6/2029. Elle serait composée de la dette extérieure à hauteur de 2 621,5 Mrds de BIF et de la dette intérieure de 6 118,8 Mrds de BIF au 30/6/2027 et au 30/6/2029 à hauteur de 2 883,7 Mrds de BIF pour la dette extérieure et de 6 363,6 Mrds de BIF pour la dette intérieure.

**Le troisième chapitre portant sur priorités stratégiques et Cadre des Dépenses à Moyen Terme Central (CDMT Central) 2026/2027-2028/2029** et fait le rappel des priorités stratégiques et sectorielles et donne l'allocation des ressources budgétaires dérivées du cadrage macroéconomique.

L'allocation vise à concilier deux préoccupations majeures du Gouvernement :

- ✓ Maintenir un cadre macroéconomique stable par la poursuite rigoureuse des réformes soutenues par les partenaires au développement ;

- ✓ Assurer une croissance soutenue des dépenses publiques, notamment en faveur des actions devant accompagner les politiques de diversification de l'économie pour accélérer la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté à travers une attention accrue accordée aux secteurs sociaux, au développement des infrastructures et aux secteurs productifs, qui constituent les moteurs de la croissance.

Les allocations budgétaires pour la période 2026/2027 visent à préserver les acquis du Plan National de Développement (PND\_218-2027) Révisé déclinés en politiques et stratégies sectorielles et tiennent compte des nouvelles orientations stratégiques visant à promouvoir la croissance.

L'analyse stratégique du budget a permis de dégager les parts relatives du budget de fonctionnement et d'investissement. La fixation des enveloppes s'est faite en respectant trois principes à savoir : le respect de la croissance minimale, le respect de l'équilibre budgétaire ainsi que le respect des cibles à atteindre, inscrites dans les documents stratégiques (PND 2018-2027 Révisé et Politiques et stratégies sectorielles).

Au niveau central, les allocations budgétaires tiennent compte des missions assignées aux Ministères et Institutions selon les priorités du Gouvernement décrites dans le document de la vision « Burundi 2040 pays émergent et Burundi 2060 pays développé » et dont les objectifs sont déclinés dans le PND 2018 -2027 révisé.

Au niveau sectoriel, les répartitions des crédits budgétaires sont éclairées par la nécessité d'apporter des réponses aux urgences du secteur et à la prise en compte des actions prioritaires des Ministères et Institutions au regard des objectifs du PND 2018-2027 révisé à travers les politiques et stratégies sectorielles relevant de leurs compétences.

La détermination des enveloppes ministérielles s'est réalisée par grandes masses des dépenses (les dépenses de personnel ; les dépenses d'acquisition de biens et services, les dépenses de transferts courants et les dépenses d'investissements), pour cet exercice budgétaire en préparation.

D'une façon générale, les dépenses du personnel qui revêtent un caractère obligatoire et récurrentes ont été fixées en considérant un accroissement annuel de 3,2% par rapport à l'enveloppe 2025/2026 révisée.

Ce référentiel comprend l'impact budgétaire issu de la mise en œuvre de la politique salariale équitable dans les institutions à statuts spéciaux et l'évaluation de cette politique pour les fonctionnaires et agents civils de l'Etat, l'octroi des annales, le recrutement des fonctionnaires et des avancements administratifs de carrière pour tous les fonctionnaires et agents civils de l'Etat, l'armée, la police et pour toutes les institutions à statuts spéciaux ainsi que l'octroi de 60% du dernier salaire net pour les retraités. L'enveloppe budgétaire pour les dépenses des salaires passe de 1173,2 Mrds BIF en 2025/2026 à 1210,4 Mrds BIF en 2026/2027.

Les dépenses d'acquisition de biens et services et de transferts et subventions ont été déterminées en tenant compte de l'inflation observée ces derniers jours par une dépréciation du taux de change. Elles ont été augmentées respectivement de 14,4 % et 8,6% du budget 2025/2026 révisé.

Concernant les dépenses d'investissements, les allocations budgétaires ont varié selon les politiques des ministères à mettre en œuvre qui se diffèrent d'un ministère à un autre en tenant compte de leur degré à consommer plus de crédit. Ainsi, les dépenses d'investissement sur ressources intérieures passent de 1 187,8 Mrds BIF en 2025/2026 à 1 652,5 Mrds BIF en 2026/2027, soit une augmentation de 39,1%. Pendant la période de 2026/2027 à 2028/2029, ces dépenses continueraient à évoluer en vue de répondre aux préoccupations du Gouvernement.

De même, les dépenses d'investissements financées sur les ressources extérieures afficheraient une augmentation selon les projections issues du modèle de cadrage macroéconomique et budgétaire, traduisant un renforcement attendu de l'appui des partenaires au développement en complément des efforts nationaux.

Sur base de ces éléments et compte tenu des indicateurs macroéconomiques tels qu'indiqués dans le présent document de DPBEP, les allocations budgétaires de tous les Ministères et Institutions Constitutionnelles, pour l'exercice 2026/2027 ont été dégagées.

**Le dernier chapitre** décrit les principaux risques budgétaires pouvant affecter la stabilité économique et budgétaire et présente les mesures de mitigation. Ces risques sont entre autres des risques macroéconomiques, des risques liés à la dette publique, aux entreprises publiques au secteur financier, aux institutions, aux ressources naturelles, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ainsi que d'autres risques spécifiques.

## 0. INTRODUCTION

Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) est un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier qui couvre une période de trois (03) ans. Il a pour objectif de renforcer la discipline macro-budgétaire en définissant une trajectoire des finances publiques en lien avec les indicateurs macroéconomiques et financiers. Il contribue à une meilleure allocation des ressources mobilisables en cohérence avec les orientations stratégiques des politiques publiques et les priorités du Gouvernement.

La première année de projection du DPBEP préfigure le projet de loi de finances de l'année. Le DPBEP revêt un intérêt particulier dans le cadre de la gestion des finances publiques. En effet, il permet d'apporter une réponse technique aux problèmes d'articulation entre les stratégies de développement et le budget de l'Etat. Son élaboration tient compte du contexte national, régional et international ainsi que des engagements communautaires et internationaux auxquels le Burundi a souscrit. L'élaboration du DPBEP 2026/2027-2028/2029 intervient dans un contexte marqué par les conséquences à long terme du conflit russo-ukrainien, la persistance des tensions géopolitiques tant régionales qu'internationales et la faible croissance de la productivité.

En outre, le contexte est caractérisé par la mise en œuvre du nouveau découpage administratif, la négociation d'un nouveau programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédits (FEC) avec le Fonds Monétaire International (FMI). Conformément aux articles 34 et 37 de la Loi Organique N°1/20 du 20 juin 2022 relative aux Finances Publiques, le DPBEP est soumis à un Débat d'orientation budgétaire (DOB) au Parlement, au plus tard, le 05 janvier de chaque année. Ce débat permet de mieux informer le Parlement sur l'évolution à moyen terme de la situation macroéconomique en général et des finances publiques en particulier. Le DPBEP 2026-2028 a été élaboré sur base des hypothèses réalistes tenant compte des possibilités réelles de mobilisation des ressources et la capacité d'absorption des crédits budgétaires par les ministères et institutions.

Le présent DPBEP s'articule autour de quatre (04) grandes parties : (i) contexte macroéconomique ; (ii) évolution des finances publiques ; (iii) priorités stratégiques et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme Central et (iv) gestion des risques budgétaires.

## **Chapitre 1. CONTEXTE MACROECONOMIQUE**

Ce chapitre est structuré en cinq sections: (i) l'environnement économique international; (ii) l'évolution récente de l'économie nationale en se focalisant sur la croissance du secteur réel, l'inflation, le secteur extérieur et le secteur monétaire ; (iii) les perspectives économiques de l'année en cours; (iv) les projections sur la période 2026/2027-2028/2029 en formulant des hypothèses de projection et en évaluant leurs implications sur cadre macroéconomique et (v) la situation des critères de convergence au niveau de la Communauté Economique Est-Africaine (EAC).

### **1.1. Environnement Economique International**

L'économie mondiale a continué d'évoluer dans un environnement marqué par des tensions géopolitiques persistantes et des recompositions structurelles profondes. Après plusieurs années de chocs successifs notamment la pandémie de Covid-19, la guerre russo-ukrainienne, les conflits au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est et Central comme au Soudan et en RDC, l'année 2025 a été caractérisée par une stabilisation progressive de la croissance mondiale et un reflux de l'inflation. Toutefois, l'incertitude demeure élevée, en raison notamment de la fragmentation géoéconomique, des tensions géopolitiques, les tensions commerciales intermittentes et de l'endettement public élevé dans de nombreuses économies avancées et émergentes.

#### **1.1.1. Croissance économique et inflation**

La période 2022-2025 a été marquée par les conséquences de la guerre en Ukraine, qui ont provoqué un choc sur les prix des matières premières, notamment l'énergie et les produits alimentaires, et des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette conjoncture a entraîné des répercussions disproportionnées sur les économies les plus fragiles, dépendantes des importations. Par conséquent, la croissance mondiale s'est ralentie, passant de 3,5% en 2022 à 3,0% en 2023, avant une légère accélération à 3,3% en 2024. En 2025, la croissance mondiale s'est légèrement ralentie passant à 3,2% selon la FMI.

L'évolution de l'inflation a été divergente selon les économies. Alors que les économies avancées ont continué leur désinflation (2,6% contre 4,6% en 2023), les économies émergentes et en développement ont fait face à une inflation plus tenace (8,5% contre 8,1% en 2023). L'année 2024 a été également marquée par des défis structurels, notamment l'intensification de la fragmentation géoéconomique et l'accumulation de

la dette publique, des facteurs qui continuent de peser sur les perspectives à long terme. En conséquence, l'inflation mondiale s'est établie à 5,9% en 2024 avant de chuter à 4,5% en 2025 selon le rapport de la FMI.

### **1.1.2. Prix des matières premières**

Selon le rapport publié par la Banque mondiale en octobre 2025, l'indice global des prix des matières premières devrait reculer de 7,0% en 2025, confirmant l'entrée dans une phase de correction après l'ajustement progressif amorcé en 2023 et la relative stabilisation observée en 2024. En 2023, les marchés demeuraient sous l'effet des tensions post-pandémie COVID-19 et géopolitiques, gardant les prix élevés en moyenne annuelle, avec un Brent avoisinant 82 USD le baril. En 2024, les cours se sont globalement stabilisés autour de 80 USD, traduisant un équilibre encore fragile entre une demande mondiale résiliente et une offre encadrée.

L'inflexion deviendrait plus marquée en 2025 avec le Brent ramené à 68 USD le baril, soit une baisse d'environ 17 % par rapport à 2024 et de près de 20 % par rapport à 2023. Les prix de l'énergie dans leur ensemble a reculé de 12%, constituant le principal facteur de la contraction de l'indice global. Les produits alimentaires, qui avaient commencé à se détendre dès 2023 grâce à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et à de meilleures récoltes, a enregistré un repli plus prononcé en 2025 (- 6,1%). Les métaux de base, déjà fragilisés en 2023 par le ralentissement industriel mondial, subiraient également une correction significative (-10% en 2025). À l'inverse, l'or, qui avait progressivement gagné du terrain en 2023 et 2024 dans un contexte d'incertitude monétaire et géopolitique, a bondi de 42% en 2025, soutenu par la demande de valeur refuge et les achats des banques centrales.

### **1.1.3. Perspectives économiques mondiales de l'année en cours**

Les perspectives de croissance économique mondiale demeurent caractérisées par une dynamique modérée mais résiliente pour l'année 2026, malgré un contexte international toujours incertain. Le FMI prévoit une expansion de 3,3%, soutenue par les investissements technologiques, des conditions financières plus souples et une meilleure adaptation des entreprises aux tensions commerciales persistantes. À l'inverse, l'ONU-UNCTAD anticipe une croissance plus faible, autour de 2,7%, en raison d'un affaiblissement de l'investissement global, d'un espace budgétaire réduit pour de nombreux pays et d'une coopération multilatérale limitée, freinant ainsi le dynamisme du commerce mondial et la progression des économies vulnérables.

Parallèlement, l'inflation mondiale devrait poursuivre sa baisse sans pour autant disparaître comme facteur de vulnérabilité. Le FMI prévoit un recul de l'inflation mondiale à 3,8% en 2026, tandis que l'ONU estime qu'elle baissera à 3,1%, malgré la persistance de prix élevés pour l'énergie, l'alimentation et le logement dans plusieurs économies émergentes et en développement.

Les écarts régionaux resteront importants, les États-Unis reviendront plus lentement vers leur cible d'inflation, l'Europe restera confrontée à une inflation rigide sur les biens essentiels, et de nombreux pays en développement continueront de subir une pression sur les produits alimentaires et énergétiques importés.

Concernant les prix des matières premières, l'année 2026 devrait consolider une tendance baissière amorcée depuis 2023. La Banque mondiale prévoit une quatrième année consécutive de baisse, avec un indice global atteignant son plus bas niveau en six ans, soit une diminution cumulée d'environ 36% entre 2022 et 2026. Les prix de l'énergie devraient encore diminuer en raison d'un surplus d'offre, le Brent étant projeté autour de 60 USD/baril, tandis que les produits agricoles devraient reculer légèrement grâce à de bonnes récoltes et des stocks renforcés. Les métaux industriels connaîtront une baisse modérée, mais certains métaux stratégiques liés aux technologies (lithium, nickel, cuivre) pourraient se maintenir grâce à la demande liée aux infrastructures numériques, alors que les métaux précieux, notamment l'or qui resteront à des niveaux élevés, soutenus par une demande refuge persistante

## **1.2. Evolution Récente de l'Economie Nationale**

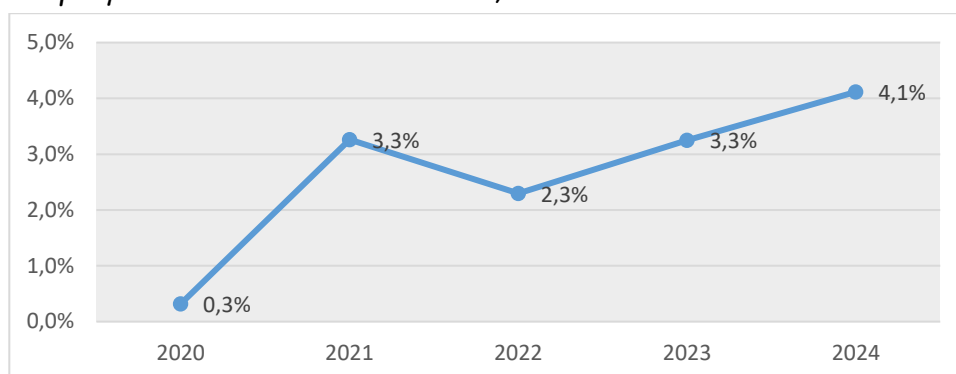
L'activité économique a été marquée, au cours de la période 2022-2024, par la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2027) révisé et aligné à la Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060. Elle a également évolué dans un contexte de faible croissance économique et d'inflation élevée, de la gestion des effets la crise russo-ukrainienne.

Ainsi, les sections suivantes présentent l'évolution du secteur réel, de la balance des paiements et de la situation monétaire, ainsi que la situation des critères de convergence retenus dans le cadre de la Communauté Economique de l'Africaine de l'Est.

### 1.2.1. Croissance économique et inflation

L'activité économique a enregistré une tendance haussière entre 2022 et 2024. En effet, la croissance économique a progressé de 2,3% à 3,3% de 2022 à 2023 avant de s'établir à 4,1% en 2024, soit 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année d'avant. En moyenne sur la période de 2022 à 2024, la croissance du PIB réel est de 3,2% tirée par tous les secteurs de production primaire, secondaire et tertiaire qui ont connu des taux de croissance moyenne respective de 1,7%, 2,4% et 4,7% sur la période.

Graphique 1: Croissance du PIB réel, 2020-2024



Source : Elaboré à partir des données de l'INSBU

**Le secteur primaire** a connu un taux de croissance de 1,7% en moyenne sur la période 2022-2024. La croissance s'explique par les performances enregistrées dans ses différentes branches d'activité. En effet, l'agriculture vivrière a affiché une légère croissance de 0,8% malgré les efforts fournis pour le développement du secteur agricole entre autres : (i) la poursuite de la politique de subvention des engrais chimiques, (ii) la valorisation de la saison sèche « Saison C » par l'introduction du mécanisme d'irrigation collinaire etc. L'agriculture d'exportation a connu une croissance moyenne de 7,3% sur la période, tirée principalement par le café (26,7%) alors que le thé a affiché une faible croissance (1,5%) attribuable au phénomène d'arrachage des théiers dans certaines régions du pays. La branche d'élevage quant à elle, a observé une croissance moyenne de 14,1% sur la période liée essentiellement à la poursuite de la politique du repeuplement du cheptel en dépit de la baisse enregistrée en 2022 à la suite de la maladie de la fièvre de la Vallée du Rift et une maladie inconnue qui a touché les porcs.

**Le secteur secondaire** a enregistré une croissance moyenne de 2,4% au cours de la période 2022-2024 expliquée essentiellement par les performances des branches Extraction, Construction, Electricité, gaz et eau ainsi que les industries manufacturières.

En effet, la branche de l'extraction a enregistré une croissance moyenne de 5,9% liée à l'adoption de la révision du code minier et ses textes d'applications, au suivi et encadrement des coopératives minières et carrières, etc.,

La construction a connu une croissance moyenne de 4,8% liée à la construction et réhabilitation des routes nationales notamment RN16, RN3, etc... ; la construction et l'extension des hôpitaux communaux ; la construction des barrages hydroélectriques ; l'aménagement des marais ainsi que la construction des bâtiments publics et privés.

L'Electricité, gaz et eau a enregistré une croissance moyenne de 3,2% imputable à la bonne production de l'énergie électrique, passant respectivement de 378,5 GWh à 479,4GWh entre 2022 et 2024. Cette performance est attribuable à la mise en production de nouvelles centrales électriques telles que KABU 16, RUSUMO Falls, RUZIBAZI, Centrale Solaire de Mubuga, etc. Quant au secteur de l'industrie manufacturière, la croissance moyenne est de 3,0%, imputable à la performance de l'industrie textile qui a enregistré une croissance moyenne de 25,7% sur la période précitée.

**Le secteur tertiaire** a réalisé une croissance moyenne de 4,7% sur la période 2022-2024. Cette performance résulte principalement du dynamisme observé dans les branches « Services de Postes, Télécommunication, Internet » (5,5%), « Banques et Assurances » (7,9%), « Administration publique » (5,5%), « Education » (5,5%) et la « Santé et Action sociale » (5,5%).

*La progression de la branche « Services de Postes, Télécommunication et Internet »* découle essentiellement de l'augmentation du taux de pénétration globale de l'internet (fixe et mobile), qui est passé de 22,9% en 2023 à 26,0% en 2024, soit un accroissement de 3,1 points de pourcentage. Cette évolution est portée par la mise en œuvre du Plan National de Numérisation, axé sur la rationalisation des ressources, la promotion de l'économie numérique et l'amélioration de la qualité des services.

*La croissance de la branche « Banques et Assurances »* s'explique essentiellement par l'augmentation des marges d'intérêts sur les crédits accordés, l'accroissement des revenus issus des opérations de change des banques commerciales, ainsi que par le taux de pénétration en progression dans les secteurs financier et celui de l'assurance. Elle est également soutenue par l'efficacité croissante des plateformes de paiement numérique et par la digitalisation des services financiers.

*Les performances enregistrées dans les services publics* découlent principalement de la mise en œuvre de la nouvelle politique salariale, du dégel des annales, ainsi que de

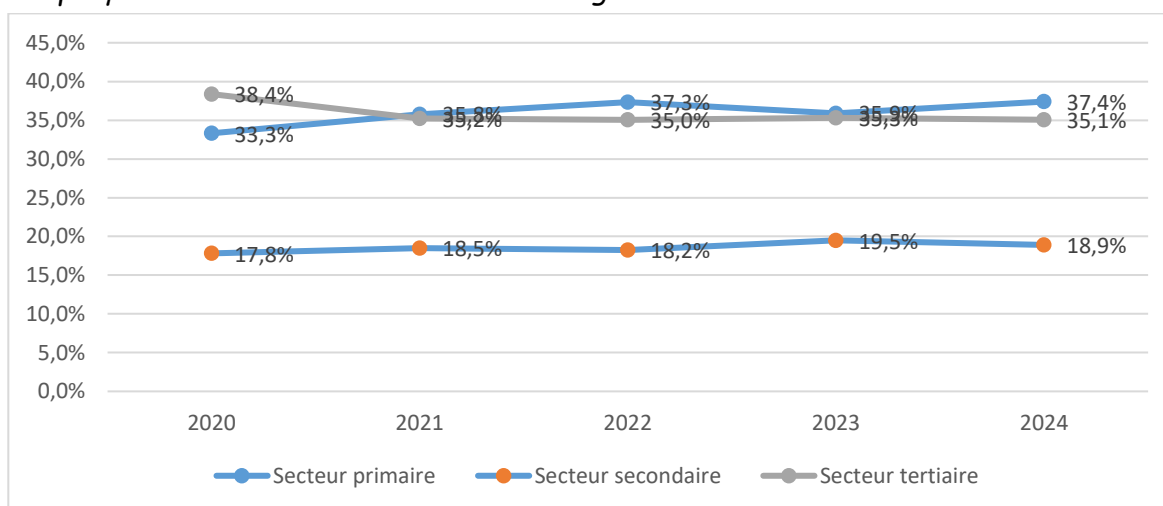
l'impact budgétaire lié au recrutement de nouveaux agents. Elles sont également renforcées par l'accroissement des allocations budgétaires dédiées aux branches « Éducation » et « Santé et Action sociale », qui ont permis d'améliorer la qualité et l'efficacité des services fournis.

Tableau 1: Profil de croissance du PIB sectoriel

	2022	2023	2024	Moyenne 2022-2024
Secteur primaire	2,1%	0,5%	2,6%	1,7%
Secteur secondaire	2,8%	2,6%	1,6%	2,4%
Secteur tertiaire	2,6%	5,3%	6,3%	4,7%
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>2,5%</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,4%</b>	<b>3,5%</b>
Impôts et Taxes	0,3%	1,3%	1,4%	1,0%
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,3%</b>	<b>4,1%</b>	<b>3,2%</b>

*Source : Elaboré à partir des données de l'INSBU*

Graphique 2: PIB sectoriel en ratio du PIB global 2020-2024



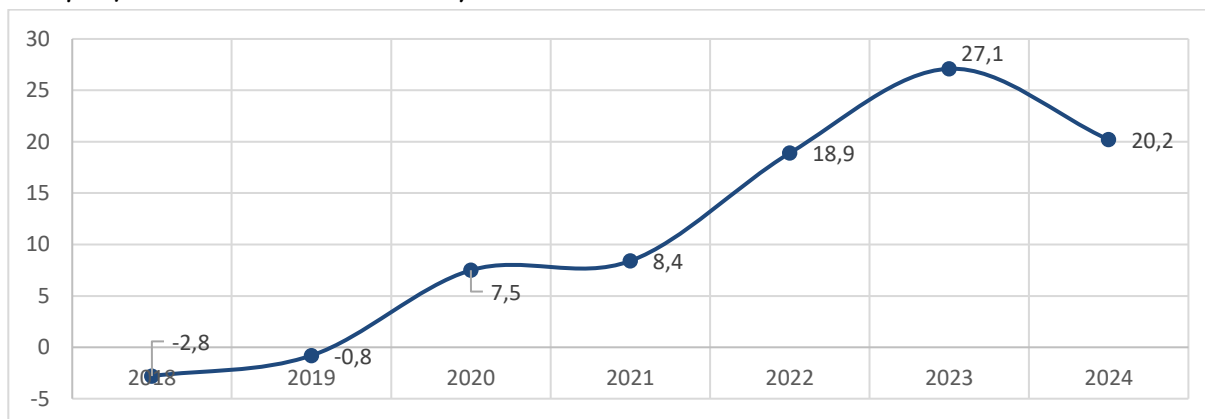
*Source: Elaboré à partir des données de l'INSBU*

Le taux d'inflation en moyenne annuelle reste à la hausse depuis 2022 à 2024 après une période de décélération de 2020 à 2021. Il est passé de 18,5% en 2022 à 27,1% en 2023. Pourtant, la période de l'année 2024 se caractérise par une autre période de décélération de l'inflation et qui revient à 20,2% et avant de remonter à 34,0% en 2025.

La hausse de l'inflation observée dans les deux dernières années (2024 et 2025) est tirée aussi bien par les prix des produits alimentaires que non alimentaires. Cette inflation est attribuable essentiellement par la hausse des prix des produits

alimentaires. Les produits non alimentaires qui ont contribué à cette hausse sont principalement, le service de transport, les combustibles, le service de loyer et les services de restaurations.

Graphique 3: Taux d'inflation moyen annuel



Source: Elaboré à partir des données de l'INSBU

### 1.2.2. Evolution du secteur extérieur

La balance courante est restée déficitaire. En ratio du PIB, au cours de la période 2022/2023-2024/2025, le solde courant de la balance des paiements s'est amélioré, passant respectivement de -16,4% en 2022/23 à -14,5% en 2023/24 pour s'établir à -8,4% en 2024/25, soit une moyenne de 13,1% en ratio du PIB.

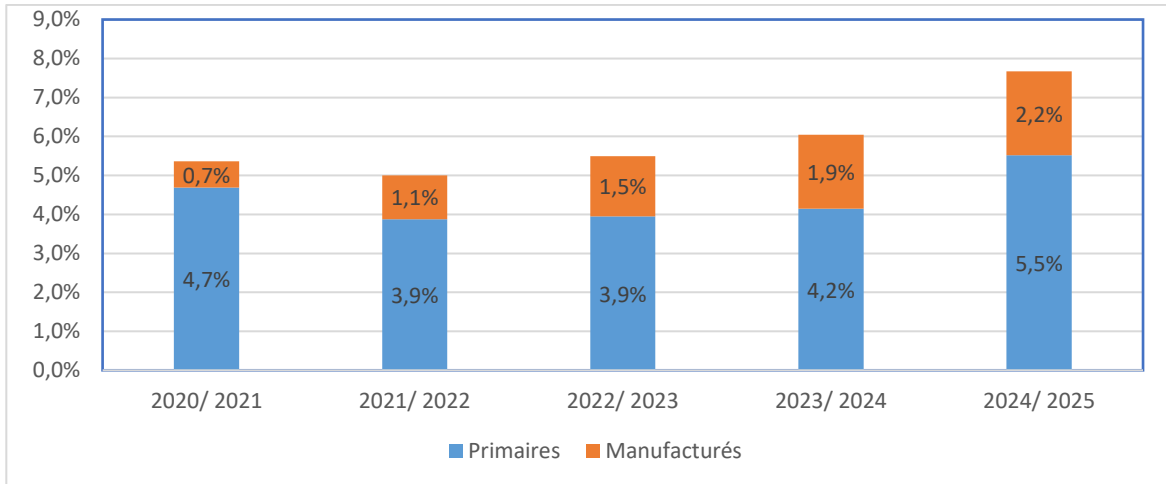
Cette situation est essentiellement liée à une amélioration des exportations des marchandises plus rapide que celui des importations, observée au cours de cette période. En effet, au cours de la période sous analyse, en ratio du PIB, ces exportations ont passé respectivement de 5,5% en 2022/23 à 6,0% en 2023/24 pour s'établir à 7,7% en 2024/25.

Cette amélioration des exportations a concerné des produits tant primaires que manufacturés avec des croissances respectives de 20,2% en 2022/23, 29,4% en 2023/24 et 65,9% en 2024/25 pour les produits primaires, et 61,8%, 51,0%, et 41,6% respectivement pour les produits manufacturés.

Pour les produits primaires, c'est principalement grâce à la performance réalisée dans le secteur du café, et des minerais dont l'or avec une croissance moyenne de 82,5% pour le café et 88,7% pour les minerais que les exportations des produits primaires se sont améliorées de 38,5% en moyenne de la période.

S'agissant des produits manufacturés qui ont enregistré une croissance moyenne de 51,4%. Cette performance est principalement liée à la progression des exportations des boissons, des cigarettes et des savons avec une croissance moyenne de 34,9%, 30,6% et 160,5% respectivement.

Graphique 4: Evolution des exportations en % du PIB



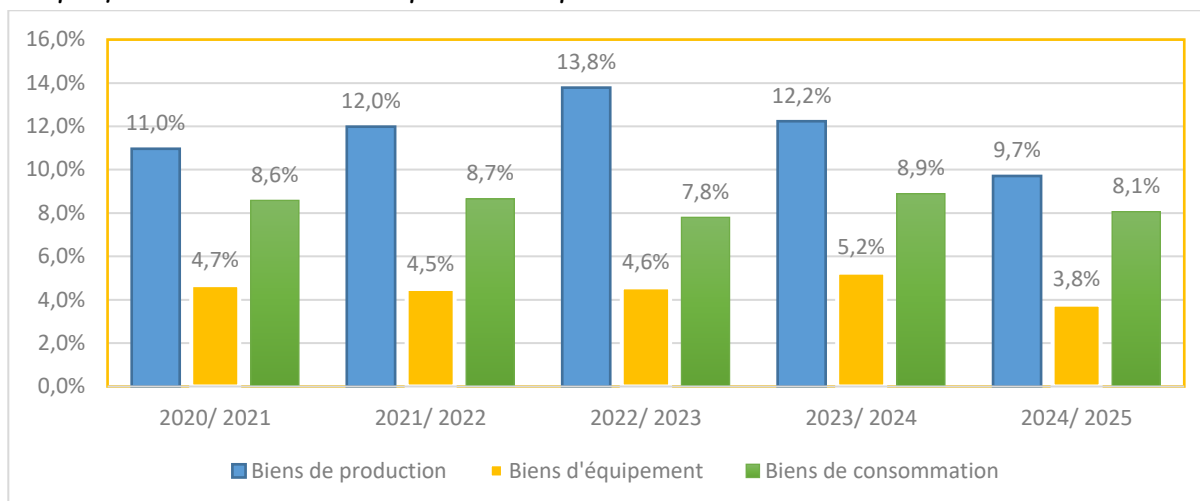
Source : Elaboré sur base des données de la BRB

S'agissant des importations, malgré une croissance nominale de 1,8% enregistré en 2024/25, les importations de marchandises ont sensiblement baissé en ratio du PIB s'établissant en 2024/25 à 21,6% contre 26,2% enregistré en 2022/23 et 26,4% de 2023/24. Cette diminution de la part des importations dans le PIB a touché principalement les biens de production qui ont passé en ratio du PIB de 13,8% en 2022/23 à 12,2% en 2023/24 pour atteindre 9,7% en 2024/25.

En termes nominaux, les importations des biens de production et d'équipement ont respectivement baissé de -1,1% et -10,3% en 2024/25 suite principalement à la chute des importations des produits de pétrole en particulier les produits d'essence et le Gasoil qui ont reculé respectivement de 37,5 % et 44,3% en 2024/25.

En effet, les importations des produits pétroliers y compris les huiles solides qui dorénavant occupent une place importante dans les produits de production ont connu des perturbations reculant notamment en 2021/22 de 591,6 Mrds à 582,1 Mrds en 2022/23, soit une baisse de 1,6%, puis remonte à 660,4 Mrds en 2023/24, traduisant une hausse de 13,5% puis tomber à 413,5 Mrds en 2024/25, soit une baisse de plus de 37,4%.

**Graphique 5: Evolution des importations par structure en % du PIB**



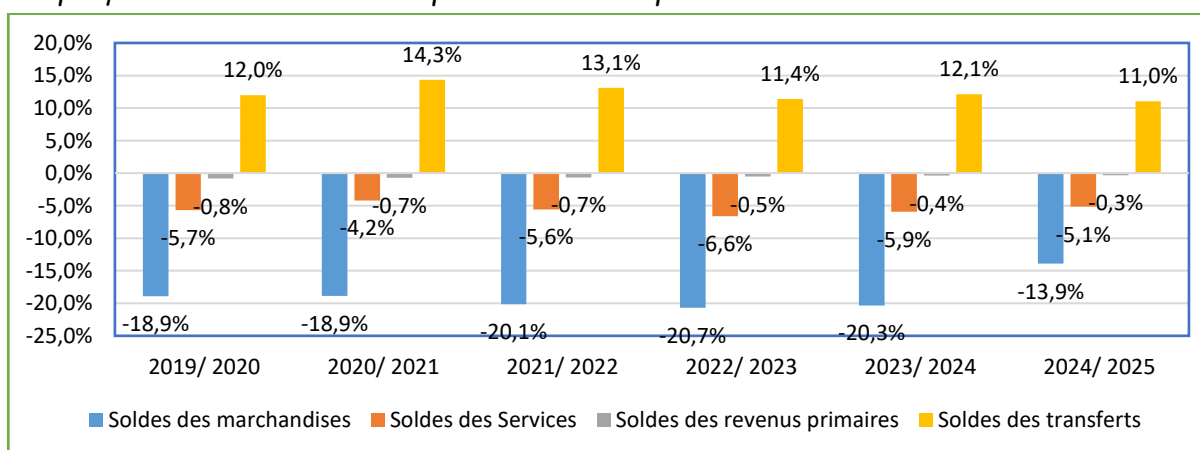
Source : Elaboré sur base des données de la BRB

Pour les services qui, globalement, suivent la trajectoire des importations des biens. En ratio du PIB, leur solde déficitaire s'est amélioré s'établissant en moyenne à 5,9% du PIB, passant respectivement de 6,6% en 2022/2023, 5,9% en 2023/2024 et 5,1% en 2024/2025.

Pour les revenus primaires, leur ratio en pourcentage du PIB est faible. Il s'est établi à -0,4% en moyenne sur la période sous revue. Les revenus versés demeurent supérieurs à ceux reçus du reste du monde, soit un ratio de 64% en moyenne sur la période.

S'agissant des revenus secondaires, qui dégagent structurellement des soldes excédentaires, malgré une croissance moyenne de 15,4% en nominale sur toute la période, leur part en ratio du PIB est tombé à 10,9% en 2024/25 contre 12,1% en 2023/24 et 11,4% en 2022/2023.

**Graphique 6: Evolution des composantes du compte courant en ratio du PIB**



Source : Elaboré sur base des données de la BRB

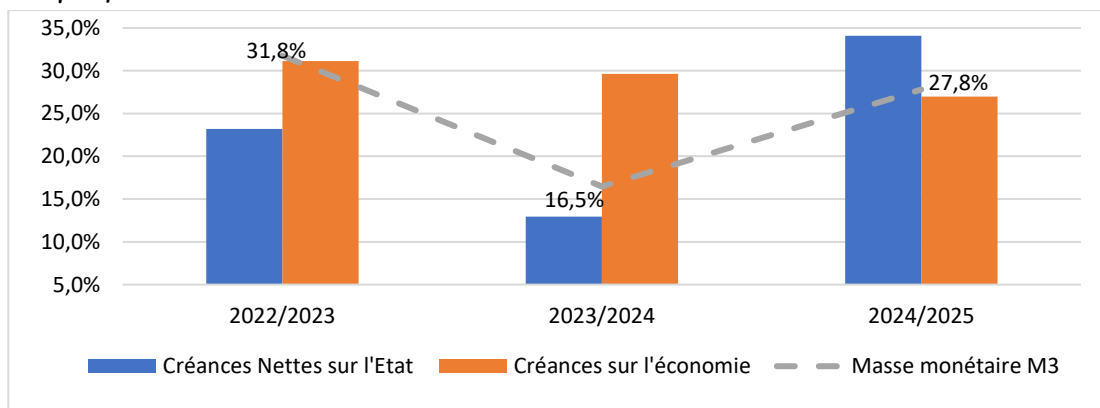
Quant aux transferts en capital, en ratio du PIB, ils représentent en moyenne 3,5% au cours de la période 2022/23-2024/2025. Cette situation est liée à un faible taux de décaissement des financements en faveur des projets des administrations publiques financés par les partenaires qui est inférieure à 30% des prévisions budgétaires.

### 1.2.3. Evolution du secteur monétaire et financier

Au cours des trois derniers exercices budgétaires, couvrant la période 2022/2023 à 2024/2025, l'agrégat monétaire M3 a connu des croissances annuelles de 31,8%, 16,5% et 27,8% successivement, passant de 4 921,6 milliards de BIF à fin juin 2022 à 7 475,4 milliards de BIF à fin juin 2025. Cette dynamique soutenue de la masse monétaire est principalement attribuable à la forte expansion des avoirs intérieurs nets, qui ont augmenté annuellement de 30,0% tandis que les avoirs extérieurs nets sont demeurés négatifs sur l'ensemble de la période.

En effet, les avoirs intérieurs nets sont passés de 4 157,8 milliards de BIF à fin juin 2022 à 8 933,3 milliards de BIF à fin juin 2025, en liaison avec le financement des secteurs porteur de croissance qui ont en partie tiré les créances sur l'économie combinés à l'accroissement des créances nettes sur l'Etat de 1 929,4 milliards de BIF sur les trois exercices.

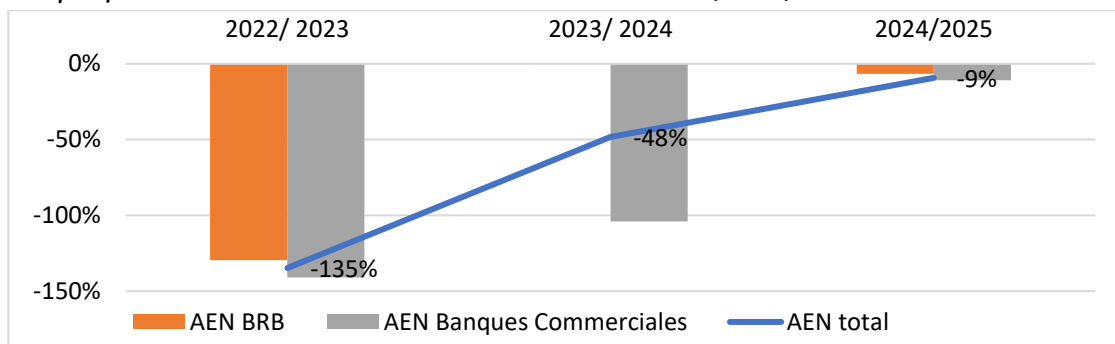
Graphique 7: Croissance annuelle de la masse monétaire et des avoirs intérieurs nets (en %)



Source : BRB

Les avoirs extérieurs nets (AEN) sont demeurés négatifs sur l'ensemble de la période sous revue, se dégradant de -422,6 milliards de BIF à fin juin 2022 à -1 606,7 milliards de BIF à fin juin 2025. Toutefois, le rythme de détérioration des AEN s'est nettement atténué au cours des exercices récents en liaison avec principalement par l'amélioration des avoirs extérieurs bruts, conjuguée à une baisse des engagements extérieurs au cours de l'exercice 2024/2025.

Graphique 8: croissance des avoirs extérieurs nets (en %)



Source : BRB

### 1.3. Estimations macroéconomiques de l'Exercice 2025/2026

#### 1.3.1. Croissance

Pour l'année 2025, la croissance économique est estimée à 4,7% contre 4,1% en 2024. Cette performance s'explique essentiellement par le bon comportement des secteurs secondaire et tertiaire.

La croissance du secteur primaire est estimée à -0,2% en 2025, contre 2,6% en 2024. Ce ralentissement est principalement dû aux contre-performances observées dans la branche de l'agriculture d'exportation (-21,0% en 2025, contre 9,9% en 2024), malgré la bonne performance des autres branches.

La croissance économique du secteur secondaire est estimée à 10,2%, contre 1,7% en 2024. Cette progression est essentiellement attribuable à la forte augmentation de la production minière (144,5%), consécutive à la relance de l'exploitation minière et à l'encadrement rapproché des coopératives d'exploitation ; à la croissance de la branche électricité, eau et gaz, estimée à 9,3% en 2025, contre 1,7% en 2024, imputable à la mise en service des centrales Jiji & Mulembwe, Rusumo Falls et Ruvy 102; aux performances de la branche construction, estimées à 4,8% en 2025, contre 4,3% en 2024, liées notamment à la modernisation et à l'extension du port de Bujumbura, à la construction du pont transfrontalier de Kavimvira sur la rivière Rusizi, à la construction des lignes électriques d'interconnexion régionale et des infrastructures administratives ; ainsi qu'à la performance de la branche industrie, dont la croissance est estimée à 2,9% en 2025, contre -0,3% en 2024.

La croissance du secteur tertiaire est estimée à 5,6% en 2025, contre 6,3% en 2024. Ce ralentissement s'explique principalement par la contre-performance de certaines branches, notamment l'Hébergement et la Restauration (-0,3% après 3,0% en 2024),

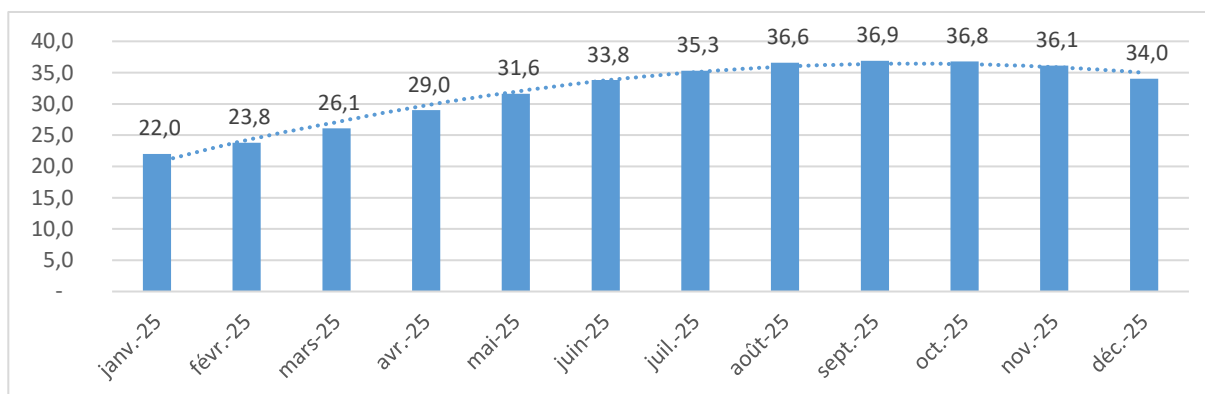
activités à caractère collectif ou personnel (-2,4 % après 4,7 % en 2024), services domestiques (1,7% après 5,5% en 2024) ainsi que les Transports et Télécommunications (-12,1% après 1,6% en 2024). Les autres branches du secteur ont, quant à elles, affiché des résultats globalement positifs.

### 1.3.2. Inflation

En 2025, l'inflation en moyenne annuelle est à la hausse depuis janvier 2025 à décembre 2025 (de 22,0% à 34,0%). Il est observé que cette inflation est historiquement très élevée parmi l'inflation publiée dans les années passées.

Cette hausse de l'inflation pour cette année 2025, reste toujours expliquée par la hausse des prix des produits alimentaires et non alimentaires avec des contributions presque égales pour ces deux groupes des produits.

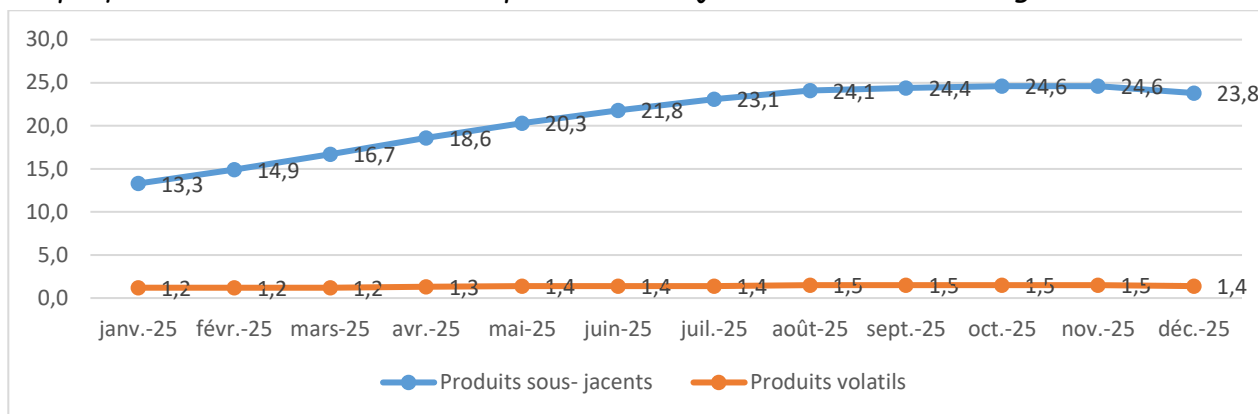
Graphique 9: Taux d'inflation moyen annuel de 2025



Source : Elaboré à partir des données de l'INSBU

A travers le graphique ci-dessous, il est à constater que le comportement de la contribution de l'inflation des produits sous-jacents (les produits hors carburant, énergie et produits frais) suit la même évolution que l'inflation globale de tous les biens et services du mois de Janvier à décembre 2025. La contribution des produits dits volatils (carburant, énergie et autres combustibles) reste faible durant cette année où la contribution la plus élevée est de 1,5% comme le montre le graphique ci - dessus. Cela prouve que les produits sous-jacents restent des produits qui contribuent beaucoup à la hausse de l'inflation observée à cette période.

Graphique 10: Part de l'inflation des produits sous-jacents dans l'inflation globale



Source : Elaboré à partir des données de l'INSBU

### 1.3.3. Secteur extérieur

Pour l'année 2025/2026, la balance des paiements dégagerait un déficit courant de 1597,9 Mrds de BIF, soit une détérioration de 450,9 Mrds de BIF par rapport celui de l'année précédente qui était de 1147,0 Mrds. Cette situation pourrait être liée à une progression modérée des exportations qui s'établiraient à 1 143,0 contre 1 054,7 Mrds de l'année précédente alors que les importations atteindraient 3 458,7 contre 2958,1 Mrds BIF soit une hausse de 500,6 Mrds par rapport à l'année précédente.

Les soldes déficitaires des comptes des services qui suivent la trajectoire des biens enregistreraient une croissance respective de 12,6% suite essentiellement à la hausse des importations des services de transport des marchandises et des personnes ; des services de voyages et les services professionnels et techniques. Les soldes déficitaires des revenus secondaires se détérioreraient de 27,0% en liaison principalement à la hausse des paiements des rémunérations des facteurs travail et des paiements d'intérêts sur les investissements et des dividendes sur des actions de participations des entreprises étrangers dans les nationales. Les revenus secondaires quant à eux dégageraient une croissance de 4,1% au cours de l'année 2025/2026

Pour les transferts en capital nets, ils connaîtraient une hausse de 967,9 Mrds BIF à la suite des décaissements du montant de 1 326,8 Mrds en faveur de dons projets des administrations publiques contre 358,9 Mrds de BIF en 2024/2025. Cette situation des transferts en capital abaisserait le besoin de financement à 271,1 Mrds alors qu'elle était de 788,4 Mrds l'année précédente.

Pour financer ce déficit, il serait assuré en grande partie par les autres investissements qui devraient à 302,3 Mrds de BIF, mais aussi par les flux nets des investissements directs enregistreraient des engagements nets de 96,2 Mrds de BIF.

#### **1.3.4. Secteur monétaire**

Au cours de l'exercice 2025/2026, la croissance de la masse monétaire au sens large (M3) devrait décélérer pour s'établir à 17,7 % contre 27,8 % au cours de l'exercice précédent, traduisant une modération de la création monétaire. En valeur nominale, l'agrégat M3 passerait de 7 325,5 milliards de BIF à fin juin 2025 à 8 622,7 milliards de BIF à fin juin 2026.

Cette évolution résulterait principalement d'un ralentissement de l'expansion des contreparties internes de la masse monétaire. En particulier, les créances nettes sur l'État augmenteraient à un rythme sensiblement inférieur, passant d'une augmentation annuelle de +1 056,9 milliards de BIF lors de l'exercice 2024/2025 à +486,8 milliards de BIF en 2025/2026. Cette évolution des créances nettes sur l'État s'expliquerait par l'amélioration de la situation budgétaire grâce au renforcement de la mobilisation des recettes domestiques et la réduction du déficit budgétaire en vue de limiter le recours au financement bancaire, notamment aux avances de la Banque centrale. De plus, les créances sur l'économie progresseraient à un rythme quasi stable (+1 335,6 milliards de BIF contre +1 336,0 milliards de BIF l'exercice précédent).

En revanche, les avoirs extérieurs nets se détérioreraient davantage (baisse de 34,0% en 2025/2026 comparativement à la baisse de 9,3 l'année précédente) suite principalement à la hausse des engagements extérieurs du secteur bancaire.

#### **1.4. Projections Macroéconomiques pour la Période 2026/2027-2028/2029**

Les projections macroéconomiques sont basées principalement sur des hypothèses qui prennent en compte l'évolution à moyen terme de l'environnement international et national. Il tient également compte des orientations contenues dans le PND 2018-2027 révisé aligné à la Vision « Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060 » et les engagements pris au niveau international, notamment l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Les principales hypothèses portent sur la consolidation de la croissance mondiale, l'évolution à la hausse des cours des principaux produits exportés par le Burundi (café, thé, or, etc.), l'évolution favorable du cours du pétrole aux pays importateurs ainsi que la maîtrise de la pénurie du carburant. Par ailleurs, les projections tablent sur la

poursuite de la mise en œuvre des grands programmes et projets dans le cadre de la mise en œuvre du PND révisé telles que la généralisation et l'intensification de la production agricole irriguée, la poursuite de la diversification des produits d'exportation, la hausse relative de la production des minerais et la promotion des projets privés qui s'appuieront sur les avantages comparatifs du Burundi.

Tableau 2: Principales hypothèses du cadrage macroéconomique à moyen terme

Rubrique	Estimation 2025	Prévision 2026	Prévision 2027	Prévision 2028
<b>Environnement international</b>				
Cours du dollar (en BIF)	2943,1	3002,0	3074,1	3147,8
Cours du café (US cents per pound)	368,43	323,32	276,90	236,65
Cours du thé (US cents per kg)	321,08	317,41	317,41	317,41
Cours de l'or (US per troy ounce)	3 253,46	3 544,18	3 238,62	3 147,80
<b>Environnement national</b>				
Production café marchand (en tonnes)	9 612,89	15 914,03	12 731,2	20 370,0
Production the sec (en tonnes)	8 165,05	10 337,89	12 405,5	13 149,8
Production de l'or (en kg)	1 288,7	2 139,2	3 459,2	5 593,5

*Source : FMI/MFBEN*

#### 1.4.1. Croissance

Le taux de croissance annuel moyen attendu serait de 6,8% sur la période 2026 -2028. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs de production à savoir les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

En effet, **le secteur primaire** enregistrerait une croissance moyenne de 6,1% entre 2026-2028 contre 1,0% entre 2023-2025. La production primaire serait tirée principalement par l'agriculture vivrière (4,2%), l'agriculture d'exportation (23,7%), l'élevage (8,0%) et la sylviculture (1,8%).

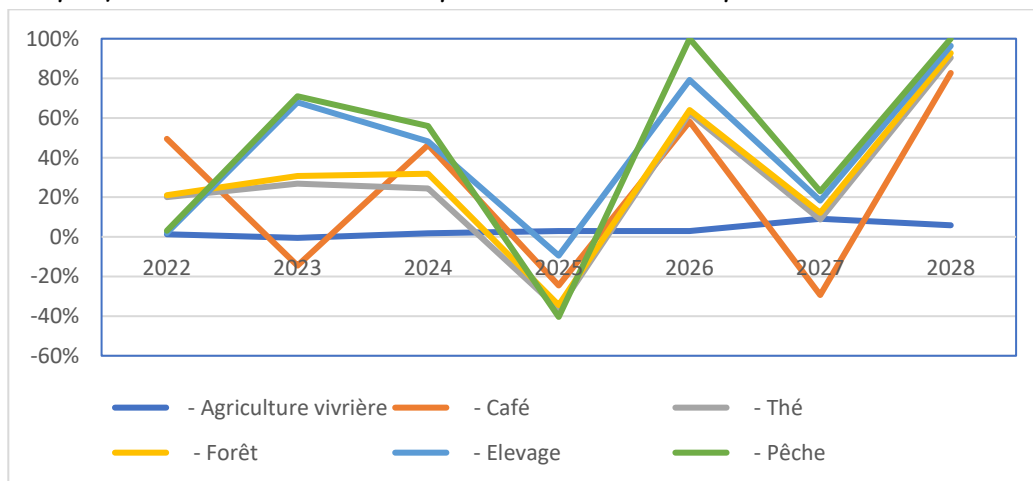
La performance de l'agriculture vivrière s'expliquerait par le renforcement des mesures déjà entreprises dans le domaine agricole notamment : (i) renforcement des capacités d'irrigation par réhabilitation ciblée ; (ii) mise en service du barrage multi-usage de Ruvyironza ; (iii) doublement des superficies irriguées d'ici 2027 et (iv) valorisation foncière et diversification zootechnique dans le cadre du Projet Intégré de Développement Burundi-Rwanda (2025-2028).

La production projetée de l'agriculture d'exportation sur la période 2026-2028 sera essentiellement basée sur (i) le renouvellement progressif du parc caféier et le maintien du potentiel productif à moyen terme, (ii) l'extension des plantations aux zones favorables à la culture du thé et (iii) la diversification des autres cultures d'exportation telles que l'avocatier, l'Anacardier, la Stévia, la Macadamia, la Vanille, le Chia, le Millet, le Patchouli, le Moringa, etc.

Au niveau de l'élevage, le pays prévoit renforcer la politique de repeuplement du bétail, l'insémination artificielle dans des centres naisseurs implantés dans les communes ainsi que la promotion de la santé animale à travers les vaccins contre les maladies animales<sup>1</sup>.

La croissance de la Sylviculture serait principalement liée aux activités du projet de reboisement en cours mais également à la mise en place des stratégies relatives à la coordination de toutes les interventions en matière de reboisement ainsi que le renforcement des services de contrôle de flux des produits forestiers et de leurs dérivés. En effet, à partir de 2025, la superficie boisée nationale passerait de 454 470 hectares à 459 727 hectares en 2028, soit une progression moyenne annuelle d'environ 1750 hectares.

Graphique 11: Evolution des composantes du secteur primaire



Source: élaboré à partir des données du Modèle MACMOD-Bi

Pour le secteur secondaire, sa croissance s'établirait en moyenne à 14,3% entre 2026-2028 contre 4,8% sur la période 2023-2025. Cette croissance serait soutenue principalement par les branches d'électricité, gaz et eau (30,0%), d'extraction (63,1%) et de la construction (8,8%).

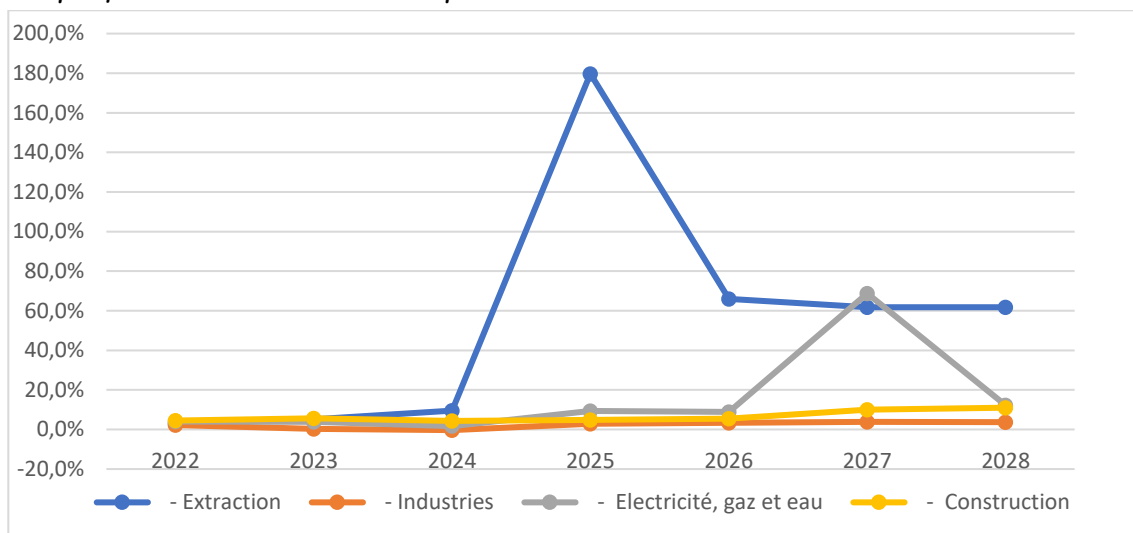
<sup>1</sup> Document d'Orientation de la Politique Environnementale, Agricole et Elevage (DOPEAE), 2020-2027

En effet, la croissance de la branche « Electricité, gaz et eau » serait tirée essentiellement par l'augmentation de la production et de la distribution d'électricité grâce à la mise en service des centrales KABU16 (20 MW), JIJI & MUREMBWE (49,5 MW), Ruvyi 102 (1,65 MW), l'importation de l'électricité Ruzizi I & II (15,5 MW) et RUSUMO FALLS (26,67 MW), la construction des CHE dont la production attendue en 2030 serait de 973,414 MW, la réhabilitation, modernisation et densification des quartiers de la ville de Bujumbura et ses environs, le renforcement du réseau électrique nationale 30kV, l'électrification des 1 436 localités non encore électrifiées, la réhabilitation de 17 Adductions d'Eau Potable (AEP) dans 12 communes, la mise en œuvre du Programme d'Appui au Secteur de l'Eau & Résilience Climatique(PASEREC), le renforcement de l'alimentation en eau potable des quartiers sud de la ville de Bujumbura, alimentation des centres des centres Rumonge et Nyanza-Lac, l'augmentation de la capacité de production par le captage des sources de Martyazo, Sagara, Gomvyi, Gihinga, etc., ce qui permettra d'améliorer la couverture en eau potable et d'optimiser les infrastructures existantes.

La performance de la branche «Extraction» serait principalement liée à la stabilisation du cadre réglementaire et la promotion du secteur minier, la relance des contrats PPP pour l'exploitation de minerais à KIBAYA (titane) avec SONALEK, à MUREHE en cours avec STREVO, la mécanisation des opérations et la digitalisation du système d'exploitation favoriseront l'essor des minerais stratégiques tels que le colombo-tantalite, la cassitérite et le wolframite.

La croissance de la branche «construction » est essentiellement liée aux projets qui sont en cours notamment : (i) construction de chemin de fer en cours; (ii) construction des ravins et des rivières; (iii) construction des routes en cours RUMONGE GITAZA, RUMONGE NYANZA; (iv) projets de restructuration des quartiers anarchiques; (v) réhabilitation de l'Aéroport de Bujumbura; (vi) construction des hôpitaux de district et communaux; (vii) construction d'un Hôpital de la Police Nationale; (viii) construction des hôpitaux de district et communaux; (ix) construction du marché central de Bujumbura; (x) construction du building administratif de Gitega en cours ; (ix) Construction des différents ponts etc...

Graphique 12: Evolution des composantes du secteur secondaire



Source: Elaboré à partir des données du Modèle MACMOD-BI

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance moyenne de 5,1% sur la période 2026-2028 contre 5,7% entre 2023 et 2025. Cette évolution résulterait principalement des performances attendues dans les branches « Transport et communication » (5,2%), « Banques et Assurances » (10,0%), « Administration publique » (4,9%), « Éducation » (4,4%), « Santé et action sociale » (5,0%), ainsi que Commerce (6,0%).

La croissance projetée de la branche « Transport et Télécommunication » serait liée à plusieurs facteurs structurants notamment : (i) l'extension et la modernisation du transport aérien, y compris la rénovation de l'aéroport Melchior NDADAYE ; (ii) le développement du corridor de transport sur le lac Tanganyika phase I (réhabilitation du port de Bujumbura) ; (iii) l'aménagement de nouveaux sites touristiques ; (iv) l'accélération de la digitalisation des services publics ; (v) le renforcement de l'inclusion financière numérique et postale à travers la mise en place de multiples plateformes et (vi) l'introduction progressive de la mobilité électrique, etc.

Les perspectives attendues de la branche « Banques et assurances » seraient consécutives à la digitalisation et au développement du secteur financier lié à l'augmentation attendue des agences des établissements de crédit, la promotion des moyens de paiements électroniques et l'expansion du secteur des assurances.

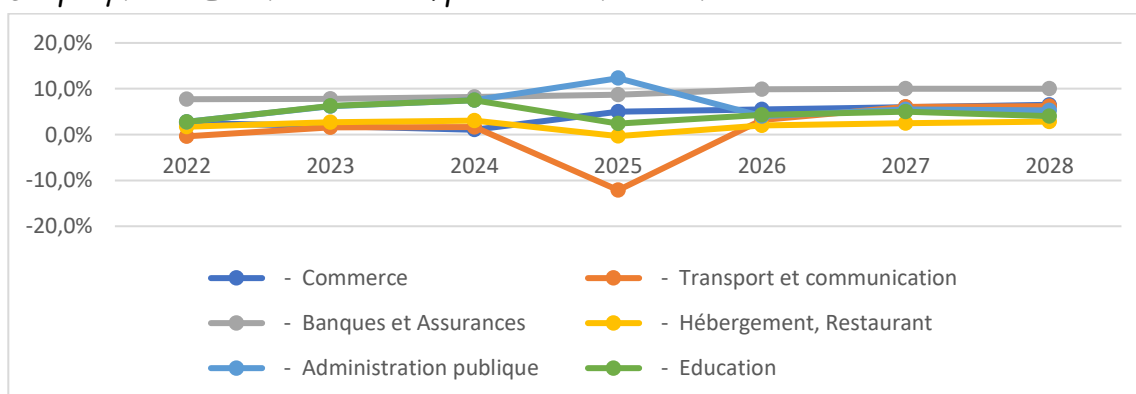
La performance de la branche « Education » serait attribuable à la mise en application du plan sectoriel de l'éducation 2022-2030 visant à promouvoir l'accès de tous à une éducation de qualité et résoudre d'une manière efficiente les défis du système éducatif burundais, la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Résilience (PPR)

ayant pour objectif d'améliorer l'éducation inclusive, de qualité et équitable et le Programme «TWIGE TWESE» dans le but de l'amélioration de l'accès équitable à une éducation fondamentale inclusive et de qualité.

La croissance projetée de la branche « Santé et action sociale » serait liée notamment à la poursuite de la gratuité des soins de santé des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes; la poursuite de la mise en œuvre du projet MERANKABANDI pour appuyer les efforts du Gouvernement ; la création du Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) visant à coordonner et surveiller les urgences sanitaires en prévenant et en répondant face aux crises susceptibles d'affecter la population ; la mise en œuvre du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) pour 2026-2030 visant à renforcer la gouvernance et la capacité opérationnelle du COUSP ; l'instauration d'une réglementation rendant obligatoire la Carte d'Assistance Médicale (CAM), etc.

La performance de la branche « commerce » serait attribuable au bon comportement attendu dans les secteurs primaire et secondaire ainsi que la mise en œuvre des actions suivantes : (i) introduction d'un régime commercial simplifié en faveur des petits commerçants ; (ii) mise en place d'une plateforme des producteurs des services en vue de promouvoir les exportations ; (vi) construction des marchés pôles d'exportation et intégration de la technologie de production plus propre dans les processus de production industrielle au Burundi, etc.

Graphique 13: Evolution des composantes du secteur tertiaire



Source: Elaboré à partir des données du Modèle MACMOD-Bi

### 1.4.2. Secteur extérieur

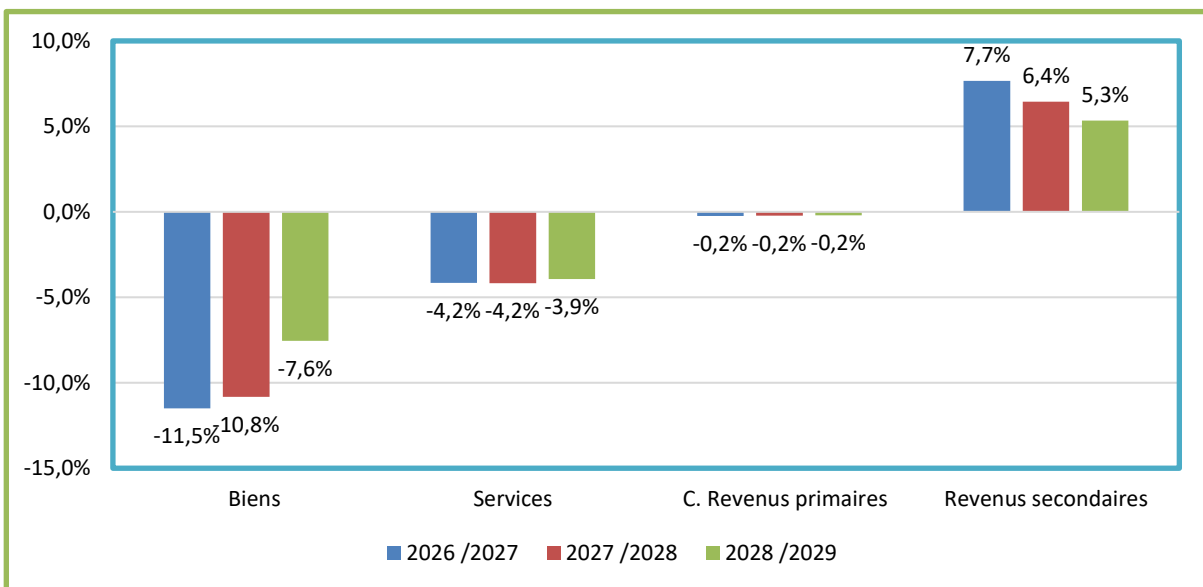
Pour la période 2026/2027-2028/2029, la balance des paiements dégagerait un déficit courant moyen de 2303,4 Mrds de BIF, passant respectivement de 2037,5 Mrds de BIF en 2026/2027 à 2633,2 Mrds de BIF en 2027/2028 et à 2239,4 en

2028/2029. Cette hausse modérée du déficit courant pourrait être liée à la croissance des exportations qui enregistreraient une croissance moyenne de 43,9% contre une croissance moyenne de 20,8% pour des importations.

Cette amélioration des exportations serait principalement liée notamment à la performance du secteur minier et les cultures d'exportation en l'occurrence le café dont depuis 2023, l'Etat et les agriculteurs ont beaucoup investi dans cette culture par l'extension des nouvelles plantations.

Pour les importations, en ratio du PIB, elles représenteraient en moyenne 17,8% alors que les exportations atteindraient une moyenne de 7,9% du PIB sur toute la période. La croissance moyenne de 20,8% pour les importations serait notamment alimentée par la hausse des importations pour l'équipement pour entreprendre les projets de construction des infrastructures d'intérêt public notamment le chemin de fer.

Graphique 14: Evolution des composantes du compte courant en ratio du PIB



Source : MACMOD-BI

S'agissant des transferts en capital, ils s'établiraient en moyenne à 1 405,5 Mrds passant de 1 366,6 Mrds en 2026/2027 pour s'établir à 1 450,0 Mrds de BIF en 2028 /2029 suite essentiellement aux décaissements en faveur des dons projets des Administrations Publiques.

Cette situation du compte en capital contribuerait à alléger le besoin de financement qui s'établirait en moyenne à -897,8 Mrds de BIF sur toute la période.

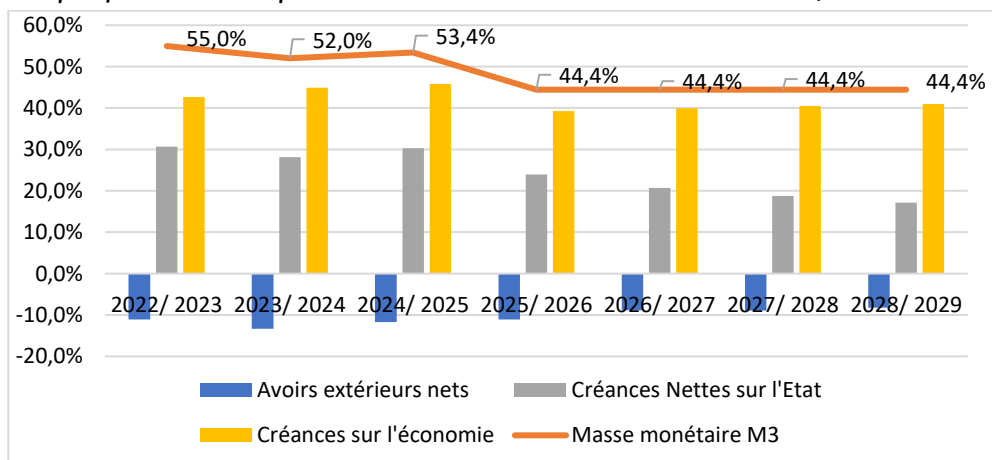
Pour couvrir ce besoin de financement, les sources potentielles seraient essentiellement constituées par les engagements extérieurs du compte des autres Investissements qui s'établiraient en moyenne à 749,9 Mrds de BIF sur la période de 2026/2027-2028/2029. Il s'ajoute des investissements directs étrangers dont les soldes s'établiraient à -274,1 Mrds de BIF en 2028/2029.

### 1.4.3. Secteur monétaire

Sur la période 2026/2027-2028/2029, la croissance de la masse monétaire au sens large (M3) devrait suivre une trajectoire plus modérée, avec un taux de croissance moyen annuel projeté à 22,1 % contre 25,3 % sur la période 2022/2023-2024/2025. Cette évolution s'inscrirait dans une orientation visant à aligner la création monétaire sur le rythme de l'activité économique réelle, afin de limiter les pressions inflationnistes et préserver la stabilité macroéconomique.

En ratio au PIB, la masse monétaire M3 est projetée à 44,4% en moyenne annuelle sur la période 2026/2027-2028/2029 contre 53,5% sur la période 2022/2023-2024/2025. Les créances sur l'économie représenteraient en moyenne annuelle 40,3% du PIB sur la période 2026/2027-2028/2029 contre 44,5% sur la période 2022/2023-2024/2025 tandis qu'en ratio au PIB les créances nettes sur l'administration centrale diminueraient sensiblement, pour s'établir à 18,9 % du PIB en moyenne annuelle contre 29,7 % sur la période 2022/2023-2024/2025 grâce aux efforts de consolidation budgétaire, visant à éviter le recours auprès de la Banque centrale dans le financement du déficit public et à renforcer la soutenabilité des finances publiques.

Graphique 15: Principaux indicateurs du secteur monétaire (en ratio du PIB)



Source : MFBPE/CCMB/BRB

## 1.5. Situation Economique par Rapport aux Critères de Convergence de l'EAC

La convergence macroéconomique constitue un pilier essentiel pour renforcer la stabilité, la cohésion et la prospérité au sein des communautés économiques régionales. En harmonisant progressivement les politiques monétaires, budgétaires et fiscales, elle permet de réduire les déséquilibres macroéconomiques entre les États membres. Cette harmonisation favorise non seulement une meilleure synchronisation des cycles économiques, mais crée également un environnement propice à l'expansion des échanges commerciaux, à l'intégration des marchés financiers et à la stimulation des investissements productifs. Ainsi, au niveau des pays membres de la communauté Est Africaine, l'atteinte des critères de convergence représente un levier stratégique pour consolider l'union économique, renforcer la résilience des économies nationales et faciliter la mise en place d'une future union monétaire.

Dans cette dynamique, la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), en bâtissant une communauté prospère, résiliente et attractive pour les investissements constitue un cas concret où l'alignement rigoureux des politiques nationales, incluant le taux d'inflation contenu, la discipline budgétaire, la gestion proactive de la dette publique et la sécurisation des réserves de change, offrirait aux décideurs un double dividende en termes de stabilité politique et de croissance économique durable.

Dans ce contexte, pour le Burundi, qui s'engage à moderniser son tissu productif, renforcer la gouvernance économique et promouvoir un développement inclusif, en cohérence avec la Vision « Burundi pays Émergent en 2040, Développé en 2060 », la transformation structurelle vers une économie durable et numérique s'impose comme un objectif prioritaire pour réussir à se maintenir dans les normes édictées par le levier de la convergence.

D'une part, ce levier renforce la crédibilité du pays et de la sous-région sur la scène internationale, facilitant ainsi l'accès aux marchés et le financement du développement. D'autre part, il pose les bases bâties sur la stabilité politique et la confiance, conditions sine qua non à l'essor économique, à la création d'emplois et à la réduction des vulnérabilités sociales. S'engager résolument dans cette trajectoire de convergence, c'est donc investir dans l'avenir, doter la région d'outils solides pour amortir les crises, saisir de nouvelles opportunités et garantir un progrès partagé entre tous les citoyens.

Dans ce cadre, le Protocole de l'EAC a retenu quatre critères majeurs dits « critères de convergence », à respecter sur une base annuelle par tous les États membres. Il s'agit d'un taux d'inflation plafonné à 8,0%, d'un déficit public annuel (hors dons) n'excédant pas 3% du PIB, du stock de dette publique fixé à 50% du PIB au maximum, et des réserves de change couvrant au moins 4,5 mois d'importations. Un diagnostic attentif de la performance du Burundi pour la période récente révèle des difficultés persistantes à atteindre ces objectifs, malgré quelques progrès ponctuels sur certains critères.

### **1.5.1. Inflation**

L'évolution récente du taux d'inflation montre une trajectoire préoccupante au regard des critères de convergence de l'EAC, qui fixent une limite maximale de 8%. En 2022/2023, le taux d'inflation s'est établi à 18,9%, dépassant largement la limite fixée par l'EAC. L'année suivante, l'inflation s'est fortement accélérée, atteignant 27,1% en 2023/2024. Elle a ensuite légèrement reculé à 20,2% en 2024/2025, avant de s'envoler de nouveau à 34% en 2025/2026.

### **1.5.2. Déficit public**

Concernant le solde budgétaire global (dons inclus), le Burundi affiche un déficit important de 4,1% du PIB en 2022/2023, qui s'aggrave à 4,5% en 2023/2024 et atteint 5,2% en 2024/2025. Cependant, une inflexion positive s'observe dès 2025/2026 avec un excédent de 1,7%, suivi de 2,1% en 2026/2027, 1,6% en 2027/2028 et 1,2% en 2028/2029.

Cette trajectoire traduit des efforts soutenus de consolidation budgétaire, marquant une évolution vers une discipline financière accrue et une gestion plus soutenable des finances publiques. Bien que les niveaux initiaux dépassent la norme de l'Union de l'Afrique de l'Est (EAC) fixée à un déficit maximal de 3,0% du PIB, la tendance à l'excédent témoigne d'une maîtrise progressive des dépenses publiques, malgré les pressions persistantes liées aux besoins en investissements et aux aléas conjoncturels. Ces avancées renforcent la crédibilité budgétaire du pays et ouvrent la voie à une stabilité macroéconomique durable.

### **1.5.3. Dette publique**

L'évolution de la dette publique du Burundi en pourcentage du PIB entre 2022 et 2029 montre une amélioration progressive mais encore marquée. En 2022/2023, le ratio de

la dette atteint un niveau élevé de 61,9%, bien au-dessus du plafond communautaire de 50%. Ce ratio diminue à 57,0% en 2023/2024 avant de rebondir à 59,0% en 2024/2025. Cependant, une diminution est observée en 2025/2026 avec 48,1% en ratio du PIB.

Par la suite, la dette tend à se réduire de manière constante, passant à 33,2% en 2026/2027, 30,1% en 2027/2028, atteignant 27,8% en 2028/2029, un niveau nettement inférieur à la norme. Cette évolution traduit une meilleure maîtrise de l'endettement, probablement sous l'effet combiné d'une croissance économique modérée, d'une meilleure gestion de la dette et d'une réduction progressive du recours aux avances, même si la dette intérieure continue de dominer l'encours total. Cette tendance positive renforce la soutenabilité budgétaire, mais le niveau initial élevé en 2022-2024 rappelle la nécessité d'une vigilance continue pour éviter les risques de surendettement, particulièrement dans un contexte économique fragile.

#### 1.5.4. Réserves de changes

En 2022/2023, les réserves de change couvraient seulement 0,8 mois d'importations, un niveau particulièrement faible au regard de la norme minimale de 4,5 mois fixée par la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). En 2023/2024, elles ont légèrement progressé pour atteindre 1,2 mois d'importations, amorçant une amélioration graduelle. Cette tendance s'est poursuivie en 2024/2025 avec une couverture de 1,8 mois, puis de 2,6 mois en 2025/2026.

Toutefois, sous l'effet attendu de l'augmentation des exportations de minerais, la couverture des importations devrait continuer à s'améliorer en 2026/2027 pour atteindre et se stabiliser autour du seuil normatif de 4,5 mois.

Tableau 3: Situation des critères de convergence de l'EAC

Critère de Convergence	Norme de l'EAC	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
Solde budgétaire global, dons inclus, en % du PIB	-3,0%	-4,1%	-4,5%	-5,2%	-1,7%	-2,1%	-1,6%	-1,2%
Taux d'inflation	8,0%	18,9%	27,1%	20,2%	34,0%	8%	8%	8%
Réserves de change en mois d'importations	4,5mois	0,8	1,2	1,8	2,6	4,5	4,5	4,5
Encours de la dette publique (en % du PIB)	50,0%	61,9%	57,0%	59,0%	48,1%	33,2%	30,1%	27,8%

Source : MFBEN/CCMB/DGP/DDT

## **Chapitre 2. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES**

Ce chapitre, qui offre une vue d'ensemble complète et intégrée de l'évolution des finances publiques du pays, est structuré autour de trois sections. La première section présente une analyse de l'évolution des finances publiques au cours des trois derniers exercices budgétaires. La seconde section aborde les perspectives de l'exercice en cours en analysant l'évolution des recettes, des dépenses, du déficit et de la dette publique et la dernière analyse les projections faites sur le secteur des finances publiques.

### **2.1. Evolution récente des finances publiques**

#### **2.1.1. Evolution des recettes budgétaires**

Les recettes publiques ont connu une progression moyenne de 21,3% sur la période 2022/2023 à 2024/2025. Elles sont passées de 2 022,5 Mrds de BIF en 2022/2023 à 2916,1 Mrds de BIF en 2024/2025, soit un accroissement de 893,7 Mrds de BIF tirée principalement par celle des recettes fiscales avec un taux de croissance moyen de 21,7%. Cette performance s'explique par différentes réformes et mesures fiscales et non fiscales mises en place au cours de la période.

Ces réformes entreprises sont notamment l'introduction de la machine à facturation électronique et du système de télé déclaration et télépaiement. Les mesures fiscales et non fiscales prises sont entre autres: (i) le contrôle du remboursement de la TVA<sup>2</sup>; (ii) l'institution d'une taxe ad valorem de 1,5% de la valeur en douane sur toutes les importations; (iii) l'introduction d'une nouvelle taxe sur les mégabits de téléphonie mobile; (iv) la suspension de l'exonération de l'impôt sur le revenu des entreprises et de la TVA sur les ventes réalisées par les entreprises; (v) l'introduction de la taxe de consommation de services de 10% sur les tarifs appliqués par les notaires et avocats et de 5% sur les tarifs d'hébergement appliqués par les établissements hôteliers; (vi) le prélèvement forfaitaire de 3,0% de la valeur de douane des importations destinées à la revente, etc.

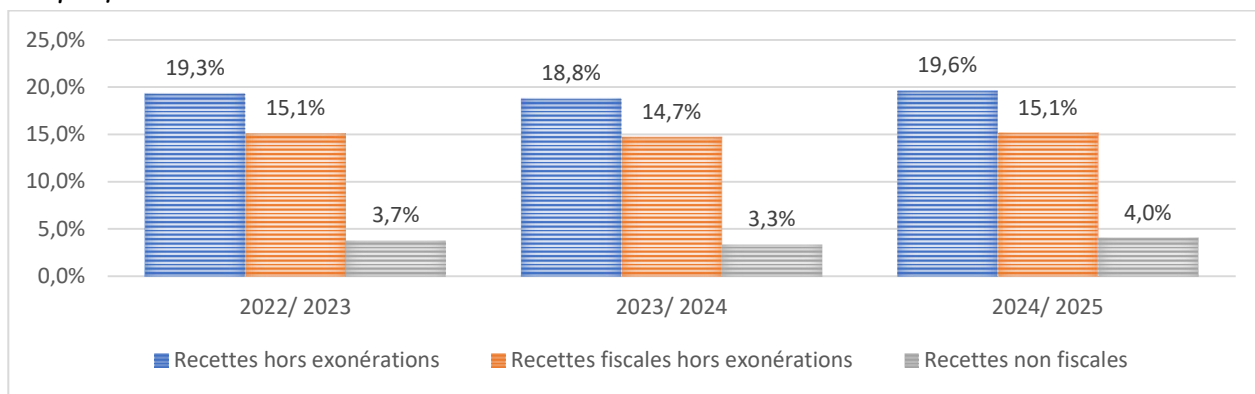
La pression fiscale s'est établie à 17,3% en moyenne sur la période 2022/2023-2024/2025 mais elle a affiché une tendance baissière, passant de 18,4% à 16,8% entre les deux périodes indiquées ci-dessus. Cette situation peut être expliquée d'une part par les mesures prises qui n'ont pas permis d'atteindre le niveau de recettes escompté

---

<sup>2</sup> La TVA doit apparaître sur une facture électronique envoyée à la base de données du système de gestion électronique de la facturation de l'OBR Electronic Billing Management System « EBMS » au moment de son établissement.

et d'autre part par la conjoncture économique marquée par la pénurie des produits pétroliers et la pénurie des boissons de la BRARUDI qui ont un impact direct sur les taxes de consommations ainsi que la TVA sans oublier les perturbations du marché de devises qui s'est observée pendant cette période. Concernant les recettes non fiscales, elles se sont accrues de 52,9% et représentaient en moyenne 3,6% du PIB au cours de la période sous analyse.

**Graphique 16: Evolution des recettes en % du PIB**



Source: Elaboré à partir des données de l'OBR et loi de règlement et compte rendu budgétaire

### 2.1.2. Evolution des dépenses budgétaires

L'analyse des finances publiques du Burundi au cours des exercices budgétaires 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025 met en évidence une évolution marquée des dépenses de l'État. Cette évolution reflète à la fois la volonté du Gouvernement de renforcer les infrastructures structurantes et d'améliorer les conditions salariales des agents publics, tout en tenant compte des contraintes macroéconomiques liées notamment à la dépréciation de la monnaie nationale.

Sur la période allant de 2022/2023 à 2024/2025, les dépenses publiques connaissent une augmentation significative aussi bien pour les dépenses courantes que pour les dépenses d'investissement. Les infrastructures, en particulier le projet de construction du chemin de fer, constituent un axe majeur des investissements publics, tandis que la mise en œuvre d'une politique salariale équitable demeure une priorité nationale.

En effet, les dépenses publiques représentent 29,8% du PIB en 2022/2023 contre 29,5% en 2023/2024 et 28,8% en 2024/2025. Elles restent dominées par les dépenses courantes, lesquelles sont passées de 1 444,2 milliards de BIF en 2022/2023 à 1 793,0 milliards de BIF en 2023/2024, puis à 2 202,3 milliards de BIF en 2024/2025, soit une progression de 52,4%. Cette hausse s'explique principalement par

la mise en œuvre effective de la politique d'harmonisation des salaires, la régularisation des employés mal positionnés par rapport à leur emploi-type et au poste occupé, par la dépréciation du franc Burundi ainsi que la régularisation des arriérés de paiement accumulés lors des exercices budgétaires antérieurs.

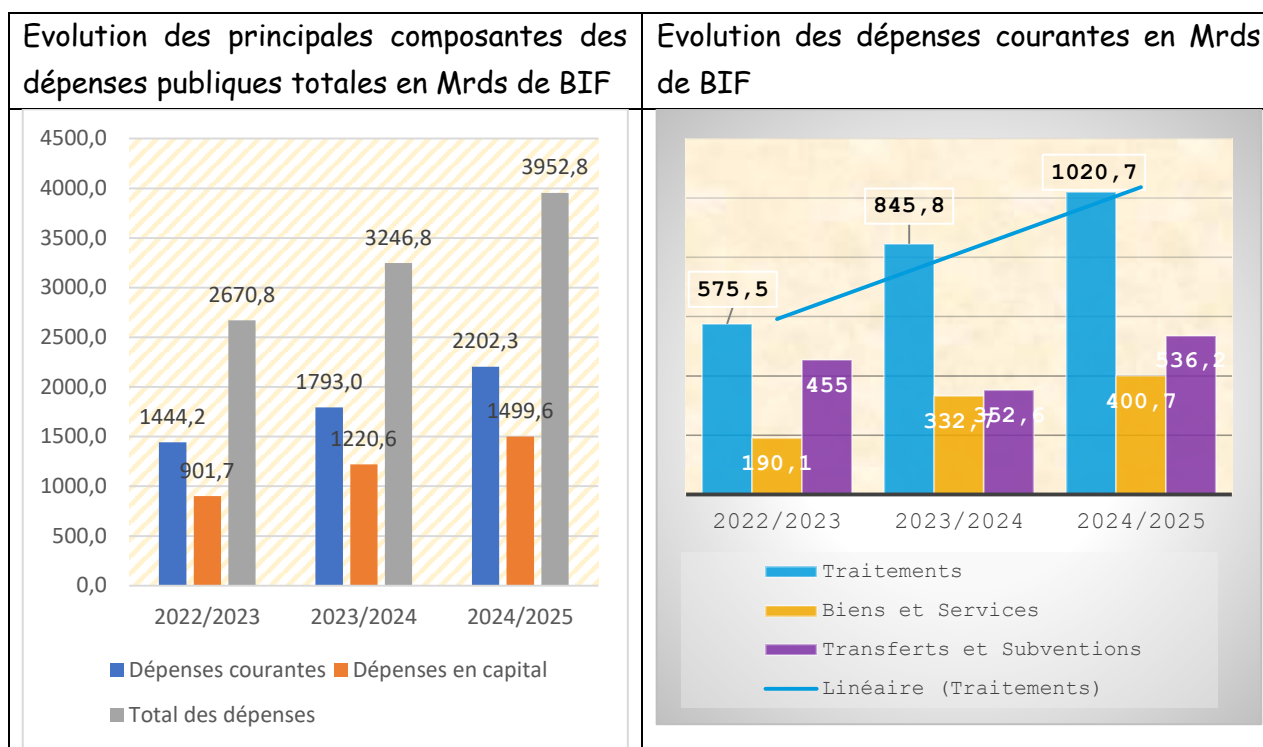
Les dépenses d'investissement ont enregistré une croissance de 66,3%, passant de 901,7 milliards de BIF en 2022/2023 à 1220,6 milliards de BIF en 2023/2024, puis à 1 499,6 milliards de BIF en 2024/2025. Cette dynamique est liée à l'augmentation des allocations budgétaires en faveur de l'investissement, conformément aux priorités définies par le Gouvernement pour renforcer l'économie nationale, notamment la poursuite des travaux de construction de la centrale hydroélectrique Jiji-Mulembwe et du chemin de fer Uvinza-Musongati, etc.

Tableau 4: Evolution des dépenses par grande nature économique en Mrds de BIF

Grande nature de dépenses	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Variation 2022/23-2024/25 en %
Traitements	575,5	845,8	1020,7	77,3%
Biens et Services	190,1	332,7	400,7	110,8%
Transferts et Subventions	455,0	352,6	536,2	17,8%
Investissements	901,7	1220,6	1499,6	66,3%

Source: MFBEN/CCMB

Graphique 17: Principales composantes des dépenses totales et courantes en Mrds de BIF



Source: MFBEN/CCMB

Comme l'esquisse le graphique ci-haut, l'évolution des dépenses courantes résulte principalement de l'augmentation des dépenses de personnel et des dépenses liées aux biens et services, deux composantes majeures des charges courantes :

- Dépenses de personnel (salaires et traitements) : elles se sont élevées à 575,5 Mrds BIF en 2022/2023 et ont atteint 1020,7 Mrds BIF en 2024/2025, soit une progression de 77,3%. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en œuvre effective de la politique d'harmonisation salariale ainsi que par la régularisation non prévue.
- Dépenses de biens et services : elles sont passées de 190,1 milliards BIF en 2022/2023 à 400,8 milliards BIF en 2024/2025, enregistrant ainsi une croissance exceptionnelle de 110,8%. Cette évolution est imputable à la hausse généralisée des prix, notamment du carburant, ce qui a entraîné la hausse des coûts des biens et services réalisés à l'intérieur du pays. Elle est également liée à la dépréciation de la monnaie nationale, qui a renchéri le coût des transactions effectuées en monnaies étrangères ainsi que le règlement des arriérés de paiement accumulés lors des exercices budgétaires antérieurs.

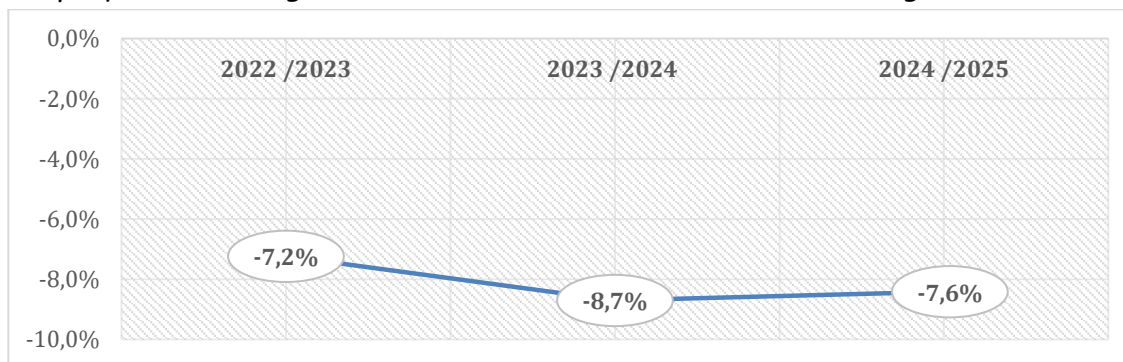
- De même, les dépenses d'investissement ont connu une expansion notable, passant de 901,7 Mrds de BIF en 2022/2023 à 1544,7 Mrds de BIF en 2024/2025, soit une croissance de 71,3%. Cette dynamique reflète l'augmentation substantielle des allocations budgétaires en faveur des projets structurants, en particulier la construction de la centrale hydroélectrique Jiji-Mulembwe et la réalisation du chemin de fer Uvinza-Musongati, deux chantiers stratégiques pour le développement économique du pays.

### 2.1.3. Evolution récentes des soldes et leurs financements

Le solde budgétaire base caisse (hors dons) est demeuré déficitaire sur toute la période 2022/2023-2024/2025. L'exercice 2024/2025 s'est clôturé avec un déficit de 1036,7 milliards BIF, représentant 7,6% du PIB, un niveau un peu plus marqué que celui de 2022/2023, où le déficit s'élevait à 648,2 milliards BIF, soit 7,2% du PIB.

Cette détérioration du solde budgétaire s'explique principalement par le règlement des arriérés de paiement accumulés lors des exercices budgétaires antérieurs ainsi que la hausse significative des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures.

Graphique 18: Solde global base caisse dons exclus (sauf dons budgétaires) en ratio du PIB



Source: MFBEN/CCMB

Pour résorber le déficit budgétaire, le Gouvernement a eu recours à des financements intérieurs et extérieurs :

- Du côté du financement intérieur, les ressources ont été mobilisées principalement à travers les avances de la Banque centrale, l'émission de titres publics souscrits par les banques commerciales, les entreprises et les particuliers, ainsi que par des emprunts contractés auprès des établissements bancaires locaux.

- Concernant le financement extérieur, il a été assuré par des prêts nets contractés auprès des créanciers bilatéraux, multilatéraux et commerciaux.

Sur l'ensemble de la période sous analyse, le déficit budgétaire a été couvert en grande partie par le financement intérieur, dont le volume a atteint en moyenne 641,9 milliards BIF.

Tableau 5: Financement du déficit budgétaire en Mrds de BIF

Période	2022/2023	2023/2024	2024/2025
<b>Financement extérieur</b>	<b>267,2</b>	<b>559,2</b>	<b>304,8</b>
Prêts projets	35,0	79,3	32,9
Dons projets	281,3	459,6	317,8
Amortissement	-49,1	-68,3	-46,0
<b>Financement intérieur net</b>	<b>512,9</b>	<b>359,6</b>	<b>1053,1</b>
Secteur bancaire net	517,5	355,0	1056,9
BRB (net)	311,9	244,7	705,2
Banques commerciales et autres (net)	205,6	110,4	351,6
Secteur non bancaire net	-4,5	4,6	-3,8

*Source: PRIMATURE/CCMB*

#### 2.1.4. Evolution récente de la dette

Le portefeuille de la dette publique contractée par l'administration centrale est constitué par des engagements pris tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La dette intérieure représente 74,1% de la dette totale à fin juin 2025.

L'encours de la dette publique contractée par l'administration centrale a connu une augmentation moyenne de 46,1% durant la période de 2022-2023-2024/2025. Ainsi, le stock de la dette passe de 5540,4 Mrds en 2022/2023 à 6279,6 Mrds en 2023/2024 pour se fixer à 8 101,2 Mrds en 2024/2025.

En ratio du PIB, le stock de la dette totale s'est établi en moyenne à 59,3% durant la période de 2022/2023-2024/2025.

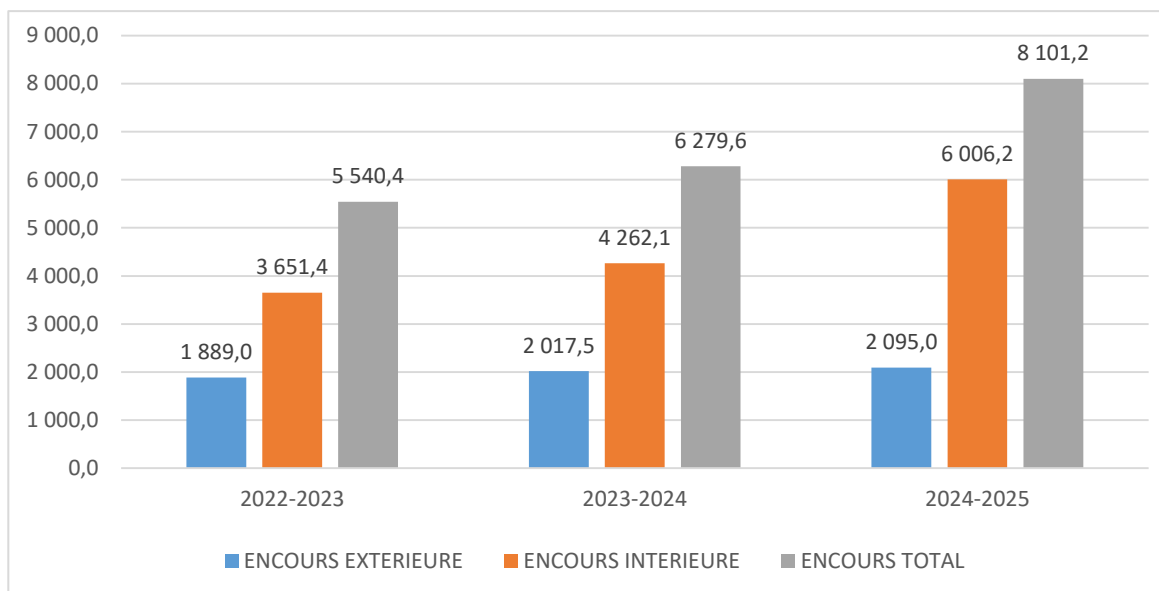
Le service de la dette totale rapporté aux recettes totales hors-dons représente en moyenne 73,2 % durant la période de 2022/2023-2024/2025.

La dette totale de l'administration centrale reste dominée par l'endettement intérieur qui représente en moyenne 69,3 % durant la période sous analyse. Cette situation s'explique par le recours à l'endettement intérieur à travers les émissions des titres

publics et d'autres emprunts auprès de la Banque Centrale pour financer le déficit budgétaire. Le stock de la dette intérieure a passé de 3651,4 Mrds de BIF en 2022/2023 pour se fixer à 6006,2 Mrds de BIF en 2024/2025, soit une augmentation de 64,4 %.

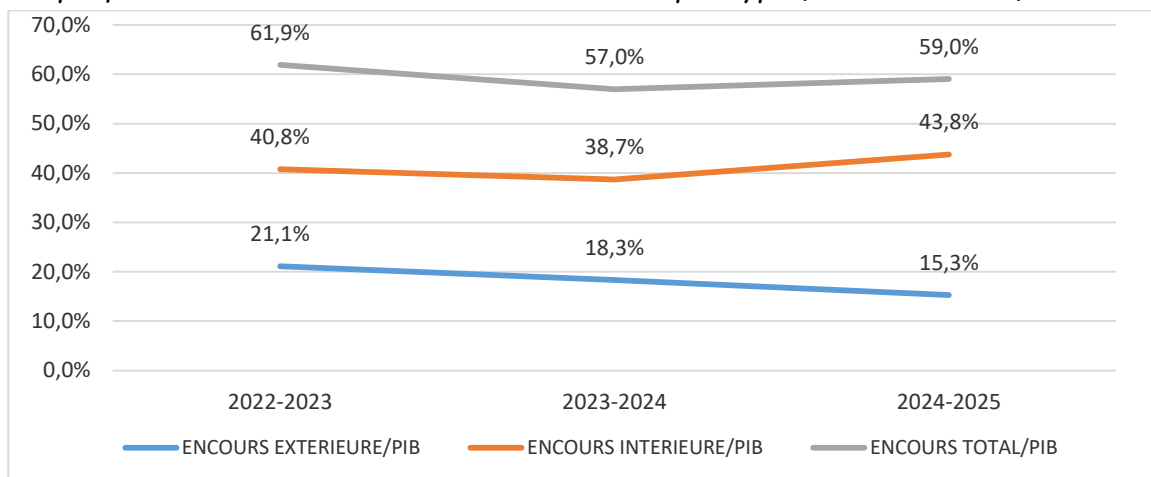
Le recours à l'endettement extérieur de l'administration centrale pour la mise en œuvre des projets de développement se limite aux prêts hautement concessionnels pour une maîtrise du risque de surendettement extérieur. La dette extérieure a passé de 1 889,0 Mrds de BIF en 2022/2023 pour atteindre 2095,0 Mrds de BIF en 2024/2025, soit une augmentation de 10,9%. Cette situation s'explique en grande partie par la récente mesure prise en mai 2023 d'unification de taux de change du BIF face au dollar américain prédominant dans le portefeuille de la dette extérieure.

*Graphique 19: Evolution de l'encours de la dette publique en Mrds du PIB*



Source: Elaboré à partir des données de la DDT

Graphique 20: Evolution de l'encours de la dette par type (en ratio du PIB)



Source: Elaboré à partir des données de la DDT

## 2.2. Perspectives de l'exercice en cours des Finances Publiques

### 2.2.1. Recettes

Les recettes estimées au cours de l'année 2025/2026 s'établissent à 3 688,9 Mrds de BIF contre 2 916,1 Mrds de BIF en 2024/2025, soit un accroissement de 772,7 Mrds de BIF. Cette augmentation est tirée à 41,5% par les recettes non fiscales. Elle est tributaire aux mesures fiscales et non fiscales mises en place d'une part et à la mise en œuvre des réformes déjà engagées et envisagés dans le but d'optimiser la collecte des recettes tout en améliorant la qualité du service rendu aux contribuables d'autre part. Les mesures fiscales et non fiscales prises sont notamment : (i) la restructuration de la taxe de consommation sur la bière, le limonade et l'eau minérale , (ii) la restructuration de la taxe sur le carburant et les lubrifiants; (iii) l'augmentation de la redevance informatique; (iv) le changement du mode de calcul de la redevance administrative, (vi) l'instauration de la redevance administrative ABREMA; (vii) la vente du maïs sec par ANAGESSA; (viii) l'acquisition du titre foncier électronique sécurisé; (ix) la valorisation des vieux boisement de l'Etat; (x) l'augmentation des recettes des minerais; (xi) changement du mode de collecte du prélèvement forfaitaire carburant; l'introduction de la redevance routière et environnementale, etc.

Les réformes en cours de mise en œuvre et envisagées sont entre autres: (i) la digitalisation du système fiscal et douanier qui comprend entre autres la poursuite de la généralisation de l'usage des machines à facturation électronique, le processus d'acquisition d'un système intégré de gestion des taxes internes, l'interfaçage du logiciel ASYCUDA de la douane et l'EBMS, l'élargissement du nombre de produits

contrôlés par le module ASYVAL du logiciel ASYCUDA; la simplification des procédures fiscales et douanières à travers la télé-déclaration et télé-paiement pour les taxes internes et les paiements électroniques au niveau de la douane, (ii) la lutte contre la fraude et la corruption, (iii) le renforcement des missions de contrôle et le recouvrement des recettes courantes et des arriérés d'impôts; (iv) la création de nouveaux bureaux douaniers et la transformation des postes douaniers en bureaux douaniers, (v) la fiscalisation du secteur informel; (vi) le renforcement des capacités des agents de l'administration fiscale et de ses partenaires et (vii) l'introduction des nouvelles taxes.

En ratio du PIB, les recettes fiscales sont estimées à 14,2% en 2025/2026 contre 16,8% de l'exercice 2024/2025 tandis que les recettes non fiscales sont estimées à 5,0% du PIB contre 2,5% de l'exercice 2024/2025.

Tableau 6: Impacts de nouvelles mesures fiscales et de mesures restructurées (en Mrds de BIF)

Libellé	Réalisations des Recettes, exercice 2024-2025	Prévisions des recettes, exercice 2025-2026 par mesure	Impact escompté des mesures comparé à l'exercice 2024-2025
Redevance informatique	7,2	17,7	10,5
Redevance administrative	11,4	36,0	24,6
Prélèvement forfaitaire libératoire	2,4	21,8	19,4
Revenu CAM	0,6	3,0	2,4
Contribution spéciale destinée à l'achat des bancs pupitres, des manuels scolaires, au recrutement des enseignants et à l'appui à la Carte d'Assistance Maladie « CAM».	-	6,0	6,0
Vente des vieux boisements	-	150,0	150,0
Revenus et redevances des carrières + (Recettes des minerais 3T)	8,8	130,0	121,2
Recettes des minerais	4,5	18,1	13,6
Valorisation des champs de palmier à l'huile de l'Etat	-	5,0	5,0
Vente du Maïs par l'ANAGESSA	-	133,9	133,9
Titres fonciers sécurisés	-	30,0	30,0
Frais d'obtention d'une autorisation d'unité d'extraction de l'huile de palm	0,9	1,0	0,1
Surtaxe sur Fer à Béton (SFB)	-	1,3	1,3
Surtaxe sur la bière (SBI)	-	28,0	28,0
<b>TOTAL</b>	<b>35,8</b>	<b>581,8</b>	<b>546,0</b>

Source: OBR

### 2.2.2. Dépenses

En 2025/2026, les dépenses totales sont estimées à 5351,4 Mrds de BIF contre 3952,8 Mrds de BIF en 2024/2025, soit une progression de 35,3%. Cette augmentation est liée essentiellement à la hausse des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses courantes sont estimées à 2643,6 Mrds de BIF contre 2202,3 Mrds de BIF en 2024/2025, soit un accroissement de 20%. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la mise en œuvre de la politique salariale équitable pour les fonctionnaires et agents civils de l'Etat, l'octroi des annales, le recrutement des fonctionnaires et des avancements administratifs de carrière pour tous les fonctionnaires et agents civils de l'Etat et pour toutes les institutions à statuts spéciaux.

Quant aux dépenses en capital, elles sont estimées à 2576,6 Mrds de BIF en 2025/2026 contre 1499,6 Mrds de BIF en 2024/2025, soit une augmentation de 71,8%. Cette progression traduit l'effort du gouvernement à mettre en œuvre des projets structurants d'investissements afin d'impulser le développement économique.

### **2.2.3. Déficit budgétaire et financement**

Pour l'exercice 2025/2026, le solde budgétaire dons exclus est estimé à -8,6% du PIB contre -7,6% en 2024/2025. Cette situation est expliquée par la hausse du budget alloué à l'investissement selon les priorités retenues par le Gouvernement pour booster l'économie et la mise en œuvre effective de la politique salariale équitable.

Le déficit global de l'exercice 2025/2026 dons inclus s'élève à 335,7 Mrds de BIF avec un solde primaire positif de 130 milliards contre 718,8 Mrds de BIF en 2024/2025 avec un solde primaire négatif de 190 milliards.

### **2.2.4. Dette publique de l'exercice 2025/2026**

L'encours de la dette publique s'établirait à 9 324,8 Mrds au 30 juin 2026 contre 8 101,2 Mrds de BIF au 30 juin 2025, soit une augmentation de 15,1 %. Cette hausse est en liaison avec les nouveaux décaissements et la variation de taux de change.

Le service de la dette publique pour l'année en cours est estimé à 1 824,0 Mrds à fin juin 2026, soit 150,1 pour la dette extérieure et 1 673,9 pour la dette intérieure, soit 91,8%.

Le montant payé en principal s'élève à 1 551,7 milliards et les intérêts payés totalisent 136,2 milliards, soit respectivement 85,1 % et 14,9 %.

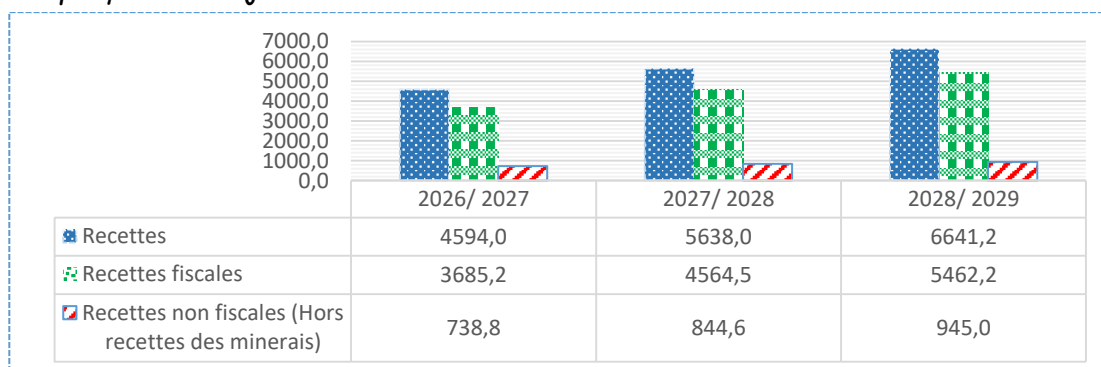
## 2.3. Projections Budgétaires 2026/2027-2028/2029

### 2.3.1. Projection des recettes

La progression des recettes continuerait à s'améliorer au cours de la période 2026/2027 à 2029/2030. Elles passeraient de 4 594,0 Mrds de BIF en 2026/2027 à 6 641,2 Mrds de BIF en 2028/2029, soit une augmentation moyenne annuelle de 21,6%. Cette situation est imputable à l'augmentation attendue des recettes fiscales et non fiscales ainsi que celle des recettes issues des minerais. Les recettes fiscales augmenteraient de 30,4% en moyenne en passant de 3 685,2 Mrds de BIF en 2026/2027 à 5 762,2 Mrds de BIF en 2028/2029 tandis que les recettes non fiscales passeraient de 738,8 Mrds en 2026/2027 à 945,0 Mrds; soit une croissance moyenne annuelle de 2,06%.

Cette performance serait liée non seulement à la croissance économique attendue mais également à la poursuite des réformes entreprises dans le cadre de la mobilisation des ressources notamment: (i) la poursuite de la digitalisation de tout le processus de recouvrement des recettes internes; (ii) le renforcement du système de contrôle et vérification tant au niveau des recettes internes que douanières; (iii) la distribution des machines à facturation électronique; (iv) le suivi et le contrôle rigoureux de l'utilisation de la machine à facturation électronique; (v) la contribution des nouvelles sociétés dans l'extraction minière ; (vi) le renforcement des matériels de surveillance et de contrôle des marchandises importées, (vii) le renforcement du Partenariat Public Privée, etc.

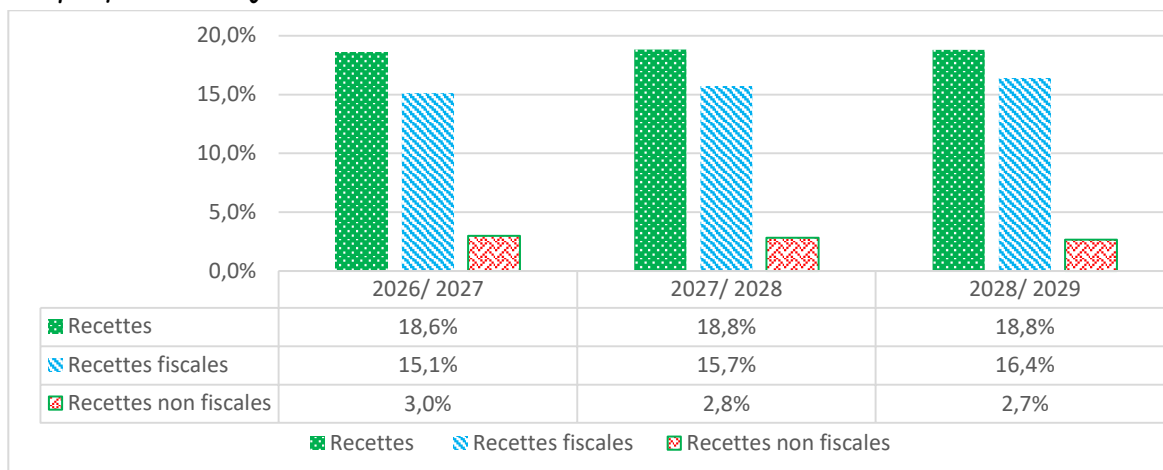
Graphique 21: Projection des recettes en Mrds de BIF



Source : Elaboré à partir des données de l'OBR

En ratio du PIB, les recettes totales passeraient de 18,6% en 2026/2027 à 18,8% en 2028/2029. La pression fiscale est projetée à 15,1% en 2026/2027 et à 16,4% en 2028/2029.

Graphique 22: Projection des recettes en ratio du PIB



Source: Elaboré à partir des données de l'OBR et du cadrage

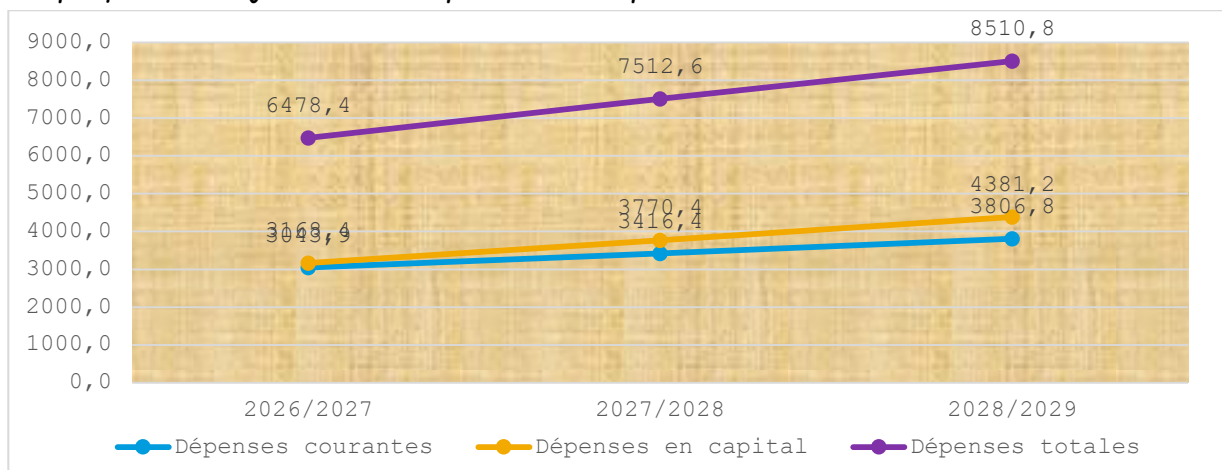
### 2.3.2. Projection des dépenses

Les dépenses publiques totales sont projetées à la hausse sur la période 2026/2027-2028/2029. Elles passeraient de 6 478,4 Mrds de BIF à 8 510,8 Mrds de BIF, soit une progression moyenne de 16,7% sur la période de projection. Cette hausse serait expliquée par l'accroissement des dépenses en capital.

Les dépenses courantes passeraient de 3 043,9 Mrds de BIF en 2026/2027 à 3 806,8 Mrds de BIF en 2028/2029, soit une augmentation moyenne de 12,94%. Cette progression est essentiellement liée à l'avancement des grades des fonctionnaires des agents civils de l'Etat et des institutions à statut spéciaux.

Quant aux dépenses en capital, elles passeraient de 3 168,4 Mrds à 4 381,2 Mrds de BIF, soit une augmentation moyenne de 19,39%. Cet accroissement est consécutif à la réalisation des projets d'investissements publics pour opérationnaliser le programme d'actions prioritaires du PND révisé en vue d'atteindre les objectifs de la vision « Burundi, Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060 ».

Graphique 23: Projection des dépenses sur la période 2026/2027-2028/2029



Source: MFBEN/CCMB

### 2.3.3. Projection des soldes budgétaires et de financements

Malgré les réformes envisagées pour améliorer la performance en matière de mobilisation des ressources internes et externes ainsi que la maîtrise des dépenses publiques, le solde budgétaire base caisse demeurerait déficitaire mais afficherait des améliorations par rapport aux années antérieures. Ainsi, le solde budgétaire hors dons (base caisse) est projeté à -7,6% du PIB en 2026/2027, -6,3% en 2027/2028 et à -5,3% du PIB en 2028/2029.

Les déficits budgétaires projetés seront essentiellement financés sur les ressources nationales. Le recours au financement du secteur non bancaire sera privilégié au détriment des avances de la Banque centrale.

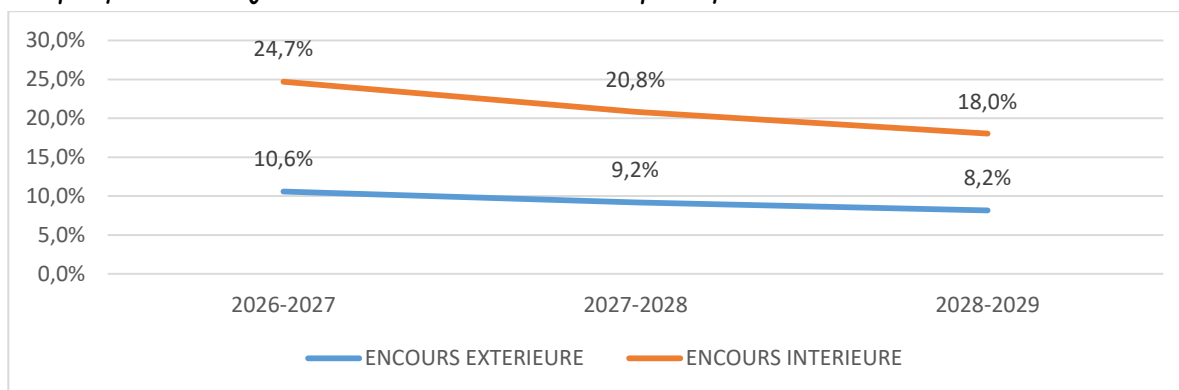
### 2.3.4. Projection de la dette publique

La dette publique totale est projetée à 8 740,3 Mrds au 30/6/2027 et se fixerait à 9 247,3 Mrds au 30/6/2029. Elle serait composée de la dette extérieure à hauteur de 2 621,5 Mrds de BIF et de la dette intérieure de 6 118,8 Mrds de BIF au 30/6/2027. La dette extérieure s'élèverait à 2 883,7 Mrds et la dette intérieure à 6 363,7 Mrds au 30/6/2029.

Le recours à l'endettement intérieur auprès de la Banque Centrale sera limité en privilégiant le développement du marché primaire et secondaire des titres publics. En outre, le Gouvernement continuera de recourir à l'endettement extérieur hautement concessionnel pour la mise en œuvre de projets de développement.

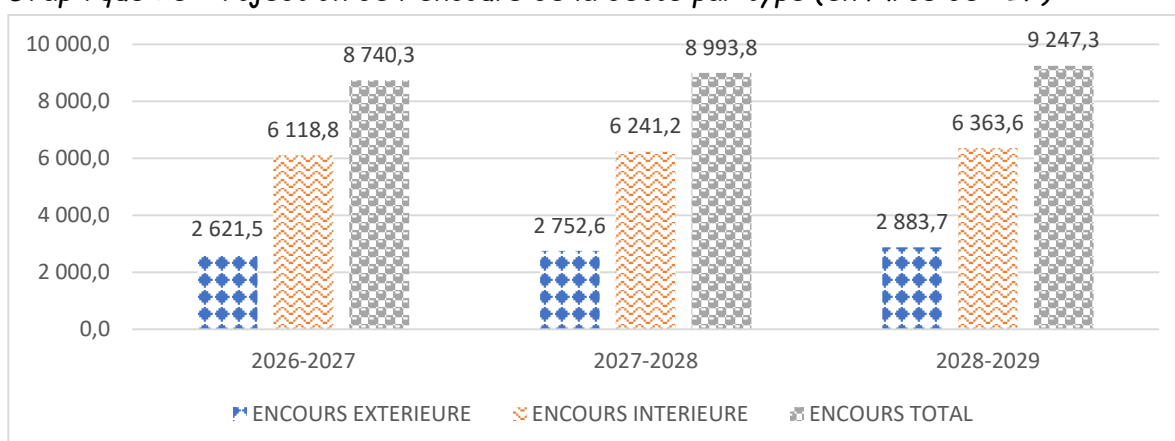
En ratio du PIB, le stock de la dette totale devrait se situer en moyenne à 30,5% durant la période de projection 2027-2029 contre 59,3% en moyenne sur la période 2022/2023-2024/2025. Cette baisse s'expliquerait par une croissance plus proportionnelle du PIB nominal supérieure à celle de la dette publique. Le service de la dette totale rapporté aux recettes hors-dons devrait se fixer en moyenne à 46,5%.

Graphique 24: Projection du stock de la dette publique en % du PIB



Source: MFBEN/DDT

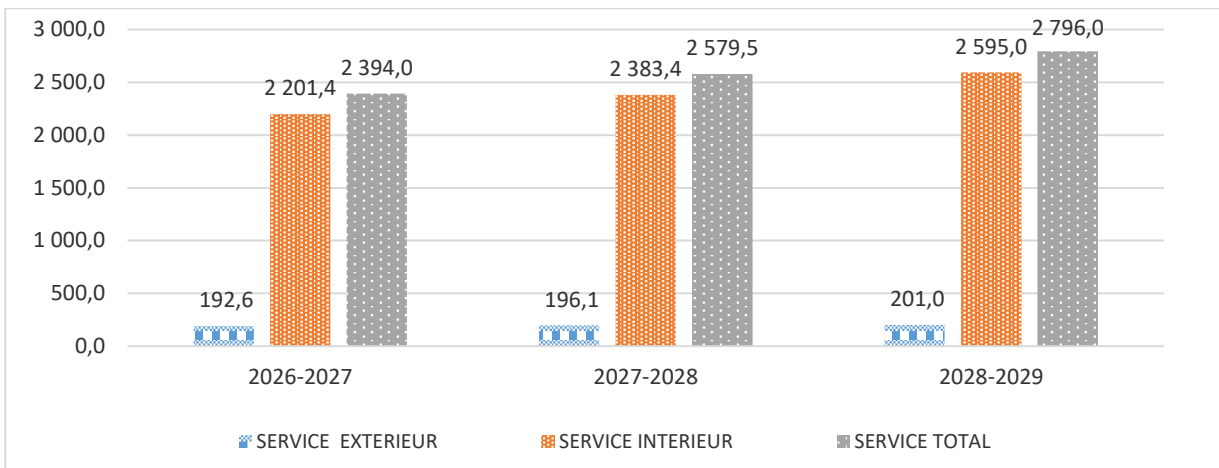
Graphique 25: Projection de l'encours de la dette par type (en Mrds de BIF)



Source: MFBEN/DDT

Sur la période de projection, le service de la dette publique augmenterait passant de 2 394,0 Mrds de BIF en 2026/2027 à 2 796,0 Mrds de BIF en 2028/2029. Le service de la dette intérieure afficherait une progression de 17,9% sur la période de projection, s'établissant de 2 201,4 Mrds de BIF en 2026/2027 à 2 595,0 Mrds de BIF en 2028/2029 alors que la dette extérieure augmenterait de 4.4 %, passant de 192,6 Mrds de BIF en 2026/2027 à 201,0 Mrds de BIF en 2028/2029.

Graphique 26: Projection du service de la dette (en Mrds de BIF)



Source: MFBEN/DDT

Dans le cadre de renforcer la transparence en matière de gestion de la dette, le champ de couverture des statistiques de la dette publique sera élargi pour intégrer la dette des entreprises publiques et des collectivités locales en vue d'une maîtrise du risque budgétaire y afférent. Un cadre de communication avec les investisseurs éventuels sera mis en place pour faciliter l'élaboration du plan annuel d'émissions des titres publics. La stratégie de gestion de la dette à court et moyen terme déjà élaborée continuera à guider la politique d'endettement du pays. Un plan annuel de financement sera régulièrement élaboré et fera objet d'annexe à la loi des finances.

## **CHAPITRE 3: PRIORITES STRATEGIQUES ET CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME CENTRAL (CDMT CENTRAL) 2026/2027-2028/2029**

### **3.1. Priorités stratégiques**

La présente section traite des priorités nationales et intersectorielles retenues pour la période 2025-2027 en lien avec les orientations du Plan National de Développement révisé 2018-2027 et de la Vision « Burundi, pays Émergent en 2040, Développé en 2060 » ainsi que la feuille de route gouvernementale retracée dans le Programme de Réformes pour la Stabilisation Macroéconomique du Burundi (2025-2027) ; visant à traduire les priorités nationales en un ensemble d'actions concrètes, séquencées en réponse aux déséquilibres persistants qui freinent la croissance du pays.

#### **3.1.1. Priorités nationales et intersectorielles**

La présente partie montre les priorités nationales retenues pour la période 2026-2028, en cohérence avec les orientations du Plan National de Développement révisé 2018-2027 et la Vision « Burundi, pays émergent en 2040, développé en 2060 ». Elle s'inscrit également dans la feuille de route gouvernementale définie par le Programme de Réformes pour la Stabilisation Macroéconomique du Burundi (2025-2027).

Ces priorités visent à traduire les grandes orientations stratégiques en actions concrètes, planifiées, afin de répondre aux déséquilibres persistants qui freinent la croissance économique et le développement du pays.

Après l'adoption de la Vision « Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays développé en 2060 » en date du 20 mars 2023, le Gouvernement du Burundi a procédé à la révision du Plan National de Développement 2018-2027 et de son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et à l'élaboration des documents de politique et stratégie sectorielle.

Pour pouvoir s'aligner à cette Vision, le PND révisé a repris les cinq (5) piliers, les trois (3) enjeux et les vingt-deux (22) objectifs Stratégiques de la Vision 2040 et 2060 et a permis de prioriser les actions dans 18 programmes prioritaires et dans 72 projets. Le PND révisé inclut 102 indicateurs d'effet et 9 indicateurs de suivi pour évaluer l'impact de ces actions. Les projets retenus couvrent les principaux axes du développement et visent à renforcer la transformation économique, à améliorer les services sociaux, et à mettre en place une gouvernance efficace pour des résultats mesurables.

Les priorités nationales inscrites dans le PND 2018-2027 révisé s'articulent autour de la transformation structurelle de l'économie, du développement du capital humain, du renforcement de la gouvernance et de la résilience environnementale. Elles traduisent la volonté du Gouvernement d'atteindre une croissance inclusive et durable, conformément aux orientations stratégiques du PND révisé 2018-2027.

**Au niveau de l'agriculture et la sécurité alimentaire**, les principales actions prioritaires suivantes ont été retenues : (i) acquisition de semences de maïs hybride pour la saison A 2027 dans le cadre du PNSSB, (ii) poursuivre la subvention des engrais distribués aux agriculteurs en 2027ABC ; (iii) acquisition des plants d'avocatier Variété Hass dans le cadre de promouvoir et de développer la filière avocat ( Achat plants, suivi des procédures du marché, mission de réception , de transport et de distribution des plants) au niveau des BPEAE ; (iv) Construire des ouvrages d'irrigation collinaire à Gahoko - Rwahona en commune Cankuzo de la province Buhumuza, et réhabilitation des ouvrages d'irrigation dans la marais de Nyakijima en commune Ngozi de la province Butanyerera.

**S'agissant de l'élevage**, la priorité est accordée aux actions suivantes : (i) Construire le laboratoire Vétérinaire à Burunga, (ii) Faciliter la mise en place des centres naisseurs cunicoles et porcins en partenariat public privé, ainsi que (iii) Mettre en place une éclosierie régionale ; (iv) Réhabiliter et étendre les infrastructures du Laboratoire Vétérinaire de Gitega ; (v) Réhabiliter la clinique vétérinaire des petits animaux au Labovet ; (vi) Importer 380 lapins de race améliorée de la catégorie des grand-parentaux et 26 tonnes d'aliments, un lot de médicaments ; et (vii) Finaliser les quatre chantiers ( Mparambo, Muzenga, Kigarika, Karusi) des centres cunicoles primaires en cours de construction par OBUHA.

**En matière d'administration du territoire**, le Gouvernement s'engage à mener prioritairement les actions suivantes: (i) Déployer sur tout le territoire la plateforme digitale de l'état civil et production de la carte d'identité biométrique ; (ii) Assurer l'enregistrement de tous les citoyens pour la constitution du registre électronique de la population ;

**Au niveau de la sécurité publique**, les actions suivantes sont envisagées sont : (i) Construire un bâtiment abritant les services de la PNB, à l'Ex-ENAPO ; (ii) Réhabilitation des infrastructures du CP Kirundo ; (iii) Réhabiliter les bâtiments de Maramvya pour les bureaux de la Logistique

**Pour le secteur des TIC**, les actions suivantes sont envisagées : (i) Digitaliser les écoles secondaires Publiques par EduAssure ; (ii) Digitaliser les structures sanitaires publiques par la plateforme HealthAssure ; (iii) Acquérir les outils de monitoring et d'administration de l'infrastructure réseau, système et sécurité du MFBEN à savoir Splunk Enterprise Security pour l'Analyse & corrélation des logs (SIEM), Burp Suite Professional pour les tests d'applications web, Cobalt Strike pour la simulation offensif des attaques, Nessus pour la couverture exhaustive des vulnérabilités et Solarwinds pour le monitoring du réseau en temps réel ; (iv) Acquérir une bande passante internet de 1Gb/s pour tout le building du MFBEN, et (v) Acquérir un système d'évaluation et de reporting des indicateurs clés de performances (avec tableau de bord) des projets d'infrastructures numériques.

**Pour le secteur de l'énergie**, le Gouvernement envisage prioriser plusieurs actions. Il s'agit notamment de : (i) Fournir les lots des matériels électriques destinés à l'électrification de 55 centres de l'intérieur du pays à raison de 150 km pour Moyenne Tension (MT) et 205 km pour BT.; (ii) Electrifier toutes les zones administratives qui n'ont pas accès au réseau d'interconnexion électrique; (iii) Produire 2300T des briquettes à base de la tourbe.

Le secteur de **L'Eau Potable et Assainissement de base**, le Gouvernement envisage d'accélérer la tendance actuelle en matière d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement améliorées et de consentir beaucoup d'efforts dans: (i) Exécuter les extensions du réseau eau potable dans 18 centres du Pays; (ii) Construire, réhabiliter et faire des extensions des AEP en milieu Rural; etc.

**S'agissant des infrastructures de transport**, les actions prioritaires suivantes seront entreprises :

Pour améliorer le **secteur du transport routier** les actions suivantes ont été retenues : (i) Acquérir 8 engins pour l'OBuha, (ii) Entretien l'éclairage public sur la RN5 et RN4, (iii) Etude de faisabilité du projet de chemin de fer Gitega-Kindu, (iii) Etudes de Développement du transport urbain dans la Capital politique Gitega, (iv) Reclassification, codification de la voirie de la ville de Bujumbura, (v) réhabilitation des routes et des ponts, etc.

Pour le améliorer et rendre visible le **secteur de la jeunesse** et culture, il est envisagé de Construire le bloc administratif de la Maison de la Culture.

**Quant aux transports lacustres, infrastructures portuaires et ferroviaires**, le Gouvernement a mis dans ses priorités les actions suivantes :(i) moderniser et étendre

le port de Bujumbura ; (ii) construire le port de Rumonge; (iv) construire le port de Kabonga; (v) Acquérir deux bateau à canot rapide pour assurer le transport lacustre des passagers entre Bujumbura et Nyanza Lac ; (vi) Construire un quai d'accostage à Rumonge ; (vii) Construire l'infrastructure d'accueil des passagers lacustres au Port de Bujumbura, etc.

Concernant le **transport aérien**, (i) réhabiliter, étendre et moderniser l'aéroport international Melchior NDADAYE; (ii) construire l'Aéroport International de Bugendana et de l'aérodrome de Kabamba; (iii) construire et réhabiliter les aérodromes; (iv) acquérir la flotte (pour les passagers et pour le cargo) pour la Compagnie Burundi Airlines ; (v) construire deux complexes hôteliers de la compagnie Burundi Airlines (l'un au centre-ville et l'autre au site Kiyange).

**Au niveau du secteur du commerce**, les actions suivantes ont été prévues (i) diagnostiquer l'environnement des exportations pour contribuer à la levée des barrières non-tarifaires limitant les exportations ; (ii) introduire un régime commercial simplifié en faveur des petits commerçants ; (iii) mettre en place une plateforme des producteurs des services en vue de promouvoir les exportations; (iv) identifier les produits non traditionnels à plus forte valeur ajoutée à travers une analyse de la demande internationale ; (v) élaborer des stratégies sectorielles de promotion des chaines de valeur à haut potentiel d'exportation, etc.

**S'agissant du secteur des mines et carrières**, les actions suivantes ont été priorisées : (i) Appuyer les travaux d'exploration minière et Achat des équipements modernes pour la recherche géologique, (ii) Appuyer les coopératives minières par l'acquisition des équipements supplémentaires d'exploitation minière, etc.

Dans le but d'encourager l'exploration et l'exploitation minières et attirer l'investissement privé, le Gouvernement va: (i) poursuivre l'actualisation du cadre législatif et réglementaire pour le rendre plus attractif; (ii) promouvoir la responsabilité sociale/sociétale des entreprises minières (iii) orienter les exploitants artisanaux vers des sites préalablement explorés et évalués; (iv) favoriser la création de l'industrie extractive au niveau local pour donner une valeur ajoutée aux minerais et encourager la transformation locale des produits miniers par la mise en place d'une fiscalité favorable afin de créer une valeur ajoutée sur l'exploitation des substances minérales, etc.

**Au niveau de l'industrie**, les actions prioritaires envisagées sont : (i) Production de plants de caféiers dans toutes les Provinces du pays ; (ii) Construire toute la structure en béton armé du building administratif du BBN, etc.

**Concernant le Tourisme**, le Gouvernement compte (i) Réhabilitation et aménagement des sites touristiques, (ii) Acquisition des bateaux de plaisance; etc.

**Pour ce qui est de l'éducation**, les actions à mener prioritaires dans ce secteur sont entre autres: (i) Acheter les équipements pour les écoles à régimes d'internat (matelas); (ii) Acheter 10 véhicules pour les écoles à régime d'internat (LYCEE KANYINYA; ITAB BUGWANA, LYCEE RUMONGE; ETMA MAKAMBA; LYCEE MURURE; ITAB MWAKIRO, LYCEE BUKINGA, ETG MUTUMBA; LYCEE St AUGUSTIN DE GITARAMUKA, Petit Séminaire de Mugeru, (iii) Recruter 5000 enseignants pour réduire l'effectif des bénévoles ; (iv) Etendre le programme d'alimentation scolaire en faveur de 90 107 écoliers bénéficiant le programme de cantines scolaires, (v) Pérenniser le Programme d'Alimentation Scolaire pour nourrir 61 831 écoliers de Buhumuza (Ruyigi, Gisuru et Butaganzwa) anciennement géré par le CRS, ainsi que (vi) Construire à Rusi un home des formateurs (maison de 5 niveaux) et ses terrains de sports.

S'agissant du **secteur de la Santé**, le Gouvernement compte: (i) poursuivre le financement basé sur la performance couplé à la gratuite CAM rénové et soins des retraites ; (ii) Finalisation de l'hôpital de district Nyabikere ; (iii) Finalisation de l'hôpital de district BUSONI ; (iv) construction de la partie ABREMA d'un complexe national de laboratoire de contrôle qualité des médicaments (ABREMA, ABREVEPA, BBN); (v) construction du centre national de référence en cancérologie ; (vi) parachèvement des travaux de construction de l'hôpital de Bwiza-JABE ; (vii) parachèvement des travaux de construction de l'hôpital (bloc imagerie+ laboratoire en étage ; système d'évacuation RDC des eaux, RDC + administration ainsi que bloc opératoire) ; (viii) parachèvement des travaux de construction de l'hôpital kamenge ; (ix) construction de l'hôpital communautaire de Marangara ; (x) construction de l'hôpital communautaire de Ntega ; (xi) construction de l'hôpital communautaire Mishiha ; (xii) parachèvement des travaux de construction du bloc Kira Muvyeyi à l'hôpital régional de Gitega ; (xiii) construire et équiper le CDS bloc promotion santé, morgue, cuisine des accompagnants, homes pour les titulaires et personnel, installation intérieure électrique, installation photovoltaïque et zone à déchet) ; (xiv) construire et équiper le CDS Gihungwe ; (xv) construire et équiper le CDS Gatura ; (xvi) effectuer les études de rénovation de quatre hôpitaux régionaux pour les ramener à niveau de

l'hôpital (Gitega, Ngozi, Makamba et Cankuzo); (xvii) équipement des hôpitaux en cours de finalisation (kamenge, Ruziba, Bwiza Jabe, Nyarusange, Kibuye, CDS Ntamba, CDS Muvumu et le CDS Buyenzi 24ème avenue),

Pour le **secteur de la protection sociale**, les priorités suivantes seront prises en compte: (i) digitaliser le secteur de protection sociale; (ii) Mettre en place un cadre réglementaire et assurer la prise en charge médicale des personnes vulnérables (CSU); (iii) Appuyer la réforme des prestations en pension des retraités, etc.

### **3.1.2. Quelques réalisations du PND (2018-2027) Révisé**

#### **3.1.2.1. Transformation structurelle pour une économie durable et numérique**

*Au niveau des infrastructures routières*, le réseau routier national classé du Burundi totalise environ 5 211 km, dont 1 646 km sont bitumés. Parmi ces routes, plusieurs tronçons clés ont fait l'objet de travaux de réhabilitation ou de construction. En milieu urbain, près de 160 km de voirie urbaine ont été pavés et améliorés, contribuant à réduire les difficultés majeures liées aux transports dans les villes principales.

Depuis 2018, environ 150 km de routes stratégiques ont été renforcées ou construites, notamment dans les corridors économiques reliant le Burundi à ses voisins, comme la route reliant Bujumbura à la frontière tanzanienne, dont la résilience aux impacts climatiques a été améliorée. Un effort considérable a été porté sur la réparation des nids-de-poule, avec plus de 172 000 m<sup>2</sup> de chaussée réparée sur les principales voies, équivalant à environ 30 km de routes réparées sur une largeur type.

Des travaux d'entretien et des études routières ont été intensifiés grâce à des financements publics et partenaires internationaux pour assurer la pérennité et la durabilité des infrastructures.

*En termes d'infrastructures industrielles*, plusieurs projets de construction et rénovation d'usines agro-industrielles ont été initiés, notamment pour la transformation locale des produits agricoles. Ces projets s'inscrivent dans la stratégie du PND visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire et à favoriser la création de valeur ajoutée locale.

*La production électrique*, moteur clé de l'industrialisation, est aujourd'hui d'environ 100 MW avec trois centrales énergétiques mises en service récemment. Or, le besoin estimé pour une industrialisation crédible est d'environ 400 MW, indiquant un gap encore important.

*Au niveau de l'agriculture*, la mécanisation agricole reste limitée mais des efforts sont notables avec l'introduction progressive de mécanismes pour appuyer l'agriculture mécanisée, notamment grâce à des programmes d'acquisition d'équipements et intrants modernes soutenus par des partenaires techniques et financiers.

### **3.1.2.2. Développement du capital humain et inclusion sociale**

Entre 2018 et 2025, le Burundi a enregistré plusieurs progrès notables dans le secteur de l'éducation et de la santé, avec un fort impact sur le capital humain du pays.

*Au niveau de l'éducation*, le pays compte environ 2750 écoles fondamentales avec un nombre croissant de classes construites chaque année depuis 2018, plus de 1 500 nouvelles classes ayant vu le jour durant cette période. Le taux brut de scolarisation au cycle fondamental a atteint environ 89% en 2019, avec une hausse régulière, même si le taux d'achèvement reste autour de 32%, ce qui souligne les défis persistants de rétention scolaire. Au niveau préscolaire, la progression est plus rapide, avec un taux moyen annuel de croissance des effectifs scolarisés de 12,4% entre 2014 et 2020. Plus de 20 nouvelles salles de classe ont été construites dans les zones rurales ciblées (Nyanza-Lac, Kayogoro) entre 2022 et 2025, accompagnées d'infrastructures sanitaires adaptées. Les effectifs dans la formation professionnelle ont également augmenté, avec une croissance de près de 29% ces dernières années, contribuant à la qualification de la main-d'œuvre.

*Concernant le secteur de la Santé*, en santé maternelle, les actions ont permis de réduire le taux de mortalité maternelle en fournissant des soins obstétricaux d'urgence et en formant des professionnels de santé qualifiés dans plusieurs provinces. Des programmes de sensibilisation et de planification familiale ont touché plusieurs millions de personnes, entraînant une meilleure couverture sanitaire, notamment en zones rurales. Les infrastructures sanitaires ont été renforcées dans les écoles et les communautés, améliorant les conditions d'hygiène et réduisant la prévalence de maladies liées à la mauvaise hygiène. Le nombre de formations sanitaires de base (FOSA) s'élève désormais à près de 964 unités, dont une centaine nouvelle ou rénovée depuis 2018 ciblant prioritairement les régions à faible couverture sanitaire. 11 services pilotes digitalisés au terme du premier semestre 2022-2023, facilitant ainsi l'enregistrement rapide des naissances dans les formations sanitaires (FOSA).

### 3.1.2.3. Environnement et patrimoine culturel et naturel

Depuis 2018, les réalisations du Burundi en matière de résilience climatique et de gestion environnementale sont marquées par des chiffres et actions significatives : (i) Plus de 5 000 hectares de terres irriguées ont été réhabilités, permettant une meilleure production agricole, (ii) La restauration de bassins versants a été effectuée dans plusieurs zones sensibles, contribuant à freiner l'érosion des sols et à améliorer la disponibilité en eau, (iii) Des systèmes d'alerte précoce ont été mis en place dans au moins une dizaine de régions pour anticiper et limiter les impacts des aléas climatiques comme les inondations et sécheresses ; (iv) Le réseau routier bénéficie de projets de renforcement intégrant une conception résiliente, couvrant environ 150 km de routes stratégiques à risque, particulièrement le corridor Burundi-Tanzanie ; (v) Depuis 2018, le Burundi a planté avec la participation active des communautés locales environ 50 millions d'arbres dans le cadre du projet national de reboisement «Ewe Burundi Urambaye» ; (vi) Aménagement et gestion participante de pépinières d'arbres fruitiers et forestiers dans toutes les provinces, avec plantation systématique d'environ un hectare d'arbres par village ; (vii) Plantation de massifs forestiers importants comme les eucalyptus à Gakara (2 000 ha) et Gahuni (estimé à des milliers d'hectares), ainsi que le massif de pinus à Vyanda couvrant environ 5 000 hectares, (viii) Plus de 10 000 plants d'arbres ont été plantés dans la seule commune de Giteranyi en 2023, dans le cadre d'initiatives communautaires de reforestation pour la protection des sols et la lutte contre l'érosion ; (ix) Réhabilitation et bornage cadastral des territoires de parcs nationaux comme la Rusizi et la Kibira, renforçant leur protection juridique contre les défrichements illégaux; (x) Mise en place d'infrastructures et d'équipements modernes permettant une meilleure surveillance des aires protégées, ainsi que des programmes de formation pour les gardes forestiers, (xi) Promotion de l'agroforesterie à grande échelle dans les zones rurales, combinant cultures vivrières et plantations d'arbres pour préserver la biodiversité tout en améliorant la sécurité alimentaire.

#### **3.1.2.4. Gouvernance, paix, réconciliation**

Le gouvernement a réalisé un progrès significatif dans la mise en œuvre de ses actions programmées, avec un taux de réalisation global de 85,5% au premier semestre de l'exercice 2022-2023, accompagné d'une consommation budgétaire rigoureuse à hauteur de 88,07%, témoignant d'une gestion efficace et conforme aux prévisions budgétaires.

Sur le plan foncier, la sécurisation des terres a été renforcée par la délivrance de 3 593 titres de propriété sur un objectif initial de 3 667, soit un taux d'exécution de presque 98%. Cette avancée favorise la stabilité sociale et économique en garantissant aux citoyens des droits fonciers sécurisés. Le système d'enregistrement a été optimisé grâce à la collaboration accrue entre les services fonciers communaux et les conservateurs des titres fonciers, facilitant ainsi la lutte contre les conflits fonciers.

Un projet majeur de renforcement des capacités institutionnelles et statistiques a été mis en œuvre pour améliorer la qualité des données publiques, la gouvernance et le suivi des politiques. Cette initiative a permis l'amélioration des outils statistiques nationaux, le renforcement de la transparence et de la reddition de comptes, et le développement des compétences des agents publics.

Par ailleurs, les actions en matière de paix et de sécurité ont contribué à la consolidation de la stabilité politique et sociale. La justice a été renforcée à travers la formation des magistrats, l'amélioration des infrastructures judiciaires et la facilitation de l'accès à la justice pour les populations, contribuant ainsi à un climat favorable à la cohésion nationale.

#### **3.1.3. Programme d'investissement public (PIP) en lien avec le PND 2018-2027 révisé**

Pour atteindre les objectifs fixés par la Vision à travers le PND révisé, le coût des besoins exprimés par les porteurs de projets éligibles au PIP 2026 -2029 initial reste relativement mobilisable par rapport au cadrage budgétaire 2026-2029, notamment en ce qui concerne les ressources internes. Cependant, la faisabilité pratique de ce financement suppose une concentration des ressources sur les projets véritablement structurants, tout en suspendant ou en réduisant drastiquement les dépenses liées aux

équipements de bureaux et assimilés, souvent considérés à tort comme des investissements publics.

### 3.1.2.1. Répartition des dépenses du PIP 2026-2029 arrimé au cadrage par axe du PND révisé

L'analyse de la répartition des investissements par axe du PND révisé montre que sur la période 2026-2027, l'axe 1 et l'axe 2 vont enregistrer plus d'allocations, respectivement 74,8% et 19,2% contre 3,6% pour l'axe 5 et 2,4% pour l'axe 3.

Tableau 7: Répartition des dépenses du PIP 2025-2027 par axe du PND révisé (en milliards de BIF)

AXES DU PND	2026/2027		2027/2028		2028/2029	
	Montant	Poids	Montant	Poids	Montant	Poids
Axe 1. Transformation structurelle pour une économie durable et numérique	2971,8	74,80%	2165,5	72,62%	1861,2	70,76%
Axe 2. Développement du capital humain et inclusion sociale	763,3	19,21%	541,6	18,16%	674,2	25,63%
Axe 3. Environnement et patrimoine culturel et naturel	96,7	2,43%	109,3	3,67%	63,97	2,43%
Axe 5. Gouvernance, paix, réconciliation et mobilisation des ressources	141,3	3,56%	165,4	5,55%	30,75	1,17%
<b>Total général</b>	<b>3973,1</b>	<b>100%</b>	<b>2981,9</b>	<b>100%</b>	<b>2630,1</b>	<b>100%</b>

**Source:** *Elaboré à partir des données du PIP 2026-2029*

### 3.1.2.2. Principales priorités du PIP 2026-2029 par axe stratégique du PND révisé

Le Gouvernement de la République du Burundi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa vision «Burundi Pays Emergent en 2040, Pays développé en 2060», a arrêté un ambitieux programme d'investissements publics pour la période 2026-2029. Ce programme vise à consolider les acquis des réformes structurelles et à accélérer la transformation économique et sociale du pays, en parfaite cohérence avec les objectifs du Plan National de Développement 2018-2027 révisé (PND). L'exécution de

ce portefeuille de projets permettra de renforcer significativement la résilience des populations et de poser les bases d'une croissance inclusive et durable.

Dans le domaine de la santé et protection sociale, le gouvernement ambitionne d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité et d'étendre la couverture sociale aux couches les plus vulnérables. La stratégie repose sur la modernisation des infrastructures hospitalières, l'équipement en plateau technique et la digitalisation des services.

A cet effet, les actions prioritaires porteront sur : (i) La construction de l'Hôpital de la Police Nationale et du Centre National de Cancérologie et d'un complexe de laboratoires multisectoriels, afin de doter le pays d'infrastructures de santé spécialisées de référence; (ii) Le projet MERANKABANDI, qui vise l'inscription de 250 000 ménages au Registre social national, incluant 8 000 ménages réfugiés et 12 000 ménages des communautés d'accueil. Ce projet prévoit également des transferts monétaires au profit de 200 000 bénéficiaires réguliers et 100 000 bénéficiaires en situation d'urgence; (iii) Le Projet Soleil NYAKIRIZA, qui cible l'électrification par systèmes solaires photovoltaïques d'un nombre significatif de centres de santé et d'écoles, améliorant ainsi la qualité des services sociaux de base ; (iv) Le Projet d'amélioration de la disponibilité des intrants et autres produits de santé, pour garantir un approvisionnement régulier et sécurisé en médicaments essentiels.

Dans le domaine des **infrastructures, transports et connectivité logistique**, la modernisation des infrastructures de transport et la consolidation de la position du Burundi en tant que hub logistique régional constitue une priorité absolue. L'objectif est de désenclaver les zones de production, de fluidifier les échanges et de réduire les coûts de transport.

A cet égard, le gouvernement mettra l'accent sur : (i) Le Projet de Développement du Corridor de Transport sur le Lac Tanganyika - Phase I, comprenant la réhabilitation de 190 mètres du quai cargo Nord et de 400 mètres du quai cargo Sud, la construction d'une darse marine et d'un quai passager, l'acquisition de 3 navires (Remorqueur, Patrouilleur et Sauvetage) et de 2 grues de 20 tonnes, ainsi que l'aménagement de 11 km de voies d'accès au port de Bujumbura ; (ii) Le Projet de bitumage des tronçons RN1, RN15, RN22 et leurs axes connexes, ainsi que le Projet d'aménagement et de bitumage de la RN16 LOT 2, représentant un linéaire total de 90 km de routes

réhabilitées et élargies; (iii) Le Projet de Résilience des Transports (PRT), qui prévoit la réhabilitation de 16 points critiques sur le réseau routier et la remise en état de 2 sections sur la RN3, avec pour objectif une réduction du temps de trajet de 25 minutes sur l'axe Bujumbura-Gitaza et une baisse de 15 accidents mortels par an ; (iv) Le Projet d'aménagement du chemin de fer, pour compléter l'offre multimodale de transport.

Le secteur de l'énergie est appelé à jouer un rôle catalyseur pour le développement économique. La stratégie gouvernementale combine l'extension des réseaux, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de la performance des utilisateurs.

Les interventions structurantes concernent : (i) Le Projet Hydroélectrique de Jiji et Mulembwe (PHJIMU), dont la mise en œuvre effective est une priorité nationale pour accroître la capacité de production nationale ; (ii) Le Projet d'Accélération de la Transformation de l'Accès à l'Energie Propre (ASCENT-BDI), qui prévoit la construction et le renforcement de 98,55 km de réseaux de distribution, le raccordement de 7 950 ménages au réseau national et la fourniture d'un accès amélioré à l'électricité pour 22 500 personnes via un projet pilote. Le projet vise également à former et employer des femmes dans les STEM, avec un objectif de 6% au sein de la REGIDESO ; (iii) Le volet énergie du Projet Soleil NYAKIRIZA, qui étendra l'électrification solaire aux ménages, écoles et centres de santé, en cohérence avec la politique nationale d'énergie durable.

Face aux défis du changement climatique, le gouvernement renforce ses actions pour garantir l'accès universel à l'eau potable, améliorer l'assainissement et restaurer les écosystèmes dégradés.

Dans ce contexte, le gouvernement compte poursuivre les projets suivants :

(i) le Programme Sectoriel d'Eau et d'Assainissement III&IV (PROSECEAU III&IV) qui vise un taux d'exécution des travaux de génie civil de 90% et de pose des réseaux hydrauliques de 92% ; (ii) le Projet de Résilience Climatique des Collines (PRCCB), un projet intégré qui cible la délivrance de 62 400 certificats fonciers (dont 75% au nom des femmes), la création de 13 765 emplois verts (dont 51% de femmes et 40% de jeunes), et le soutien direct aux moyens de subsistance de 40 534 bénéficiaires ; (iii) le Projet d'Urgence pour la Résilience Urbaine (PRU), conçu pour protéger les populations urbaines contre les inondations grâce à la réhabilitation de routes et au nettoyage de

systèmes de drainage ; (iv) le Projet de Restauration des paysages pour accroître la résilience dans les zones urbaines et périurbaines de Bujumbura, qui bénéficiera directement à 28 050 personnes et cartographiera les risques climatiques pour une meilleure planification.

***Dans le domaine de l'agriculture, sécurité alimentaire et entrepreneuriat rural***, la transformation du secteur agricole demeurera un moteur de création de richesses et d'emplois est au cœur des priorités. L'accent est mis sur l'augmentation de la productivité, la promotion de l'agro-industrie et l'appui à l'entrepreneuriat rural.

Pour ce faire, le gouvernement s'attèlera à : (i) Opérationnaliser le Projet d'Intensification de la Production Agricole (PIPARV-B), qui prévoit l'aménagement de 320,83 hectares de marais, la réhabilitation de 80,83 km de pistes rurales, la production de 11,5 millions de plants et l'appui à 6 250 groupes de producteurs ; (ii) Démarrer le Projet d'Implantation des Agropoles sur la base des études de faisabilité qui seront finalisées ; (iii) Déployer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B), avec une ligne de crédit de 6 millions USD, un fonds de garantie de 1 million USD, et pour objectif de toucher 20 000 bénéficiaires de crédits, 20 coopératives professionnalisées et 200 PME financées ; (iv) Exécuter le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER), qui vise la création de 3 000 emplois directs et indirects, l'augmentation de 35% de la production agricole et la mise en place de 10 centres d'apprentissage numérique.

***Dans le domaine de l'économie numérique***, innovation et emploi des jeunes, la digitalisation de l'économie et de l'administration restera un levier stratégique pour gagner en efficacité, en transparence et pour créer de nouvelles opportunités d'emploi pour la jeunesse.

La stratégie sera mise en œuvre via : (i) le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), qui a pour ambition de porter le taux de pénétration du haut débit à 23%, d'opérationnaliser 7 infrastructures et services numériques partagés pour les services publics, et de réduire les dépenses irrégulières dans l'exécution budgétaire, ciblant un montant de 13 millions USD ; (ii) la Digitalisation des services de l'état civil et la Digitalisation des Services des Titres Fonciers et du Cadastre National, pour moderniser les services publics aux citoyens; (iii) le Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique, qui cible l'accès au financement

pour 15 000 MPME et particuliers, avec un volume de financement de 5 millions USD, et la promotion de 3 initiatives de résilience climatique ; (iv) le Projet d'Appui à l'Amélioration des compétences et de l'employabilité des femmes et des jeunes (PACEJ).

***Dans le domaine culture, sports et tourisme,*** le Gouvernement œuvre à la valorisation du patrimoine culturel national et au développement des infrastructures sportives comme leviers de cohésion sociale et de croissance.

Les projets emblématiques de ce secteur sont : (i) La Mise en place de la Maison de la Culture ; (ii) Le Projet d'Aménagement du Site Touristique Royal de Muramvya; (iii) la Construction du Stade Moderne de MARAMVYA.

***Dans le domaine de la gouvernance, justice et renforcement des capacités,*** la modernisation de l'administration publique, la consolidation de l'État de droit et l'amélioration du climat des affaires sont des conditions sine qua non pour un développement harmonieux.

A cet effet, le gouvernement mettra en œuvre : (i) Le Projet de Modernisation des Services de la Justice ; (ii) le Projet d'appui à l'opérationnalisation du marché des capitaux, incluant la formation de 50 acteurs et la réalisation de 6 campagnes d'éducation financière touchant 3 000 personnes ; (iii) la Construction des infrastructures de l'Office Burundais des Recettes et la construction, réhabilitation et équipement de l'École Nationale d'Administration. La mise en œuvre réussie de ce portefeuille de projets pour la période 2026-2027 requiert une mobilisation efficiente de toutes les parties prenantes et un engagement sans faille du Gouvernement.

Ces investissements structurants sont de nature à créer un effet de levier significatif sur l'ensemble de l'économie, à améliorer durablement les conditions de vie des populations et à asseoir les fondements d'un Burundi émergent, résilient et prospère.

Tableau 8: Liste de quelques grands projets par secteur et par axe du PND révisé

Projets opérationnels	Prévisions budgétaires (En BIF)		
	2026/2027	2027/2028	2028/2029
<b>Axe 1. Transformation structurelle pour une économie durable et numérique</b>			
Construction des infrastructures de l'Office Burundais des Recettes	67 348 700 969		
Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER)	124 351 835 774	64 372 339 068	24 386 007 930
Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B)	24 394 321 500	19 522 195 200	4 905 816 300
Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique au Burundi (PAFEN)	97 080 968 464	73 764 000 000	66 387 600 000
Projet d'Accélération de la Transformation de l'Accès à l'Energie Propre et Durable au Burundi (ASCENT-BDI)	327 804 419 520	161 236 257 299	54 324 994 379
Projet d'aménagement du chemin de fer	1 097 784 000 000	1 122 262 500 000	1 190 520 000 000
Projet d'aménagement et de bitumage de la RN16 LOT 2: GISHUBI-GITEGA	35 000 000 000	70 000 000 000	
Projet d'appui à l'opérationnalisation du marché des capitaux du Burundi	802 233 063	335 109 438	233 723 500
Projet de bitumage des tronçons RN1, RN15, RN22 et ses connexes	4 687 842 978		
Projet de Construction des bâtiments du siège de l'ISGE	6 042 898 000	6 527 898 000	
Projet de Développement du Corridor de Transport sur le Lac Tanganyika Phase I : Réhabilitation du Port de Bujumbura.	75 215 787 536		
Projet de réhabilitation de la RN3: RUMONGE GITAZA	54 781 257 176		
Projet de réhabilitation de la RN3: RUMONGE-NYANZA LAC	92 291 215 850		
Projet de Résilience des Transports (PRT)	233 540 741 638		
Projet de Restructuration des quartiers anarchiques	55 040 533 417	55 040 533 417	55 040 533 417
Projet d'entrepreneuriat Agropastoral et Perfectionnement Professionnel des Jeunes et des Femmes	14 855 635 672	13 615 577 619	
Projet d'Implantations des Agropoles	1 581 150 000	23 336 836 799	31 771 936 134

Projets opérationnels	Prévisions budgétaires (En BIF)		
	2026/2027	2027/2028	2028/2029
Projet d'Intensification de la Production Agricole et de la Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B)	30 180 522 000		
Projet d'Urgence pour la Résilience Urbaine (PRU)	106 022 366 505	106 022 366 505	106 022 366 505
Projet Hydroélectrique de Jiji et Mulembwe (PHJIMU)	10 000 000 000		
Projet Régional de Statistiques pour les Résultats de l'Afrique de l'Est au Burundi (PROSTATBU)	23 233 294 012		
Projet Soleil NYAKIRIZA	30 511 114 637	11 244 032 000	
Stade Moderne de MARAMVYA	500 000 000	57 500 000 000	90 000 000 000
Systèmes Alimentaires Durable - SysAD	23 463 371 499	17 088 540 894	10 173 706 057
Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique	88 560 000 000	51 660 000 000	36 900 000 000
Projet de Développement Intégré Burundi-Rwanda (BRIDEP)- Composante Burundi	149 634 653 202	120 218 006 113	91 500 751 972
Projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs	196 777 842 753	92 943 463 452	
<b>Axe 2. Développement du capital humain et inclusion sociale</b>			
Construction de l'Hôpital de la Police Nationale du Burundi	39 978 009 192	56 938 376 728	38 322 762 500
Construction du Centre National de Cancérologie et d'un complexe de laboratoires multisectoriels (ABREMA, BBN, ABREVEPA))		28 789 674 223	28 789 674 223
Projet MERANKABANDI	88 692 781 810	33 272 677 648	
Programme Sectoriel d'Eau et d'Assainissement III&IV (PROSECEAU III&IV)	71 842 563 001		
Projet d'appui à l'amélioration de l'accès aux services de santé primaire	171 508 004 120	358 434 459 554	547 466 771 603
Projet Réhabilitation et Equipement du Centre Hopitalo Universitaire de Kamenge	243 481 314 000		
Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable des centres Cankuzo et Rutana	858 576 080	1 277 393 680	
Programme d'Appui au Secteur de l'Eau et au Renforcement de la	26 169 707 719	3 045 191 607	

Projets opérationnels	Prévisions budgétaires (En BIF)		
	2026/2027	2027/2028	2028/2029
Résilience au Changement Climatique au Burundi (PASEREC)			
Projet d'amélioration de la disponibilité des intrants et autres produits de santé	4 365 474 306	3 216 410 323	483 580 000
Projet d'Appui à l'Amélioration des compétences et de l'employabilité des femmes et des jeunes (PACEJ)	45 819 111 796		
Projet d'Appui au Développement du Capital Humain (PDCH)	73 250 000 000	87 900 000 000	87 900 000 000
<b>Axe 3. Environnement et patrimoine culturel et naturel</b>			
Mise en place de la Maison de la Culture	2 290 152 076	563 334 750	10 163 334 750
Projet d'Aménagement du Site Touristique Royal de Muramvya	927 641 118	2 834 664 783	6 455 416 691
Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB)	75 094 928 000	87 897 936 000	42 487 272 000
Restauration des paysages pour accroître la résilience dans les zones urbaines et périurbaines de Bujumbura (Ntahangwa 2)	18 428 776 042	18 041 309 151	4 857 351 851
<b>Axe 5. Gouvernance, paix, réconciliation et mobilisation des ressources</b>			
Digitalisation des services de l'état civil	86 470 697 218	84 138 502 374	
Projet de Construction, Réhabilitation et équipement de l'Ecole Nationale d'Administration	3 683 613 194	9 846 564 764	649 869 797
Projet de Digitalisation des Services des Titres Fonciers et du Cadastre National	2 753 987 000		
Projet de Modernisation des Services de la Justice	7 787 000 000	8 896 000 000	3 770 000 000
Renforcement des capacités techniques de la Protection Civile par dotation en infrastructures	1 911 500 000	28 755 000 000	
Projet De Développement Communautaire Intégré au Burundi (PRODECI-TURIKUMWE)	38 665 455 553	33 805 000 000	26 329 375 000
<b>Total général</b>	<b>3 975 465 998 390</b>	<b>2 914 342 151 389</b>	<b>2 559 842 844 609</b>

*Source: Elaboré à partir des données du PIP 2026 - 2029*

### 3.1.4. Budgétisation Sensible au Genre : Vision Globale et Initiatives Prioritaires

Le Burundi se trouve à un tournant de son développement où la budgétisation sensible au genre apparaît non seulement comme un impératif social, mais aussi comme un levier

fondamental pour une croissance économique inclusive et durable. Dans ces dernières années, il s'est engagé pour promouvoir un développement inclusif et équitable, en intégrant de manière progressive la budgétisation sensible au genre dans ses cadres stratégiques et budgétaires. Cette approche vise à garantir que les femmes, les hommes, les jeunes filles et les jeunes garçons bénéficient d'une répartition juste et adaptée des ressources publiques, afin d'atténuer les inégalités structurelles déjà présentes dans la société burundaise.

Pour l'exercice budgétaire 2025-2026, le budget général de l'État du Burundi est fixé à environ 5 258,6 Mrds de francs burundais (BIF), soit une hausse d'environ 10% par rapport à l'exercice précédent. Ce budget est caractérisé par des dépenses courantes estimées à 2 751 Mrds BIF et des dépenses d'investissement d'environ 2 507 Mrds BIF. Toutefois, ce budget présente un déficit conséquent de 436,9 Mrds BIF, qui sera largement comblé par des emprunts, tant internes qu'externes. C'est dans ce cadre que la budgétisation sensible au genre doit trouver sa place pour assurer la cohérence entre les ambitions d'égalité et la réalité des moyens financiers mobilisés.

Malgré une modeste part budgétaire allouée spécifiquement aux actions sensibles au genre autour de 2,9% du budget total le gouvernement burundais a identifié plusieurs priorités stratégiques. Celles-ci incluent la promotion de l'éducation des filles, le renforcement de l'autonomisation économique des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre, et le soutien à la participation active des femmes dans la gouvernance et la prise de décision. Ces axes sont inscrits tant dans la programmation budgétaire pluriannuelle que dans le Plan National de Développement (PND) révisé, ainsi que dans la Vision Burundi 2040.

En effet, le PND révisé (2018-2027) demeure un cadre fondamental où le genre est abordé comme un élément transversal. Ce plan vise à corriger les disparités entre sexes en termes d'accès aux ressources productives (terre, formation, emploi), et à favoriser une allocation budgétaire qui prenne en compte les contraintes spécifiques des femmes, notamment dans les zones rurales. Ce cadre stratégique permet d'appuyer une planification budgétaire plus ciblée, coordonnée et suivie pour réaliser les objectifs en matière d'égalité.

Plus à long terme, la Vision Burundi 2040 donne une nouvelle dimension à la budgétisation sensible au genre. Elle vise à institutionnaliser des mécanismes budgétaires garantissant l'égalité des sexes dans toutes les sphères sociales,

économiques et politiques, à travers un financement durable et renforcé des initiatives en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes.

Dans la dynamique de ces politiques, plusieurs initiatives importantes soutenues par des ressources budgétaires spécifiques méritent d'être mises en lumière :

- La Banque d'Investissement pour le Développement des Femmes (BIDF) a vu son capital social renforcé en 2025 par une injection de 5 Mrds BIF supplémentaires. Cette augmentation vise à accroître la capacité de la BIDF à financer des projets à fort impact économique, particulièrement ceux qui favorisent l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes entrepreneurs. La BIDF joue un rôle clé dans la facilitation d'un financement accessible aux acteurs économiques vulnérables, contribuant ainsi à la réduction des inégalités de genre.
- La Banque de l'Investissement des Jeunes (BIJE), bien qu'il ne dispose pas encore d'une budgétisation publique précisément détaillée pour 2025-2026, demeure un instrument stratégique dans la politique d'autonomisation des jeunes burundais, y compris les jeunes filles. Cette banque vise à promouvoir l'investissement et l'entrepreneuriat parmi les jeunes, accentuant ainsi la dimension genre par des programmes adaptés.
- Le Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) fait partie intégrante de la politique de développement national, bénéficiant d'un financement gouvernemental ainsi que de partenariats multilatéraux. Ce programme cible l'amélioration des opportunités économiques pour les jeunes, en mettant un accent particulier sur l'égalité de genre, en facilitant l'accès à l'emploi décent pour les jeunes femmes dans divers secteurs d'activités.

Pour toutes ces initiatives, l'enjeu majeur demeure l'augmentation progressive et significative des ressources dédiées à la promotion de l'égalité des sexes. Cela suppose également un renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion efficace, transparente et responsable de ces crédits, ainsi qu'un système de suivi-évaluation rigoureux pour mesurer les progrès réalisés. Le Burundi se trouve à un tournant de son développement où la budgétisation sensible au genre apparaît non seulement comme un impératif social, mais aussi comme un levier fondamental pour une croissance économique inclusive et durable.

### **3.2. Cadre des Dépenses à Moyen Terme Central 2026/2027-2028/2029**

Le Gouvernement du Burundi s'est engagé au cours des dernières années dans un vaste ensemble de réformes macroéconomiques et structurelles visant la transformation de l'économie pour accélérer la croissance. Pour ce faire, un document de la «Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060 » a été mis en place pour que les politiques macroéconomiques et les mesures structurelles devant assurer la stabilité et la viabilité macroéconomiques, ainsi que des politiques sectorielles susceptibles de favoriser une croissance vigoureuse et durable nécessaire à une réduction substantielle de la pauvreté, soient prises en comptes à travers les documents stratégiques nationaux (PND révisé) et les Politiques et stratégies sectorielles. L'opérationnalisation de ces politiques doit se faire dans un cadre pluriannuel par l'allocation des enveloppes budgétaires ministérielles pour leurs mises en œuvre.

Dans ce contexte, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme Central (CDMTc) est élaboré pour faire connaître les allocations budgétaires des Ministères/Institutions à relier avec leurs objectifs politiques et plans stratégiques, sur un horizon triennal dans lequel doit s'inscrire le budget annuel 2026/2027. La modernisation des finances publiques du Burundi par la redynamisation des processus de pluriannualité budgétaire en vue de mieux coordonner la préparation du cadre financier pluriannuel permet d'élaborer un document unique appelé DPBEP combinant les Cadres Budgétaires à Moyen terme (CBMT) et les CDMTc, et qui ancrent le budget dans une perspective pluriannuelle.

Cette modernisation des finances publiques présente plusieurs avantages parmi lesquels: (i) l'amélioration de la qualité des prévisions macroéconomiques et budgétaires à travers le renforcement des discussions techniques sur la validation de l'enveloppe des ressources devant servir à l'alimentation du CBMT et du TOFE prévisionnel et du lien entre le processus d'élaboration des prévisions macroéconomiques et le processus budgétaire et (ii) l'amélioration du processus de préparation budgétaire en restaurant et en harmonisant le pilotage des processus CBMT, CDMT central et CDMT sectoriels.

### **3.2.1. Orientations prioritaires de la politique budgétaire**

Le Gouvernement compte booster la croissance économique par le développement des secteurs porteurs de la croissance (secteur agricole, industriel, infrastructures, etc.) afin d'améliorer le bien-être de la population. Cette situation fait face à un défi d'améliorer la qualité de la dépense publique et d'accroître l'efficacité de la gestion publique. Dans ce cadre, l'affermissement de la mise en œuvre de la budgétisation par programme axée sur les résultats et l'approfondissement de la politique de décentralisation et de déconcentration des services publics à la proximité des citoyens pour améliorer la cohérence de l'action publique sont poursuivis et renforcés. En plus, le processus budgétaire est conduit dans un cadre participatif et avec un accent particulier portant sur un meilleur choix des actions et une meilleure affectation des ressources budgétaires aux niveaux central et sectoriel. A cet effet, l'allocation budgétaire prend en compte deux éléments fondamentaux à savoir : (i) critères d'allocation des ressources et de détermination des marges de manœuvre et (ii) détermination des enveloppes ministérielles.

### **3.2.2. Critères d'allocation des ressources budgétaires et détermination des marges de manœuvre**

Au niveau central, les allocations budgétaires tiennent compte des missions assignées aux Ministères et Institutions selon les priorités du Gouvernement inscrites dans le document de la vision « Burundi 2040 pays émergent et Burundi 2060 pays développé » et dont les objectifs sont déclinés dans le PND 2018-2027 révisé.

Au niveau sectoriel, les répartitions des crédits budgétaires sont éclairées par la nécessité d'apporter des réponses aux urgences du secteur et à la prise en compte des actions prioritaires des Ministères et Institutions au regard des objectifs du PND 2018-2027 révisé à travers les politiques et stratégies sectorielles relevant de leurs compétences.

Les ressources allouées aux Ministères et Institutions sont dérivées du cadre macroéconomique qui tient à la fois compte des capacités internes de mobilisation et des appuis financiers extérieurs. Les allocations visent à concilier deux préoccupations majeures du Gouvernement :

- Maintenir un cadre macroéconomique stable par la poursuite rigoureuse des réformes en cours ;
- Assurer une croissance soutenue des dépenses publiques, notamment en faveur des actions devant accompagner les politiques de diversification de l'économie pour accélérer la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté à travers une attention accrue accordée aux secteurs sociaux, au développement des infrastructures et aux secteurs productifs, qui constituent les moteurs de la croissance.

### **3.2.3. Détermination des enveloppes ministérielles**

Les allocations budgétaires pour la période 2026/2027 visent à préserver les acquis du Plan National de Développement (PND-2018-2027) Révisé déclinés en politiques et stratégies sectorielles et tiennent compte des nouvelles orientations stratégiques visant à promouvoir la croissance. L'analyse stratégique du budget nous a permis de dégager les parts relatives du budget de fonctionnement et d'investissement sur ressources intérieures.

La fixation des enveloppes se fait en respectant trois principes à savoir : le respect de la croissance minimale ; de l'équilibre budgétaire ainsi que des cibles à atteindre, dégagées par les documents stratégiques (PND-2018-2027) Révisé et Politiques et stratégies sectorielles.

La détermination des enveloppes ministérielles se fait aussi en tenant compte des actions prioritaires des Ministères et Institutions, à mener pour répondre aux objectifs du (PND-2018-2027) Révisé relevant de leurs compétences. Elle se réalise par grandes catégories des dépenses (les dépenses du personnel ; d'acquisition de biens et services, de transferts courants et d'investissements).

D'une façon générale, les dépenses du personnel qui revêtent un caractère obligatoire et récurrentes ont été fixées en considérant un accroissement annuel de 3,2% par rapport à l'enveloppe 2025/2026 révisée. Ce référentiel comprend l'impact budgétaire issu de la mise en œuvre de la politique salariale équitable dans les institutions à statuts spéciaux et l'évaluation de cette politique pour les fonctionnaires et agents civils de l'Etat, l'octroi des annales, le recrutement des fonctionnaires et des avancements administratifs de carrière pour tous les fonctionnaires et agents civils de l'Etat, l'armée, la police et pour toutes les institutions à statuts spéciaux ainsi que

l'octroi progressif du dernier salaire net pour les retraités. L'enveloppe budgétaire pour les dépenses des salaires passe de 1173,2 Mrds BIF en 2025/2026 à 1210,4 Mrds BIF en 2026/2027.

Les dépenses d'acquisition de biens et services et de transferts courants ont été déterminées en considérant que vont rester identiques que celles de l'exercice budgétaire précédent. Ainsi, les dépenses d'achat des biens et services seront de 644,8 Mrds de BIF tandis que celles liées aux transferts resteront fixées à 553,0 Mrds de BIF.

Concernant les dépenses d'investissements, les allocations budgétaires ont varié selon les politiques des ministères à mettre en œuvre qui se diffèrent d'un ministère à un autre en tenant compte de leur degré à consommer plus de crédit. Ainsi, les dépenses d'investissement sur ressources intérieures passent de 1 187,8 Mrds BIF en 2025/2026 à 1 652,5 Mrds BIF en 2026/2027, soit une augmentation de 39,1%. Pendant la période de 2026/2027 à 2028/2029, ces dépenses continueraient à évoluer en vue de répondre aux préoccupations du Gouvernement.

De même, les dépenses d'investissements financées sur les ressources extérieures afficheraient une augmentation selon les projections issues du modèle de cadrage macroéconomique et budgétaire, traduisant un renforcement attendu de l'appui des partenaires au développement en complément des efforts nationaux.

Sur base de ces éléments et compte tenu des indicateurs macroéconomiques tels qu'indiqués dans le présent DPBEP, voici le profil d'allocations budgétaires de quelques Ministères, pour l'exercice 2026/2027 :

- ✓ Le budget du ministère en charge de l'éducation nationale est passé de 815,4 Mrds de BIF en 2025/2026 à 864,9 Mrds de BIF en 2026/2027, soit une augmentation de 6,1%. Ce budget permettra entre autres de doter aux établissements scolaires des équipements et matériels didactiques adaptés et d'élaborer des curricula de formation adaptés aux besoins spécifiques des secteurs productifs et au développement d'une recherche fondamentale appliquée à l'innovation dans le domaine des sciences et de la technologie.
- ✓ Le budget du ministère en charge de l'Agriculture et de l'Environnement est passé de 543,9 Mrds de BIF en 2025/2026 à 573,5 Mrds de BIF en

2026/2027, soit une augmentation de 5,4%. Cet accroissement permettra particulièrement poursuivre la politique de subvention des engrais chimiques et des semences sélectionnées, de développer les filières des cultures d'exportation par la modernisation et l'accroissement des capacités de transformation de l'outil industriel et extension des superficies emblavées et de restaurer les écosystèmes terrestres dégradés.

- ✓ Le budget du ministère en charge de la santé est quant à lui passé de 205,3 Mrds de BIF en 2025/2026 à 269,1 Mrds de BIF en 2026/2027, soit un accroissement de 31,1%. Cette augmentation notable permettra de développer des infrastructures, des équipements sanitaires de qualité, de rendre accessibles des médicaments, des vaccins de qualité, d'améliorer le système d'information sanitaire, la promotion de la recherche et l'innovation en santé ; et de digitaliser le système de santé.

Ainsi, le tableau suivant montre une synthèse de répartition des enveloppes budgétaires par grandes masses. Il sied de signaler également qu'une réserve budgétaire qui va servir à arbitrer les dépenses pendant les périodes de discussions avec les ministères sectoriels a été constituée.

Tableau 9: Synthèse de répartition des enveloppes budgétaires par grande masse

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
<b>Tableau de synthèse CDMT Central (GM + CF)</b>	<b>1 721 062 850 530</b>	<b>2 242 139 450 990</b>	<b>2 474 861 182 735</b>	<b>4 595 513 405 971</b>	<b>5 219 061 178 451</b>	<b>5 842 875 159 617</b>	<b>6 543 121 667 698</b>	<b>7 346 044 796 013</b>
<b>Charges financières</b>	40 338 661 438	44 747 538 719	51 188 995 539	238 360 327 003	271 498 382 058	351 780 615 699	346 511 871 880	353 569 130 036
Intérêts Intérieurs	28 598 442 015	30 163 484 868	35 248 424 035	218 752 174 980	251 197 423 585	328 434 513 455	323 091 062 109	328 705 598 383
Intérêts Extérieurs	11 740 219 423	14 584 053 851	15 940 571 504	19 608 152 023	20 300 958 473	23 346 102 244	23 420 809 771	24 863 531 653
<b>Salaire et traitement</b>	506 174 778 664	569 382 157 450	830 383 722 638	1 106 311 761 081	1 173 255 017 838	1 210 421 325 290	1 286 340 927 258	1 370 236 012 390
<b>Biens &amp; Services</b>	174 527 665 632	191 576 954 084	335 848 670 256	438 983 182 634	644 773 296 023	644 773 296 023	709 250 625 625	771 461 949 296
<b>Transferts et subventions</b>	384 652 465 255	467 728 285 037	377 682 552 651	489 945 526 911	552 957 526 721	552 957 526 721	608 253 279 393	667 737 497 422
<b>Investissement</b>	615 369 279 541	968 704 515 700	879 757 241 651	2 321 912 608 342	2 576 576 955 811	3 082 942 395 884	3 592 764 963 541	4 183 040 206 869
Sur ressources Intérieurs	237 956 815 643	584 493 499 428	486 034 454 636	1 107 463 293 570	1 187 855 847 739	1 652 559 654 570	2 119 287 827 991	2 665 166 699 656
Sur ressources extérieurs	377 412 463 898	384 211 016 272	393 722 787 015	1 214 449 314 772	1 388 721 108 072	1 430 382 741 314	1 473 477 135 550	1 517 873 507 213
<b>Total Général relatif aux grandes masses sans charges financières</b>	<b>1 680 724 189 092</b>	<b>2 197 391 912 271</b>	<b>2 423 672 187 196</b>	<b>4 357 153 078 968</b>	<b>4 947 562 796 393</b>	<b>5 491 094 543 918</b>	<b>6 196 609 795 817</b>	<b>6 992 475 665 977</b>
<b>Imprévu</b>					19 847 373 605	30 721 724 969	35 721 724 969	40 721 724 969
<b>Exonération</b>	-	-	-	109 647 076 606	111 423 538 303	110 535 307 455	110 979 422 879	110 757 365 167
<b>Perte de change et autres charges financières</b>	-	-	-	7 095 994 536	1 100 000 000	7 035 787 263	7 035 787 263	7 035 787 263
<b>Remboursement dette intérieure et extérieure</b>	-	-	-	1 207 137 233 003	1 205 749 361 395	2 042 292 840 528	2 232 979 300 179	2 442 463 549 307
<b>Stock stratégique (Engrais)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET CADRE</b>	<b>2 242 139 450 990</b>	<b>2 242 139 450 990</b>	<b>2 474 861 182 735</b>	<b>5 945 129 743 618</b>	<b>6 557 181 451 754</b>	<b>8 033 460 819 831</b>	<b>8 929 837 902 987</b>	<b>9 947 023 222 718</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET CADRE SANS INVEST SUR RESS EXTERIEURES</b>	<b>1 864 726 987 092</b>	<b>1 857 928 434 718</b>	<b>2 081 138 395 720</b>	<b>4 730 680 428 846</b>	<b>5 168 460 343 682</b>	<b>6 603 078 078 517</b>	<b>7 456 360 767 437</b>	<b>8 429 149 715 505</b>

Source: PRIMATURE/MFBEN/CCMB

### **Encadré 1 : Approche méthodologique d'élaboration du CDMT central**

Le CDMT central est élaboré à partir de la ligne de référence, à laquelle il est ajouté le montant des mesures d'économies et des coûts des activités nouvelles. Une réserve de programmation est prévue pour l'exercice 2026/2027. Cette réserve vise à renforcer la flexibilité budgétaire, permettant au Ministère en charge des Finances de répondre aux demandes des Ministères sectoriels relatives à d'autres besoins jugés acceptables selon des critères préalablement définis (par exemple les besoins en termes d'investissement, etc. ).

Cette réserve de programmation joue un rôle stratégique dans la gestion des ressources limitées. Bien qu'elle permette de répondre à des besoins spécifiques, il est important de noter que toutes les demandes formulées par les ministères sectoriels ne pourront être satisfaites. Par conséquent, des critères de sélection rigoureux seront établis afin de prioriser certains besoins prioritaires en fonction de leur conformité aux objectifs stratégiques, de leur impact potentiel, et de leur faisabilité technique et financière.

#### **- Des critères de sélection des projets d'investissement :**

Les critères à établir pour la réserve de programmation devront respecter les principes suivants:

- Conformité aux priorités nationales : Les projets ou dépenses doivent s'aligner avec les orientations stratégiques définies dans le Plan National de Développement (PND) et le Programme d'Investissement Public (PIP).
- Impact mesurable : Les projets d'investissement doivent démontrer leur rentabilité économique, leur impact social ou leur contribution à la réduction des vulnérabilités.
- Soutenabilité financière : Les projets doivent s'inscrire dans une trajectoire budgétaire soutenable, incluant des coûts de fonctionnement et de maintenance maîtrisés.

Capacité d'exécution : Une attention particulière sera portée à la capacité des ministères sectoriels à mettre en œuvre les projets retenus dans les délais impartis.

#### **- Des bons principes pour déterminer la projection de référence :**

La prévision de référence (dite aussi « tendancielle » ou « à politique inchangée) consiste à estimer les contraintes futures liées à l'existant et à évaluer l'espace budgétaire disponible pour de nouvelles activités. Une méthode d'évaluation visant à rapprocher cette projection du minimum incompressible et, ainsi, faciliter les réallocations de ressources en fonction des priorités est la suivante, par nature de la dépense :

- Dépenses de personnel : la projection des salaires tient compte des revalorisations automatiques liées à l'avancement des carrières, mais n'inclut des mesures générales de revalorisation des salaires que si celles-ci sont décidées. Elle s'effectue sans recrutements, ce qui nécessite de disposer d'une prévision des départs à la retraite, mais facilite la programmation de réallocations de ressources entre secteurs, lors de la répartition de l'espace budgétaire.
- Dépenses en biens et services : la projection des dépenses exécutées (et non pas des prévisions basées sur le budget voté), hors dépenses exceptionnelles (dépenses liées à un sommet international par exemple), à laquelle sont ajoutées des dépenses programmées fermement (par exemple, dépenses liées à une élection) ainsi que les charges récurrentes des projets d'investissement achevés au cours de la période de projection ;
- Transferts : selon le type de transfert, la prévision de référence peut tenir de l'évolution de la population bénéficiaire, des effectifs des établissements publics, des accords internationaux, etc.
- Dépenses d'investissement : ne seront retenus que les projets d'investissement en cours d'exécution ou fermement décidés. Cette projection a vocation à être décroissante au fur et à mesure de l'achèvement des projets en cours, ce qui libère de l'espace budgétaire pour des projets nouveaux.

## **Chapitre 4: GESTION DES RISQUES BUDGETAIRES**

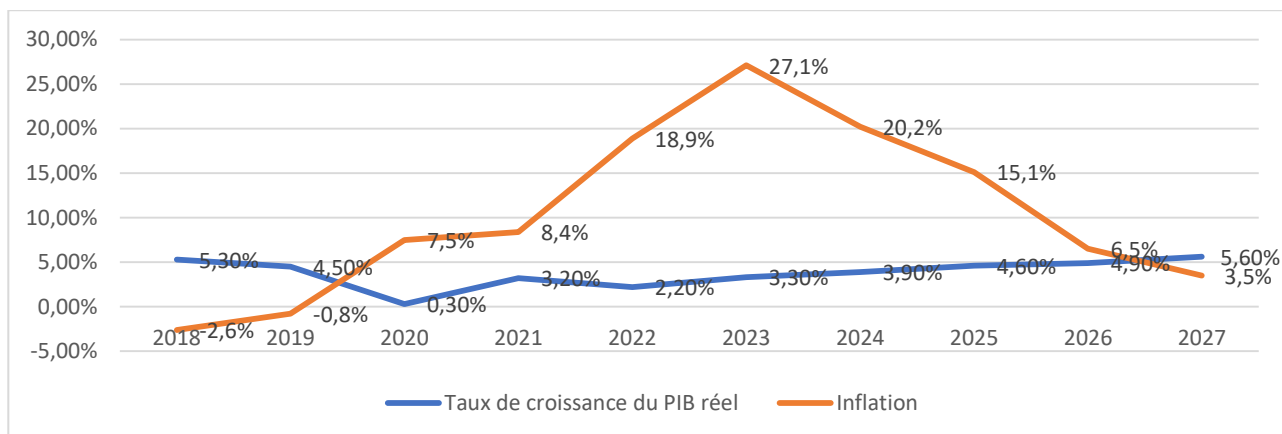
Ce chapitre s'appesantit sur les principaux facteurs pouvant entraîner une déviation des prévisions macroéconomique et budgétaire sur la période 2026/2027-2028/2029 et présente les mesures d'atténuation. La programmation budgétaire présentée dans le CBMT 2026/2027-2028/2029 pourrait être affectée, tant au niveau des recettes que des dépenses, par l'émergence de certains événements imprévus. Ces événements, qu'ils soient d'origine externe ou interne au pays, nécessitent une analyse approfondie pour protéger la programmation budgétaire 2026/2027-2028/2029 contre les chocs potentiels qu'ils pourraient engendrer. En effet, la survenue de ces risques peut entraîner une pression accrue sur certaines dépenses, une augmentation de la dette publique, des difficultés de refinancement et une diminution des recettes intérieures.

Ces facteurs comprennent entre autres: (i) les risques macroéconomiques (ii) les risques liés à la dette publique (iii) les risques géopolitiques ; (iv) les risques liés au secteur financier; (v) les risques institutionnels; (vi) Risques liés aux entreprises publiques et (v) les risques spécifiques (Risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques et Risques liés aux ressources naturelles).

### **4.1. Risques macroéconomiques**

Le risque macroéconomique est une menace qui affecte l'économie dans son ensemble, résultant de changements à grande échelle tels que les fluctuations du PIB, l'inflation, les taux d'intérêt et les crises financières. Ces risques peuvent entraîner des conséquences significatives sur la stabilité économique et influencent à la fois les politiques économiques et les décisions des entreprises et des investisseurs. Un risque macroéconomique a le potentiel d'avoir un impact significatif sur des variables macroéconomiques clés telles que la croissance économique et l'inflation.

Graphique 26: Evolution de l'inflation et taux de croissance économique



Source: Elaboré à partir des données du MACAMOD-BI

#### 4.1.1. Risques liés aux fluctuations macroéconomiques

La faiblesse et la volatilité de croissance économique constitue un risque macroéconomique important. La situation économique récente renseigne une croissance relativement faible et volatile autour d'une moyenne de 3,5% de croissance économique sur la période 2021-2025. La faiblesse de croissance, constatée dans le passé, est principalement liée aux effets des crises successives notamment la pandémie de Covid-19, la crise russo-ukrainienne et la carence de devises.

La volatilité au niveau du secteur agricole dont la place est prépondérante dans la contribution au PIB impacterait fortement la croissance économique et par conséquent les recettes budgétaires attendues. En effet, la production agricole représente 30% du PIB et occupe 85% de la population active.

Par ailleurs, la persistance de l'inflation et le durcissement des conditions de financement des économies des pays en développement constituent également un risque. Ainsi, face aux risques macroéconomiques, des mesures d'atténuation sont notamment : la création de la valeur ajoutée à travers la transformation des produits de base avant leur exportation ; la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

En plus, afin de limiter la vulnérabilité du secteur agricole aux aléas climatiques et améliorer la productivité, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires, a initié plusieurs mesures qui pourraient atténuer la volatilité de la production agricole.

Il s'agit notamment de : (i) la formation des agriculteurs sur les pratiques agricoles durables; (ii) l'amélioration des infrastructures d'irrigation et (iii) l'accès aux semences améliorées; etc.

Pour limiter l'exposition de l'économie du pays aux effets des événements géopolitiques, le Gouvernement entend favoriser une croissance inclusive afin de renforcer la résilience économique. De plus, le Gouvernement compte accélérer les négociations avec les entreprises minières pour améliorer les exportations et maximiser les revenus de ce secteur clé.

Enfin, le Gouvernement a pris des mesures pour contenir le taux d'inflation par la maîtrise de la masse monétaire et le financement monétaire du déficit budgétaire.

#### **4.1.2. Risques liés à la dette publique**

Le risque budgétaire lié à la dette publique désigne la probabilité que l'État rencontre des difficultés pour honorer ses engagements financiers, notamment les remboursements du principal et le paiement des intérêts, sans compromettre l'équilibre budgétaire.

La dette publique s'élève à 48,1% du PIB en 2025/2026 contre 59,0% en 2024/2025, mais devrait atteindre 33,2% en 2026/2027. L'analyse de la dette publique faite par le FMI en juillet 2023 maintient la dette burundaise extérieure et globale en risque élevé de surendettement.

Les principaux risques découlent de l'important stock de dette intérieure et des contraintes de liquidité pour assurer le service des engagements extérieurs, les quatre indicateurs de la charge de la dette dépassant leurs seuils respectifs. Cependant, les contraintes de liquidité externe, y compris les risques pour le service de la dette externe, sont atténuées par des transferts de fonds de la diaspora, et des perspectives d'augmentation des dons et des prêts concessionnels.

Dans le cadre budgétaire, les risques liés à la gestion de la dette sont de quatre ordres à savoir: (i) le risque de refinancement lié à la difficulté de trouver des sources de financement pour rembourser la dette à échéance; (ii) le risque de taux d'intérêt de court terme en raison des fluctuations probables des taux d'intérêt à la hausse entraînant la hausse du service de la dette occasionnant des pertes pour

l'investissement ; (iii) le risque de taux de change qui traduit la vulnérabilité du portefeuille de la dette publique à une dépréciation de la monnaie locale pour la dette libellée en devises.

Tableau 10 : Indicateurs coûts & risques du portefeuille à fin juin 2025

Indicateurs de coût et de risque du portefeuille de la dette		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette Totale
Montant (en millions de BIF)		2 095 031,97	5 991 446,67	8 086 478,64
Montant (en millions de USD)		711,86	2 035,81	2 747,68
Dette Nominale en pourcentage du PIB		15,26	43,66	58,92
VA en pourcentage du PIB		11,8	43,66	55,46
Coût de la dette	Paiements des intérêts en pourcentage du PIB	0,2	1,7	1,8
	TI, moyenne pondérée (%).	1,0	4,9	3,7
Risque de Refinancement	ATM (années)	8,5	10,6	9,9
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du total)	6,3	19,4	1,2
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	1,0	6,6	7,7
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	8,5	10,6	9,9
	Dette dont le taux doit être révisée dans un an (% du total)	6,3	19,4	15,2
	Dette à taux fixe incl T-bills (% du total)	100,0	100,0	100,0
	T-bills (% du total)	0,0	9,3	6,4
Risque de change	Dette en devise (% de la dette totale)			25,00
	Dette en devises à court terme (% des réserves)			13,2

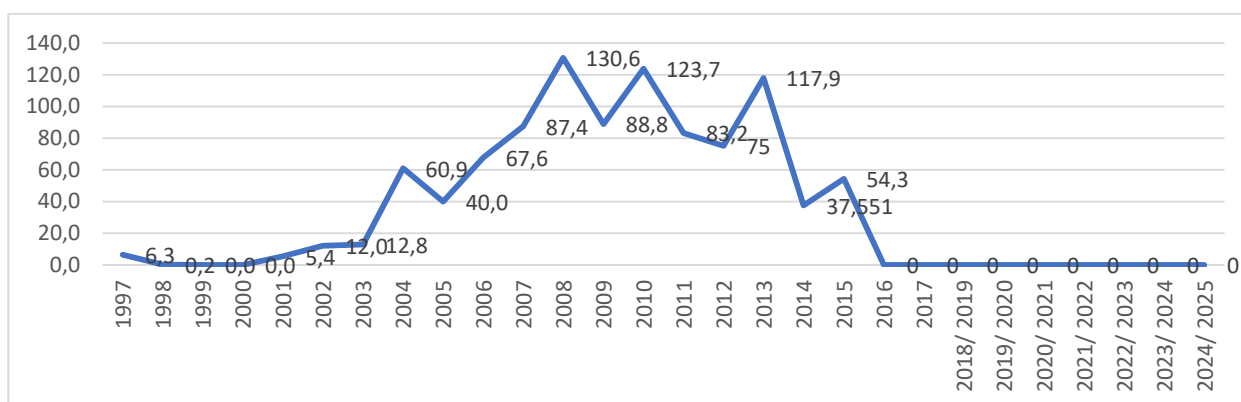
Source: MFBEN/DDT

Pour faire face aux risques liés à la dette publique, des mesures d'atténuation sont prévues dont certaines en cours de mise en œuvre. Il s'agit notamment de : (i) la mise en place d'un marché des capitaux ;(ii) la diversification des sources de financement des déficits ;(iii) la promotion des partenariats public-privé pour le financement des projets d'infrastructures, (iv) le recours à la dette extérieure hautement concessionnel à taux fixe ; (v) la modernisation du marché des titres afin d'encourager les investisseurs à avoir plus d'appétit sur les titres à long terme.

### 4.1.3. Risques géopolitiques

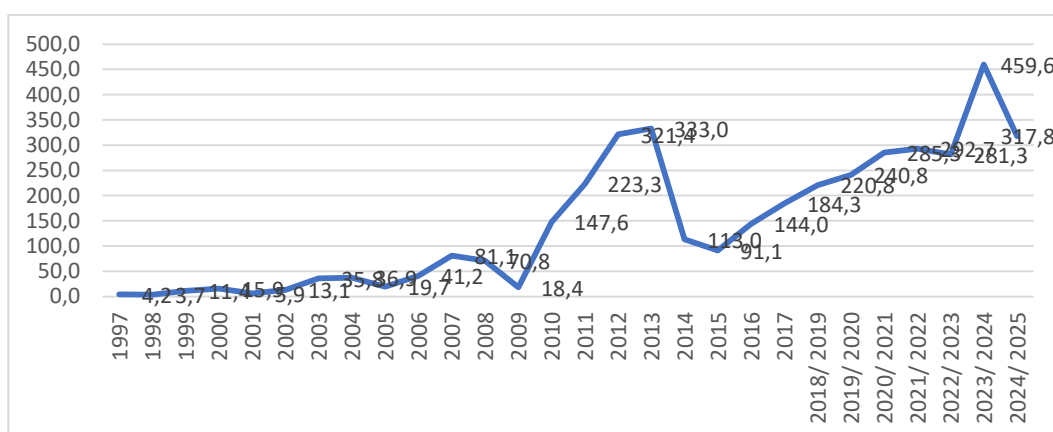
Le Burundi, comme les autres pays en voie de développement fait face aux risques géopolitiques qui peuvent avoir un impact significatif sur la stabilité économique. Il s'agit notamment de la grande dépendance aux appuis extérieurs et aux importations dans un contexte de divers conflits internationaux ainsi que le terrorisme et l'insécurité au niveau international et régional.

Graphique 27: Evolution des Appuis budgétaires de 1997 à 2025



Source : Elaboré à partir des données du MACAMOD-BI

Graphique 28: Evolution des dons projets de 1997 à 2025



Source: Elaboré à partir des données du MACAMOD-BI

Pour limiter l'exposition de l'économie du pays aux effets des enjeux géopolitiques notamment la poursuite de la guerre russo-ukrainienne, la guerre en République

Démocratique du Congo, la réduction des appuis du Gouvernement américain, les efforts du Gouvernement Burundais devront se focaliser sur la réalisation d'une croissance inclusive et durable afin de renforcer la résilience économique. De plus, le Gouvernement est encouragé à accélérer les négociations avec les entreprises minières pour améliorer les exportations et maximiser les revenus de ce secteur clé.

## **4.2. Risques institutionnels**

Ce chapitre analyse les principaux risques institutionnels susceptibles de fragiliser la crédibilité du budget et la performance de l'investissement public, avec des implications directes pour la discipline budgétaire et la soutenabilité des finances publiques. Elle examine d'abord les risques liés à la crédibilité budgétaire, en mettant l'accent sur les écarts récurrents entre prévisions et exécution, leurs déterminants institutionnels et leurs impacts macro-budgétaires, ainsi que les mesures de mitigation et d'atténuation envisagées. Elle analyse ensuite les risques associés à l'investissement public, en couvrant leur typologie, les vulnérabilités institutionnelles tout au long du cycle d'investissement et leurs effets sur les flux et les stocks budgétaires, afin d'identifier les priorités de réforme visant à renforcer l'efficacité, la transparence et la crédibilité de la gestion des finances publiques

### **4.2.1. Risques liés à la crédibilité du budget**

Les risques liés à la crédibilité du budget incluent principalement des déficits accrus, une faible planification budgétaire matérialisée par un décalage entre les politiques sectorielles et l'allocation des ressources, une faible gouvernance, une gestion défailante de la dette publique, et l'incapacité des institutions à respecter les prévisions budgétaires initiales, entraînant des écarts importants entre les ressources et dépenses approuvées et celles réalisées.

Une faible crédibilité budgétaire, caractérisée par des écarts importants entre les prévisions et l'exécution budgétaire, peut entraîner des enjeux majeurs notamment l'accroissement des coûts de financement, la perturbation de la planification et l'augmentation des risques de l'endettement. La gestion efficace de ces risques est dès lors cruciale pour assurer la soutenabilité des finances publiques, permettre à l'État de financer les services publics essentiels et assurer le développement économique durable.

Au cours des deux dernières années (2023-2024 et 2024-2025), la prévision des recettes a été trop optimiste essentiellement en ce qui concerne les ressources extérieures et les produits exceptionnels. En matière de dépenses, les tendances montrent que la mise en œuvre des projets d'investissement a été négativement impactée par la mobilisation non accrue des ressources. Il y a également lieu de remarquer que, quoi que incitatives, les exonérations accordées sont très en dépassement de celles prévues sur cette même période.

D'autre part, l'accumulation des arriérés de dépenses est un autre élément essentiel ayant marqué l'exécution du budget les deux dernières années et aujourd'hui. En effet, l'exécution budgétaire se termine systématiquement par d'importants arriérés que les outils de gestion de la trésorerie ne permettent pas de réduire significativement parfois, voire d'apurer.

Afin de prévenir le risque de crédibilité budgétaire, les mesures suivantes sont nécessaires: (i) veiller à ce que le budget soit exécuté dans le respect des autorisations parlementaires pour assurer le réalisme et la sincérité budgétaire ; (ii) renforcer les capacités techniques des équipes de planification et de prévisions ;(iii) établir un mécanisme de suivi de mise en œuvre à mi-parcours des mesures fiscales ;(iv) rationaliser les exonérations douanières et (v) renforcer l'application des outils modernes de pilotage et de régulation budgétaire comme les plans d'engagement, plans d'emprunt, de passation de marchés et de trésorerie.

#### **4.2.1.1. Risque de surestimation des recettes**

La surestimation des ressources budgétaires entraîne parfois le Gouvernement à faire des ajustements en cours d'exercice budgétaire. Les postes des ressources surévalués ces deux dernières années concernent essentiellement les ressources en dons, en produits exceptionnels et quelques produits non fiscaux. Les facteurs explicatifs de ce risque sont entre autres les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certaines mesures fiscales contenues dans la loi de finances, les faiblesses du modèle de prévision, le manque de compétences statistiques robustes.

Les mesures de mitigation en cours d'implémentation pour éviter la surestimation des recettes incluent entre autres : (i) le développement d'un outil de prévision des recettes ; (ii) l'amélioration des systèmes d'information en automatisant la collecte des données financières ; (iii) l'utilisation des scénarios beaucoup plus prudents et l'analyse approfondie des données historiques pour ajuster les projections ; (iv) la mise en place des cadres de suivi de la mise en œuvre de certaines mesures fiscales

contenues dans la loi de finances ; (v) l'intégration des risques dans la planification budgétaire.

#### **4.2.1.2. Risque de réduction de la base imposable et de distorsion de la concurrence sur le marché à cause de l'importance des exonérations accordées**

Les dépassements accrus des exonérations accordées par rapport aux prévisions sont observables sur les trois dernières années et ils comportent des enjeux majeurs liés à la perte de recettes pour le trésor ainsi que la distorsion de concurrence en favorisant certaines entreprises au détriment d'autres. Il s'avère nécessaire de surveiller et revoir le cas échéant les conditions d'application de ces avantages pour limiter la fraude et maximiser l'impact économique réel.

Pour réduire ce risque, les mesures suivantes peuvent être implémentées : (i) mettre en place un cadre d'évaluation régulière des exonérations afin d'en rationaliser l'octroi, tout en préservant leur rôle d'incitation à l'investissement et en révisant les politiques fiscales à faible rendement ; (ii) renforcer et multiplier les mécanismes de contrôle afin de garantir la conformité des quantités exonérées et le respect de la destination finale des produits bénéficiant des exonérations.

#### **4.2.1.3. Risque de faible niveau d'exécution des dons et des emprunts des Partenaires Techniques et Financiers tels que prévus au Budget**

Le niveau d'exécution des dons et emprunts des partenaires au développement est très faible sur les deux dernières années. Les facteurs explicatifs de cette situation sont principalement liés à des lenteurs administratives, une capacité d'absorption limitée des structures bénéficiaires et des procédures de décaissement complexes. Des faiblesses dans la maturation des projets et le suivi de leur mise en œuvre est à considérer également. Ces difficultés affectent directement le taux d'exécution des dépenses d'investissement, ce qui a un impact négatif sur la croissance économique.

Les mesures suivantes peuvent être implémentées afin de réduire ce risque: (i) renforcer le pilotage national en améliorant la préparation des projets, en consolidant le leadership national dans leur conception et en développant les capacités des unités de gestion des projets ; (ii) organiser régulièrement des revues de portefeuille et des missions de supervision conjointes afin de suivre de manière étroite les indicateurs de performance et d'assurer un suivi rigoureux et proactif ; (iii) simplifier les procédures administratives et de passation des marchés pour accélérer le déblocage des fonds et améliorer l'exécution des projets.

#### **4.2.1.4. Risque d'accumulation des arriérés de dépenses**

Les deux dernières années se sont soldées avec des stocks importants d'arriérés de dépenses grevant la trésorerie de l'exercice suivante. Une planification pas assez réaliste, un contrôle pas accru des engagements et des pénuries de trésorerie exacerbés par des retards de paiement et une faible discipline budgétaire peuvent expliquer cet état des faits qui de surcroît dégrade la crédibilité budgétaire et menace la stabilité macroéconomique et financière.

Les mesures d'atténuation de ce risque sont entre autres : (i) renforcer la crédibilité des cadres budgétaires à moyen terme et des plans d'engagement infra-annuels; (ii) rationaliser les charges de fonctionnement et améliorer le pilotage de la trésorerie; (iii) accroître l'utilisation des instruments réglementaires de régulation des dépenses; (iv) poursuivre la déconcentration de l'ordonnancement et renforcer les systèmes intégrés de gestion des finances publiques ; (v) optimiser l'utilisation des provisions pour imprévus; (vi) réduire les retards administratifs dans le traitement des dépenses; (vii) améliorer la comptabilisation, le suivi et la stratégie de régularisation des arriérés.

#### **4.2.2. Risques associés à l'investissement public**

Les risques budgétaires liés à l'investissement public correspondent à la possibilité que des écarts significatifs surviennent entre les prévisions initiales et les résultats effectifs des projets d'investissement, en termes de coûts, de délais d'exécution et de performance économique. Ces écarts sont susceptibles d'affecter le solde budgétaire, la trajectoire de la dette publique, les engagements pluriannuels de l'État, la valeur et la qualité des actifs non financiers publics. Le périmètre de l'analyse couvre l'ensemble des projets d'investissement financés sur ressources intérieures ainsi que ceux exécutés sur financements extérieurs (dons et prêts concessionnels).

Au Burundi, l'investissement public constitue un moteur essentiel du développement économique et social, mais il demeure exposé à plusieurs risques budgétaires susceptibles d'affecter l'exécution et la soutenabilité des finances publiques. Ces risques se traduisent par des dépassements de coûts, des retards dans l'exécution, des sous-financements et une faible matérialisation des bénéfices économiques attendus. Ils entraînent des besoins de crédits additionnels, des reports de projets,

une accumulation d'arriérés et une pression accrue sur les dépenses récurrentes de l'État.

Les mesures actuellement en place incluent notamment le renforcement progressif du cadre budgétaire à moyen terme, les contrôles ex ante des engagements, les audits ex post réalisés par la Cour des comptes, le recours prioritaire à des financements concessionnels et les mécanismes de réallocation budgétaire en cours d'exercice.

Les risques budgétaires liés à l'investissement public au Burundi constituent une source significative mais maîtrisable de vulnérabilité des finances publiques. Leur caractère récurrent souligne la nécessité d'un renforcement systémique du cadre de gestion des investissements publics, notamment en matière d'évaluation préalable, de budgétisation pluriannuelle, de suivi de l'exécution et de gestion des actifs.

L'amélioration de ces dimensions est essentielle pour renforcer la crédibilité budgétaire, accroître l'efficacité de la dépense publique et préserver la soutenabilité budgétaire à moyen terme.

#### **4.2.2.1 Dépassements de coûts**

Les dépassements de coûts constituent le principal canal de matérialisation du risque budgétaire. Ils résultent notamment d'insuffisances dans les études de faisabilité technique et économique, de sous-estimations initiales des coûts, de modifications contractuelles en cours d'exécution et de l'instabilité des prix internationaux des intrants importés.

Ces dépassements entraînent des besoins de crédits additionnels, des réallocations budgétaires en cours d'exercice ou l'accumulation d'engagements non couverts. Selon les rapports de la Cour des Comptes et du Ministère en charge des finances, les exercices 2020/2021 et 2021/2022 ont connu des dépassements de coûts allant de 10 à 25% respectivement au cours de ces exercices, nécessitant des crédits additionnels d'environ 0,7% du PIB.

#### **4.2.2.2. Retards d'exécution**

Les retards dans la mise en œuvre des projets se traduisent par une sous-exécution des crédits d'investissement et des reports budgétaires. Ils peuvent être imputables à des lenteurs dans la passation des marchés publics, des contraintes de trésorerie,

des retards de décaissement des partenaires techniques et financiers et des capacités techniques limitées au niveau des maîtres d'ouvrage. Ces retards génèrent des coûts additionnels et affectent la crédibilité des prévisions budgétaires.

Selon les rapports de la Cour des Comptes et du Ministère en charges des Finances sur l'exécution budgétaire de 2018/2019, les retards administratifs ont entraîné un écart d'exécution de 5 à 8% tandis qu'en 2019/2020, dans le contexte de la COVID-19, le ralentissement des projets a réduit le taux d'exécution entre 65% et 70%, générant une sous-exécution estimée entre 1,5% et 2,0% du PIB. Également pour l'exercice budgétaire 2022/2023, plusieurs projets structurants ont subi des retards et un sous-financement, avec un écart d'exécution de 15 % et des reports représentant environ 1% du PIB. Ces constats confirment la nature structurelle et récurrente des risques liés à l'investissement public.

#### **4.2.2.3. Risques liés au financement externe**

La dépendance significative aux financements extérieurs expose le portefeuille d'investissement à des risques de suspension, de réaménagement ou de retard de décaissement, susceptibles de créer des allongements de trésorerie et d'entraîner des révisions du calendrier d'exécution.

Les projets d'investissement public au Burundi sont en grande partie financés par les partenaires au développement. Les écarts récurrents entre les prévisions de décaissement et les montants effectivement réalisés constituent un risque budgétaire significatif. L'exercice 2023/2024 révèle un fort engagement de l'État dans ses investissements. Les engagements juridiques ont atteint 75,6% du budget ( $\approx 696\,144$  Mrds de BIF), et les liquidations, c'est-à-dire les travaux réalisés ou biens/services livrés, se sont élevées à 74,9% ( $\approx 689\,718$  Mrds de BIF). Ces résultats montrent que la majorité des projets prévus ont été effectivement planifiés et techniquement exécutés.

Pourtant, la performance financière reste nettement plus faible car seuls 37,3% du budget (soit près de  $343\,677$  Mrds de BIF) ont été effectivement payés, et les décaissements réels n'ont représenté que 32,5% (environ  $299\,375$  Mrds de BIF). Ce décalage important entre engagements et paiements crée un risque accru de restes à payer, de retards contractuels et de prolongation des délais d'exécution des projets, menaçant la fluidité et l'efficacité du programme d'investissement.

#### **4.2.2.4 Risques de faible performance économique**

La performance économique des projets d'investissement au Burundi est fortement exposée à des risques liés à la non-réalisation des bénéfices attendus. Une infrastructure sous-utilisée ou dont les coûts d'exploitation dépassent les recettes prévues peut générer des charges récurrentes imprévues et réduire l'impact socio-économique des investissements publics. A titre illustratif, l'exercice 2023/2024 révèle des risques économiques importants liés à la faible performance financière des investissements publics.

Malgré un fort engagement et une liquidation technique élevée (respectivement 75,6% et 74,9% du budget), les paiements effectifs n'ont atteint que 37,3% et les décaissements réels 32,5%. Ce décalage ralentit la mise en œuvre des projets d'infrastructures, freine la circulation de l'argent dans l'économie et pourrait peser sur la croissance réelle, la construction du capital productif et la confiance du secteur privé.

Cette situation engendre également une accumulation rapide de restes à payer, avec un risque accru de tensions budgétaires. Les arriérés envers les fournisseurs, les retards contractuels et les surcoûts liés aux litiges ou aux majorations compromettent l'efficacité des investissements. Par ailleurs, certains ministères stratégiques affichent des taux de paiement très faibles, comme l'Éducation nationale (10,4%) et les Infrastructures (23,4%).

### **4.3. Autres risques spécifiques**

Le Burundi est exposé aux autres risques spécifiques. Il s'agit des risques liés aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et à l'exploitation des ressources naturelles, des risques liés aux passifs éventuels relatifs aux contentieux judiciaires, des risques politiques, et enfin des risques sanitaires dus aux épidémies.

#### **4.3.1. Risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques**

Les risques environnementaux comprennent les désastres naturels et technologiques, les dangers environnementaux, les pandémies et le changement climatique. Ils peuvent être générés par l'activité humaine ou exogène.

Les risques environnementaux engendrent des dépenses publiques imprévues liées à la gestion des catastrophes et à la réhabilitation, tout en provoquant une baisse des recettes publiques due au ralentissement de l'activité économique, notamment agricole. A moyen et long terme, ils accentuent la pression sur les finances publiques, retardent les investissements et compromettent l'atteinte des objectifs de développement.

Les agrégats budgétaires pouvant être affectés la réalisation des risques environnementaux sont : (i) recettes fiscales, (ii) risques non fiscaux, (iii) dépenses d'investissement, (iv) dépenses récurrentes, (v) actifs non financiers et, (vi) Passifs de la dette.

Depuis plusieurs années, le Burundi enregistre des situations d'urgence qui constituent des risques majeurs, notamment des inondations, des glissements de terrain, des pollutions, des épidémies, des accidents majeurs et des érosions, tous susceptibles d'affecter les finances publiques. La non-maîtrise de ces risques pourrait exercer une pression sur les dépenses exceptionnelles durant la période 2026/2027- 2028/2029, ainsi que sur d'autres dépenses en raison de ses effets collatéraux.

#### **4.3.2. Risques liés aux ressources naturelles**

La gestion des risques liés aux ressources naturelles constitue un enjeu central pour la soutenabilité des finances publiques du Burundi, dans la mesure où les recettes qui en sont issues redevances minières, taxes forestières, droits d'exploitation et, le cas échéant, recettes pétrolières sont intrinsèquement volatiles et exposées à de multiples sources d'incertitude. Ces recettes demeurent fortement dépendantes des fluctuations des prix internationaux et des niveaux de production, tout en étant affectées par les chocs climatiques et par des vulnérabilités institutionnelles et de gouvernance, ce qui accroît l'imprévisibilité des ressources budgétaires et complique la conduite d'une politique budgétaire crédible et soutenable à moyen terme.

L'analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations sur l'horizon du Cadre Budgétaire à Moyen Terme au cours des dix dernières années met en évidence une forte volatilité des recettes non fiscales issues des industries extractives, caractérisée par des sous-réalisations récurrentes en période de baisse des prix internationaux et par une sensibilité marquée aux retards dans la mise en œuvre des projets miniers, ce qui limite la fiabilité des projections budgétaires et complique la planification budgétaire à moyen terme.

Les mesures de mitigation et d'atténuation des risques budgétaires liés aux ressources naturelles s'articulent autour de trois axes complémentaires : la diversification de l'économie, le renforcement de la gouvernance du secteur extractif et la mise en place de mécanismes de stabilisation budgétaire.

Pour améliorer la gestion des inondations, le gouvernement avec l'appui de ses partenaires et notamment la Banque Mondiale a lancé en juillet 2024, le projet d'urgence sur la résilience urbaine du Burundi (PRU) ou "IBISAGARA BIRAMA"<sup>3</sup>. Ce projet vise à améliorer la gestion des inondations à Bujumbura, particulièrement vulnérable aux aléas climatiques. Avec un budget de 113 millions de dollars, dont 60 millions de dons de l'IDA, le projet se concentre sur la réhabilitation des rivières, la protection des infrastructures essentielles et l'amélioration des systèmes d'alerte précoce pour mieux faire face aux inondations accrues causées par le changement climatique. En ciblant les zones les plus affectées, il vise à bénéficier directement à plus de 200 000 habitants, tout en intégrant des solutions durables et équitables pour renforcer la résilience urbaine face aux futurs risques climatiques.

#### **4.3.3. Risques liés aux passifs éventuels relatifs aux contentieux judiciaires**

Les passifs éventuels liés aux contentieux judiciaires représentent un risque significatif pour les finances publiques du Burundi. Les litiges en cours peuvent entraîner des charges financières imprévues, mettant ainsi une pression considérable sur le budget national. L'incertitude entourant les décisions judiciaires et les indemnités potentielles peut perturber la planification budgétaire, rendant difficile l'allocation efficace des ressources. De plus, la multiplication des contentieux pourrait détourner l'attention et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de réformes économiques et de projets d'investissement cruciaux pour le développement du pays.

Pour atténuer ces impacts négatifs, il est essentiel d'adopter une approche proactive dans la gestion des passifs éventuels. Premièrement, le Gouvernement du Burundi devrait établir un mécanisme de suivi et d'évaluation des litiges, incluant une base de données centralisée sur les contentieux en cours. Cette mesure permettra d'anticiper les conséquences financières et de mieux évaluer les risques associés. Deuxièmement, il serait bénéfique de renforcer les capacités des institutions judiciaires et de mettre en place des procédures de règlement amiable des litiges, afin de réduire le nombre de contentieux. En intégrant ces informations et mesures dans le processus de

---

<sup>3</sup> <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/07/01/burundi-combatting-flood-risk-afe-and-building-resilience>

planification budgétaire, le Burundi pourra mieux gérer les incertitudes liées aux contentieux judiciaires et préserver la stabilité de ses finances publiques.

#### **4.3.4. Risques liés au secteur financier**

Le secteur financier contribue de façon significative au financement des finances publiques de l'Etat. Laissé de côté des recettes provenant des impôts et taxes provenant des entreprises du secteur financier, L'Etat perçoit des dividendes versés par les Banques dont l'Etat est actionnaire. Le secteur financier constitue un moyen d'une source importante des recettes de l'Etat et un moyen de financement du déficit budgétaire de l'Etat par l'achat des bons et obligations émis par l'Etat.

Ainsi, un risque qu'encourt le secteur financier pourrait exercer une pression sur les recettes de l'Etat et aggraver la situation budgétaire de l'Etat et contraint l'Etat à réviser ses dépenses.

Le risque du secteur financier peut se transmettre par les participations de l'Etat au capital social des certaines Banque dont l'Etat est actionnaire. Ainsi, l'Etat est actionnaire à 100% de deux Banques commerciales et maintient une participation significative dans 5 autres banques commerciales. Un risque qu'encours l'une de ces Banques pourrait contraindre l'Etat à revoir à rediriger l'affectation de son budget pour recapitaliser l'une de ces Banques ce qui amènera à revoir à la hausse les dépenses d'investissement pour stabiliser la situation de cette Banque.

Pour mitiger le niveau des risques par les Etablissements de crédit, la Banque de la République du Burundi a édicté des instruments de normes macro prudentielles du secteur bancaire pour mitiger ces risques notamment celles relatives aux fonds propres, aux ratios de solvabilité, de levier et de liquidité

Au cours de l'année de 2024, les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 18,0%, passant de 835 702 MBIF à 985 807 MBIF à fin 2024, les fonds propres globaux se sont accrus de 17,8%, passant de 909 121 MBIF en 2023 à 1 071 251 MBIF à fin 2024. Cette situation dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

# ANNEXES

## Annexe 1: Croissance du PIB Réel

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Moyenne 2023-2025	Moyenne 2026-2028
<b>Secteur primaire</b>	<b>7,4%</b>	<b>2,8%</b>	<b>-12,9%</b>	<b>3,4%</b>	<b>2,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>7,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>6,1%</b>
- Agriculture vivrière	7,3%	5,0%	-17,3%	5,2%	1,9%	-0,8%	1,4%	2,8%	3,4%	4,8%	4,5%	1,2%	4,2%
- Agriculture d'exportation	7,4%	-18,4%	127,9%	21,2%	6,5%	5,8%	9,9%	-21,0%	40,7%	-8,0%	38,5%	-1,8%	23,7%
- Café	9,0%	-60,0%	837,8%	-17,7%	66,2%	-21,1%	35,4%	-26,3%	65,5%	-20,2%	60,0%	-4,0%	35,1%
- Thé	3,0%	9,0%	4,1%	92,4%	-40,4%	62,2%	-17,5%	-11,4%	5,0%	20,0%	6,0%	11,1%	10,3%
- Autres cultures d'exportation	30,6%	-37,8%	-88,4%	149,7%	-54,0%	299,7%	0,0%	-27,8%	3,0%	10,0%	8,0%	90,7%	7,0%
- Forêt	4,3%	-2,5%	5,9%	1,1%	1,3%	5,8%	5,9%	1,8%	1,9%	1,8%	1,8%	4,5%	1,8%
- Elevage	12,1%	-11,9%	-39,2%	-78,6%	-26,3%	55,7%	13,0%	24,0%	18,0%	3,2%	2,9%	30,9%	8,0%
- Pêche	3,5%	-2,5%	15,0%	1,1%	1,7%	4,6%	6,2%	-29,7%	24,7%	2,5%	2,8%	-6,3%	10,0%
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,6%</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,7%</b>	<b>10,2%</b>	<b>10,1%</b>	<b>15,2%</b>	<b>17,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>14,3%</b>
- Extraction	3,7%	2,1%	5,6%	4,2%	3,1%	5,2%	9,6%	179,7%	66,0%	61,7%	61,7%	64,8%	63,1%
- Industries	1,6%	0,5%	-8,2%	1,3%	2,2%	0,3%	-0,3%	2,9%	3,4%	3,8%	3,7%	1,0%	3,7%
- Industries agroalimentaires	2,5%	0,6%	-12,1%	0,6%	2,0%	-0,9%	-1,2%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	0,3%	3,0%
- Industries Manufacturières	-1,6%	0,4%	6,5%	3,2%	2,8%	3,9%	2,2%	2,7%	4,5%	6,1%	5,6%	2,9%	5,4%
- Industries textiles	-4,2%	-8,4%	3,8%	24,4%	-17,0%	119,6%	-25,3%	-1,0%	5,3%	4,8%	3,3%	31,1%	4,5%
- Autres industries manufacturières	-1,0%	2,2%	7,0%	-0,6%	7,3%	-16,3%	14,8%	3,8%	4,3%	6,5%	6,3%	0,8%	5,7%
- Electricité, gaz et eau	3,9%	-2,5%	-35,5%	6,3%	4,0%	3,8%	1,7%	9,3%	8,9%	68,7%	12,3%	4,9%	30,0%
- Construction	4,7%	3,0%	25,9%	4,9%	4,5%	5,7%	4,3%	4,8%	5,5%	10,0%	11,0%	4,9%	8,8%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>3,2%</b>	<b>7,2%</b>	<b>6,9%</b>	<b>4,0%</b>	<b>2,6%</b>	<b>5,3%</b>	<b>6,3%</b>	<b>5,6%</b>	<b>4,0%</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,1%</b>
- Commerce	9,0%	3,9%	-12,8%	2,4%	2,6%	1,8%	1,1%	5,0%	5,5%	6,0%	6,5%	2,6%	6,0%
- Transport et communication	4,5%	10,2%	0,4%	-1,9%	-0,4%	1,5%	1,6%	-12,1%	3,2%	6,1%	6,2%	-3,0%	5,2%
- Transports	4,0%	9,5%	81,7%	-46,2%	-22,7%	-3,1%	-18,2%	-6,7%	1,5%	2,3%	3,0%	-9,3%	2,3%
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	4,7%	10,4%	-28,2%	37,6%	7,4%	2,7%	6,3%	-13,1%	3,5%	6,8%	6,8%	-1,4%	5,7%
- Banques et Assurances	9,9%	27,7%	6,8%	7,3%	7,7%	7,8%	8,2%	8,7%	9,9%	10,0%	10,0%	8,2%	10,0%
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	1,9%	4,6%	2,0%	1,6%	1,7%	2,7%	3,0%	-0,3%	2,0%	2,5%	2,8%	1,8%	2,4%
- Administration publique	3,0%	2,8%	-15,3%	5,1%	2,8%	6,2%	7,5%	12,3%	4,0%	5,5%	5,3%	8,7%	4,9%
- Education	3,0%	3,3%	12,3%	5,1%	2,8%	6,2%	7,5%	2,4%	4,3%	5,0%	4,0%	5,4%	4,4%
- Santé et action sociale	3,0%	3,4%	451,6%	5,1%	2,8%	6,2%	7,5%	14,6%	3,0%	6,0%	6,0%	9,4%	5,0%
- Activités à caractère collectif ou personnel	29,2%	3,8%	4,4%	4,0%	1,5%	4,7%	4,7%	-2,4%	3,0%	4,8%	4,8%	2,3%	4,2%

- Services domestiques	-0,8%	3,8%	4,4%	4,0%	2,4%	3,7%	5,5%	1,7%	3,0%	3,5%	3,5%	3,7%	3,3%
- SIFIM	20,2%	3,8%	-7,4%	6,4%	6,5%	6,7%	6,6%	7,0%	9,9%	5,0%	10,0%	6,8%	8,3%
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,7%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>3,6%</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,9%</b>	<b>7,3%</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,3%</b>	<b>7,2%</b>
Impôts et Taxes	12,9%	3,0%	4,1%	0,9%	0,3%	1,5%	1,4%	1,7%	1,7%	2,8%	6,0%	1,5%	3,5%
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>5,3%</b>	<b>4,5%</b>	<b>0,3%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,3%</b>	<b>3,3%</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,7%</b>	<b>5,5%</b>	<b>6,8%</b>	<b>8,3%</b>	<b>4,0%</b>	<b>6,8%</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

## Annexe 2: PIB nominal (Mrds de BIF)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Secteur primaire</b>	<b>1723,8</b>	<b>2132,7</b>	<b>2090,9</b>	<b>2122,1</b>	<b>2199,3</b>	<b>2714,3</b>	<b>3341,6</b>	<b>3956,9</b>	<b>5132,6</b>	<b>7779,8</b>	<b>10979,9</b>	<b>13571,7</b>	<b>15914,7</b>
- Agriculture vivrière	1465,0	1828,8	1748,5	1794,5	1801,5	2172,3	2445,3	3362,6	3996,4	6013,8	8083,8	10081,4	11694,0
- Agriculture d'exportation	80,4	97,1	103,8	66,5	154,9	132,8	302,4	219,1	237,6	275,5	504,8	479,2	746,5
- Café	51,3	69,7	74,6	35,1	96,6	95,4	204,9	139,6	170,7	213,7	424,6	372,6	626,0
- Thé	25,0	23,5	24,9	27,1	50,2	32,0	83,6	68,1	57,3	53,3	67,2	88,7	98,7
- Autres cultures d'exportation	4,2	3,9	4,3	4,3	8,1	5,4	13,9	11,3	9,7	8,4	13,0	17,9	21,9
- Forêt	39,5	48,3	49,2	63,9	63,9	66,5	101,4	136,7	200,9	251,6	307,5	375,8	421,0
- Elevage	101,5	113,7	143,8	137,8	119,7	281,1	398,5	111,7	511,1	1071,1	1832,7	2326,4	2704,1
- Pêche	37,4	44,8	45,7	59,3	59,3	61,7	94,1	126,8	186,5	167,8	251,1	308,8	349,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>819,7</b>	<b>968,1</b>	<b>1059,8</b>	<b>1085,5</b>	<b>1176,1</b>	<b>1403,3</b>	<b>1631,5</b>	<b>2149,2</b>	<b>2595,9</b>	<b>4118,6</b>	<b>4938,0</b>	<b>6075,2</b>	<b>7772,6</b>
- Extraction	18,4	27,0	27,9	28,4	31,1	33,3	35,2	38,3	58,7	180,6	389,8	945,6	2033,6
- Industries	595,3	703,9	784,3	791,6	783,9	877,7	1078,4	1478,6	1696,4	2867,1	3300,6	3621,0	3971,3
- Industries agroalimentaires	476,8	564,5	644,9	643,3	614,4	689,9	898,7	1306,4	1462,2	2455,0	2832,1	3092,0	3375,9
- Industries Manufacturières	118,4	139,4	139,3	148,3	169,5	187,8	179,8	172,3	234,1	412,1	468,6	529,0	595,5
- Industries textiles	3,8	3,9	5,0	5,0	5,4	6,6	6,1	5,6	6,6	10,7	12,2	13,8	14,9
- Autres industries manufacturières	114,6	135,5	134,3	143,3	164,1	181,3	173,7	166,7	227,6	401,4	456,4	515,2	580,5
- Electricité, gaz et eau	26,3	35,3	37,6	41,9	46,6	48,1	46,5	68,7	61,1	82,2	100,2	170,8	193,7
- Construction	179,7	201,9	210,1	223,6	314,5	444,2	471,4	563,6	779,6	988,6	1147,3	1337,7	1574,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1904,3</b>	<b>2099,3</b>	<b>2208,9</b>	<b>2388,0</b>	<b>2533,4</b>	<b>2671,6</b>	<b>3137,8</b>	<b>3892,1</b>	<b>4811,2</b>	<b>6055,5</b>	<b>6981,6</b>	<b>8079,2</b>	<b>8979,0</b>
- Commerce	190,1	238,7	212,6	218,2	197,1	267,7	356,0	400,5	513,8	712,1	826,4	919,8	1028,5
- Transport et communication	193,3	220,7	233,7	251,9	297,6	395,2	473,8	617,3	900,0	1074,0	1218,6	1395,3	1575,1
- Transports	49,4	54,9	63,2	64,6	138,7	101,8	90,7	117,6	133,5	188,0	210,0	232,0	258,0
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	144,0	165,8	170,5	187,3	158,9	293,4	383,1	499,8	766,5	885,9	1008,6	1163,4	1317,0
- Banques et Assurances	176,6	211,2	287,8	383,8	297,6	395,2	473,8	617,3	803,5	890,8	1145,5	1411,2	1645,5

- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	562,0	662,2	732,9	755,0	463,1	530,3	640,5	799,2	967,4	1455,9	1633,6	1841,9	1988,1
- Administration publique	427,2	385,9	361,5	387,4	593,2	536,8	572,7	698,3	746,4	838,2	950,2	1092,7	1208,1
- Education	282,1	311,1	319,6	337,8	510,5	391,8	480,2	596,7	602,9	629,8	716,0	819,4	894,8
- Santé et action sociale	99,5	106,8	107,3	113,8	172,2	136,3	163,3	201,7	205,8	240,5	270,0	312,0	347,2
- Activités à caractère collectif ou personnel	91,7	101,2	140,6	149,9	227,5	271,6	295,1	356,4	540,0	700,9	779,7	882,5	980,3
- Services domestiques	18,9	19,1	24,7	26,3	40,0	47,7	51,8	62,6	94,9	128,3	174,5	238,4	283,8
- SIFIM	-137,2	-157,6	-211,9	-236,1	-265,3	-300,9	-369,5	-458,0	-563,5	-615,0	-732,7	-834,0	-972,4
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>4447,7</b>	<b>5200,1</b>	<b>5359,7</b>	<b>5595,6</b>	<b>5908,8</b>	<b>6789,1</b>	<b>8111,0</b>	<b>9998,2</b>	<b>12539,6</b>	<b>17953,9</b>	<b>22899,5</b>	<b>27726,0</b>	<b>32666,3</b>
Impôts et Taxes	490,5	502,0	554,7	621,3	693,2	798,0	841,7	1024,4	1183,0	1450,8	1850,5	2240,5	2639,7
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>4938,2</b>	<b>5702,1</b>	<b>5914,4</b>	<b>6216,9</b>	<b>6602,0</b>	<b>7587,2</b>	<b>8952,7</b>	<b>11022,6</b>	<b>13722,6</b>	<b>19404,7</b>	<b>24750,0</b>	<b>29966,5</b>	<b>35306,0</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

### Annexe 3: Contribution sectorielle au PIB

	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028
<b>Secteur primaire</b>	<b>37,4%</b>	<b>35,4%</b>	<b>34,1%</b>	<b>33,3%</b>	<b>35,8%</b>	<b>37,3%</b>	<b>35,9%</b>	<b>37,4%</b>	<b>40,1%</b>	<b>44,4%</b>	<b>45,3%</b>	<b>45,1%</b>
- Agriculture vivrière	32,1%	29,6%	28,9%	27,3%	28,6%	27,3%	30,5%	29,1%	31,0%	32,7%	33,6%	33,1%
- Agriculture d'exportation	1,7%	1,8%	1,1%	2,3%	1,8%	3,4%	2,0%	1,7%	1,4%	2,0%	1,6%	2,1%
- Café	1,2%	1,3%	0,6%	1,5%	1,3%	2,3%	1,3%	1,2%	1,1%	1,7%	1,2%	1,8%
- Thé	0,4%	0,4%	0,4%	0,8%	0,4%	0,9%	0,6%	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
- Autres cultures d'exportation	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
- Forêt	0,8%	0,8%	1,0%	1,0%	0,9%	1,1%	1,2%	1,5%	1,3%	1,2%	1,3%	1,2%
- Elevage	2,0%	2,4%	2,2%	1,8%	3,7%	4,5%	1,0%	3,7%	5,5%	7,4%	7,8%	7,7%
- Pêche	0,8%	0,8%	1,0%	0,9%	0,8%	1,1%	1,2%	1,4%	0,9%	1,0%	1,0%	1,0%
<b>Secteur secondaire</b>	<b>17,0%</b>	<b>17,9%</b>	<b>17,5%</b>	<b>17,8%</b>	<b>18,5%</b>	<b>18,2%</b>	<b>19,5%</b>	<b>18,9%</b>	<b>21,2%</b>	<b>20,0%</b>	<b>20,3%</b>	<b>22,0%</b>
- Extraction	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%	0,9%	1,6%	3,2%	5,8%
- Industries	12,3%	13,3%	12,7%	11,9%	11,6%	12,0%	13,4%	12,4%	14,8%	13,3%	12,1%	11,2%
- Industries agroalimentaires	9,9%	10,9%	10,3%	9,3%	9,1%	10,0%	11,9%	10,7%	12,7%	11,4%	10,3%	9,6%
- Industries Manufacturières	2,4%	2,4%	2,4%	2,6%	2,5%	2,0%	1,6%	1,7%	2,1%	1,9%	1,8%	1,7%
- Industries textiles	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
- Autres industries manufacturières	2,4%	2,3%	2,3%	2,5%	2,4%	1,9%	1,5%	1,7%	2,1%	1,8%	1,7%	1,6%
- Electricité, gaz et eau	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,6%	0,4%	0,4%	0,4%	0,6%	0,5%
- Construction	3,5%	3,6%	3,6%	4,8%	5,9%	5,3%	5,1%	5,7%	5,1%	4,6%	4,5%	4,5%

Secteur tertiaire	36,8%	37,3%	38,4%	38,4%	35,2%	35,0%	35,3%	35,1%	31,2%	28,2%	27,0%	25,4%
- Commerce	4,2%	3,6%	3,5%	3,0%	3,5%	4,0%	3,6%	3,7%	3,7%	3,3%	3,1%	2,9%
- Transport et communication	3,9%	4,0%	4,1%	4,5%	5,2%	5,3%	5,6%	6,6%	5,5%	4,9%	4,7%	4,5%
- Transports	1,0%	1,1%	1,0%	2,1%	1,3%	1,0%	1,1%	1,0%	1,0%	0,8%	0,8%	0,7%
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	2,9%	2,9%	3,0%	2,4%	3,9%	4,3%	4,5%	5,6%	4,6%	4,1%	3,9%	3,7%
- Banques et Assurances	3,7%	4,9%	6,2%	4,5%	5,2%	5,3%	5,6%	5,9%	4,6%	4,6%	4,7%	4,7%
- Hébergement, Restaurant & autres services marchands	11,6%	12,4%	12,1%	7,0%	7,0%	7,2%	7,3%	7,0%	7,5%	6,6%	6,1%	5,6%
- Administration publique	6,8%	6,1%	6,2%	9,0%	7,1%	6,4%	6,3%	5,4%	4,3%	3,8%	3,6%	3,4%
- Education	5,5%	5,4%	5,4%	7,7%	5,2%	5,4%	5,4%	4,4%	3,2%	2,9%	2,7%	2,5%
- Santé et action sociale	1,9%	1,8%	1,8%	2,6%	1,8%	1,8%	1,8%	1,5%	1,2%	1,1%	1,0%	1,0%
- Activités à caractère collectif ou personnel	1,8%	2,4%	2,4%	3,4%	3,6%	3,3%	3,2%	3,9%	3,6%	3,2%	2,9%	2,8%
- Services domestiques	0,3%	0,4%	0,4%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%
- SIFIM	-2,8%	-3,6%	-3,8%	-4,0%	-4,0%	-4,1%	-4,2%	-4,1%	-3,2%	-3,0%	-2,8%	-2,8%
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>91,2%</b>	<b>90,6%</b>	<b>90,0%</b>	<b>89,5%</b>	<b>89,5%</b>	<b>90,6%</b>	<b>90,7%</b>	<b>91,4%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,5%</b>
Impôts et Taxes	8,8%	9,4%	10,0%	10,5%	10,5%	9,4%	9,3%	8,6%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

#### Annexe 4: PIB Emplois (en Mrds de BIF, aux prix courants)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
PIB aux prix du marché	4938,2	5702,1	5914,4	6216,9	6602,0	7587,2	8952,7	11022,6	13722,6	19404,7	24750,0	29966,5	35306,0
Importations de biens et snf	1224,7	1530,9	1614,0	1874,6	1961,0	2535,9	3141,6	3910,8	4056,8	4812,6	6239,3	7611,6	8434,0
<b>Total des ressources</b>	<b>6162,9</b>	<b>7233,0</b>	<b>7528,4</b>	<b>8091,5</b>	<b>8563,0</b>	<b>10123,1</b>	<b>12094,2</b>	<b>14933,4</b>	<b>17779,4</b>	<b>24217,3</b>	<b>30989,2</b>	<b>37578,1</b>	<b>43740,0</b>
Exportations de biens et snf	325,4	467,7	535,9	552,1	575,3	585,9	700,4	1018,9	1449,9	1704,6	2441,2	3320,0	5062,4
Investissements bruts	705,8	842,3	876,2	855,1	1256,0	1545,8	1908,6	2255,9	2561,0	3664,6	5557,2	7395,6	9006,8
- Investissement public	108,5	144,4	149,0	152,8	371,6	640,6	919,3	1220,6	1499,6	2576,6	4124,8	5690,1	7107,7
- Investissement privé	541,7	637,5	691,7	659,9	812,2	832,2	916,6	939,5	963,0	987,0	1335,1	1608,0	1801,6
Variation de stock	55,6	60,4	35,5	42,4	72,2	73,0	72,7	95,9	98,5	101,0	97,3	97,5	97,5
Consommation finale	5131,7	5923,0	6116,4	6684,3	6731,7	7991,4	9485,3	11658,6	13768,4	18848,2	22990,8	26862,5	29670,8
- Consommation publique	1160,8	1336,7	1436,4	1639,3	1765,8	1348,0	1444,2	1793,0	2176,5	2643,6	3260,5	3919,1	4503,8
- Consommation des ménages	3970,8	4586,3	4680,0	5045,0	4965,9	6643,4	8041,0	9865,5	11591,9	16204,6	19730,3	22943,3	25167,0
<b>Total des Emplois</b>	<b>6162,9</b>	<b>7233,0</b>	<b>7528,4</b>	<b>8091,5</b>	<b>8563,0</b>	<b>10123,1</b>	<b>12094,2</b>	<b>14933,4</b>	<b>17779,4</b>	<b>24217,3</b>	<b>30989,2</b>	<b>37578,1</b>	<b>43740,0</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

## Annexe 5: PIB Emplois (en Mrds de BIF, aux prix de 2005)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
PIB aux prix du marché	1 841,7	1 912,4	2 013,1	2 103,3	2 110,0	2 178,8	2 228,9	2 301,3	2 396,1	2 507,8	2 644,6	2 824,0	3 058,2
Importations de biens et snf	766,5	871,4	924,2	926,7	930,3	957,2	993,5	1 516,6	1 526,9	1 827,4	2 233,3	2 558,3	2 661,8
<b>Total des ressources</b>	<b>2 608,2</b>	<b>2 783,8</b>	<b>2 937,3</b>	<b>3 030,0</b>	<b>3 040,3</b>	<b>3 136,0</b>	<b>3 222,4</b>	<b>3 817,9</b>	<b>3 923,0</b>	<b>4 335,2</b>	<b>4 877,8</b>	<b>5 382,3</b>	<b>5 720,0</b>
Exportations de biens et snf	122,7	168,4	181,9	199,2	193,9	206,3	196,0	204,2	260,1	318,8	481,9	671,7	1 000,3
Investissements bruts	439,2	459,6	483,8	484,1	650,5	728,5	788,0	1 159,9	1 114,2	1 166,3	1 323,5	1 473,8	1 617,8
Investissement public	126,6	137,5	142,6	144,1	327,0	420,2	454,3	627,5	660,4	813,4	969,3	1 118,2	1 259,9
Investissement privé	297,7	307,2	326,1	322,1	307,5	292,6	318,3	483,0	411,7	320,2	322,4	324,7	328,2
Variation de stock	14,9	14,9	15,1	17,8	16,0	15,7	15,4	49,3	42,1	32,8	31,8	30,8	29,7
Consommation finale	2 046,3	2 155,7	2 271,6	2 346,6	2 195,9	2 201,2	2 238,4	2 453,8	2 548,7	2 850,0	3 072,4	3 236,8	3 102,0
- Consommation publique	675,2	689,3	719,0	866,4	820,1	863,9	899,3	921,9	914,7	857,3	970,1	1 069,7	1 170,8
- Consommation des ménages	1 371,1	1 466,4	1 552,6	1 480,2	1 375,8	1 337,3	1 339,1	1 532,0	1 634,0	1 992,7	2 102,3	2 167,1	1 931,2
<b>Total des Emplois</b>	<b>2 608,2</b>	<b>2 783,8</b>	<b>2 937,3</b>	<b>3 030,0</b>	<b>3 040,3</b>	<b>3 136,0</b>	<b>3 222,4</b>	<b>3 817,9</b>	<b>3 923,0</b>	<b>4 335,2</b>	<b>4 877,8</b>	<b>5 382,3</b>	<b>5 720,0</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

## Annexe 6: TOFE (en Mrds de BIF)

Tableau des opérations financières de l'Etat (Mrds de FBU)	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>Recettes</b>	<b>662,2</b>	<b>681,3</b>	<b>821,0</b>	<b>904,8</b>	<b>1133,8</b>	<b>1320,2</b>	<b>1641,2</b>	<b>2022,5</b>	<b>2286,9</b>	<b>2916,1</b>	<b>3688,9</b>	<b>4594,0</b>	<b>5638,0</b>	<b>6641,2</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>557,2</b>	<b>627,6</b>	<b>756,2</b>	<b>823,5</b>	<b>1009,3</b>	<b>1177,7</b>	<b>1283,3</b>	<b>1642,4</b>	<b>1838,1</b>	<b>2299,8</b>	<b>2513,8</b>	<b>3685,2</b>	<b>4564,5</b>	<b>5462,2</b>
Impôt sur le revenu	145,2	158,4	178,8	217,0	231,3	223,3	312,1	398,3	434,8	601,4	647,2	906,2	1177,2	1466,9
Taxes sur les biens et services	354,2	401,4	505,1	524,7	591,6	655,8	749,1	823,4	1025,8	1272,8	1522,7	2284,06	2795,5	3323,6
Taxes sur le commerce extérieur	57,8	67,8	72,3	81,8	98,2	140,6	119,2	126,3	159,1	200,4	232,5	269,7	339,8	389,7
Autres recettes fiscales (exonération)	0,0	0,0	0,0	0,0	88,2	157,9	103,0	294,4	218,3	225,2	111,4	225,2	252,0	282,0
Taxes sur le patrimoine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recettes non fiscales (Hors recettes des minerais)</b>	<b>50,7</b>	<b>53,7</b>	<b>64,9</b>	<b>73,8</b>	<b>119,8</b>	<b>126,8</b>	<b>196,1</b>	<b>330,4</b>	<b>359,5</b>	<b>548,1</b>	<b>923,8</b>	<b>738,8</b>	<b>844,6</b>	<b>945,0</b>
<b>Ressources COVID-19 (PM)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>78,2</b>	<b>17,9</b>	<b>10,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Contribution des taxes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,6	17,9	10,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution du Gouvernement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution des PTFs et autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recettes des Minerais</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>7,6</b>	<b>2,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>5,9</b>	<b>5,7</b>	<b>18,1</b>	<b>20,0</b>	<b>25,0</b>	<b>30,0</b>

Tableau des opérations financières de l'Etat (Mrds de FBU)	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>Dons Budgétaires</b>	54,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recettes exceptionnelles</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	11,3	157,4	45,9	83,4	62,6	233,1	150,0	204,0	204,0
<b>Dépenses et prêts nets</b>	1050,2	1123,5	1363,7	1413,5	1747,1	1851,5	2111,5	2670,8	3246,8	3952,8	5351,4	6478,4	7512,6	8510,8
<b>Dépenses courantes</b>	772,2	830,9	964,6	936,5	1142,1	1123,8	1348,0	1444,2	1793,0	2202,3	2643,6	3043,9	3416,4	3806,8
Traitements	347,4	372,1	396,8	427,5	458,0	485,2	512,4	575,5	845,8	1020,7	1173,3	1224,7	1312,7	1437,4
Civils	259,0	280,2	300,5	329,2	351,8	372,4	396,1	428,5	606,6	741,1	813,4	854,1	922,4	1014,6
Militaires	54,4	57,4	60,8	61,8	67,4	69,6	69,9	90,8	148,3	163,5	246,8	254,2	267,0	288,3
Police Nationale	33,9	34,4	35,6	36,5	38,9	43,1	46,3	56,2	90,9	116,1	113,0	116,4	123,4	134,5
Biens et services	143,6	149,8	185,2	146,0	181,8	177,0	173,6	190,1	332,7	400,8	644,8	741,5	815,6	887,4
Civils	55,0	46,3	50,8	54,5	53,5	61,6	60,5	65,1	113,7	124,8	193,9	223,0	245,3	260,0
Militaires	52,2	62,7	82,4	54,3	71,3	62,3	61,2	68,7	132,6	171,5	326,8	375,8	413,4	454,7
Police Nationale	36,4	40,9	52,0	37,2	57,0	53,1	51,9	56,3	86,3	104,6	124,1	142,7	156,9	172,6
Transferts et subventions	223,3	227,3	284,6	258,4	333,9	282,1	417,3	455,0	352,6	536,2	553,0	718,8	934,5	1121,4
Charges Financières	57,9	81,8	98,0	104,6	168,3	179,5	244,7	223,7	261,9	244,5	272,6	358,8	353,5	360,6
Intérêts dus	57,9	81,8	98,0	104,6	166,9	177,5	240,8	219,8	251,8	237,4	271,5	351,8	346,5	353,6
Intérieurs	53,5	76,2	91,3	98,3	157,4	170,3	229,1	205,2	235,8	221,2	251,2	328,4	323,1	328,7
Extérieurs	4,4	5,6	6,7	6,3	9,5	7,2	11,7	14,6	15,9	16,2	20,3	23,3	23,4	24,9
Perte de change et autres charges financières	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	2,0	3,9	3,8	10,2	7,1	1,1	7,0	7,0	7,0
<b>Autres dépenses</b>	16,4	11,9	8,2	8,2	35,8	23,2	19,3	30,5	14,9	25,7	19,8	30,7	35,7	40,7
Imprévus et autres dépenses n.c.a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	2,3	1,4	2,3	14,9	25,7	19,8	30,7	35,7	40,7
Projets spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de fonds	16,4	11,9	8,2	8,2	35,4	21,0	18,0	28,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses exceptionnelles</b>	55,0	0,0	0,0	0,0	88,2	157,9	103,0	294,4	218,3	225,2	111,4	235,4	290,0	282,0
Dépenses COVID-19 (PM)	55,0	0,0	0,0	0,0	88,2	44,3	30,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élections	55,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,2	38,0	0,0
Exonérations	0,0	0,0	0,0	0,0	88,2	157,9	103,0	294,4	218,3	225,2	111,4	225,2	252,0	282,0
<b>Dépenses en capital</b>	206,6	280,6	390,9	468,8	481,1	546,6	641,2	901,7	1220,6	1499,6	2576,6	3168,4	3770,4	4381,2
Ressources intérieures	63,4	117,6	169,8	137,4	149,8	204,8	225,3	585,4	593,1	1148,8	1187,9	1736,0	2294,5	2845,6
Budget de l'Etat	63,4	117,6	169,8	137,4	149,8	204,8	225,3	585,4	593,1	1148,8	1187,9	1736,0	2294,5	2845,6
Ressources externes	143,2	163,0	221,1	331,3	331,2	341,8	415,8	316,3	627,5	350,8	1388,7	1432,4	1475,9	1535,7
Prêts projets	52,1	19,0	36,8	110,5	90,4	56,5	123,1	35,0	167,9	32,9	61,9	65,8	75,9	85,7
Dons projets	91,1	144,0	184,3	220,8	240,8	285,3	292,7	281,3	459,6	317,8	1326,8	1366,6	1400,0	1450,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde primaire</b>	-115,5	-185,5	-215,4	-64,5	10,2	171,0	312,6	216,5	162,7	-190,5	130,0	135,2	237,9	301,7
<b>Solde primaire y compris dépenses exceptionnelles</b>	-170,5	-185,5	-215,4	-64,5	-77,9	13,1	209,6	-77,8	-55,6	-415,7	18,6	-100,3	-52,1	19,7
<b>Solde global (base engagements)</b>														
Dons inclus 1	-296,9	-298,2	-358,4	-287,8	-372,5	-246,1	-177,5	-366,9	-500,3	-718,8	-335,7	-517,8	-474,5	-419,5

Tableau des opérations financières de l'Etat (Mrds de FBU)	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>Dons exclus (sauf dons budgétaires)</b>	-388,0	-442,2	-542,7	-508,7	-613,3	-531,4	-470,2	-648,2	-959,9	-1036,7	-1662,6	-1884,4	-1874,5	-1869,5
<b>Variations des arriérés (réduction -)</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés Intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global base caisse dons exclus (sauf dons budgétaires)</b>	<b>-388,0</b>	<b>-442,2</b>	<b>-542,7</b>	<b>-508,7</b>	<b>-613,3</b>	<b>-531,4</b>	<b>-470,2</b>	<b>-648,2</b>	<b>-959,9</b>	<b>-1036,7</b>	<b>-1662,6</b>	<b>-1884,4</b>	<b>-1874,5</b>	<b>-1869,5</b>
<b>Financement</b>	517,9	445,6	390,7	555,3	629,4	657,0	677,2	783,9	918,8	1357,9	1662,6	1884,4	1874,5	1869,5
<b>Financement extérieur</b>	193,2	144,6	203,7	315,9	311,6	321,0	568,5	267,2	559,2	304,8	1280,8	1263,1	1303,2	1359,5
Prêts budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	151,0	0,0	88,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Appui budgétaire sectoriel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts projets	52,1	19,0	36,8	110,5	90,4	56,5	123,1	35,0	79,3	32,9	61,9	65,8	75,9	85,7
COMESA, don exceptionnel /ATMIS et MINUSCA	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets	91,1	144,0	184,3	220,8	240,8	285,3	292,7	281,3	459,6	317,8	1326,8	1366,6	1400,0	1450,0
Programmes spéciaux	55,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élections	55,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement	-7,1	-18,4	-17,4	-15,4	-19,6	-20,8	-27,0	-49,1	-68,3	-46,0	-108,0	-169,3	-172,7	-176,1
Amortissement non PPTE	-7,1	-18,4	-17,4	-15,4	-19,6	-20,8	-27,0	-49,1	-68,3	-46,0	-108,0	-169,3	-172,7	-176,1
Amortissement PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette (rééchelonnement ; annulation)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Produits des privatisations</b>	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Financement intérieur net</b>	<b>323,3</b>	<b>301,0</b>	<b>187,0</b>	<b>239,4</b>	<b>317,8</b>	<b>336,0</b>	<b>108,7</b>	<b>512,9</b>	<b>359,6</b>	<b>1053,1</b>	<b>381,8</b>	<b>621,3</b>	<b>571,3</b>	<b>510,0</b>
Secteur bancaire	323,9	222,2	179,2	285,0	317,4	324,2	112,8	517,5	355,0	1056,9	331,6	571,3	491,3	400,0
BRB	189,7	115,0	34,9	-18,4	-73,9	101,3	133,2	311,9	244,7	705,2	42,0	21,3	-58,7	-100,0
Banques commerciales et autres	134,2	107,2	144,3	303,4	391,3	222,9	-20,4	205,6	110,4	351,6	289,6	550,0	550,0	500,0
Compte des opérations du Trésor à la BRB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur non bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	11,8	-4,2	-4,5	4,6	-3,8	50,2	50,0	80,0	110,0
Remboursement de la dette intérieure (PM)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1879,2	-1097,8	-1873,0	-2060,3	-2266,3
<b>Erreurs et omissions / Besoin de financement</b>	<b>-130,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>152,0</b>	<b>-46,7</b>	<b>-16,1</b>	<b>-125,6</b>	<b>-207,0</b>	<b>-135,7</b>	<b>41,1</b>	<b>-321,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Source:** PRIMATURE/CCMB

## Annexe 7: TOFE (en ratio du PIB)

Tableau des opérations financières de l'Etat (en % du PIB)	2014	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>Recettes</b>	<b>16,3%</b>	<b>15,0%</b>	<b>13,8%</b>	<b>14,4%</b>	<b>15,3%</b>	<b>18,2%</b>	<b>20,0%</b>	<b>21,6%</b>	<b>22,6%</b>	<b>20,7%</b>	<b>21,3%</b>	<b>19,0%</b>	<b>18,6%</b>	<b>18,8%</b>	<b>18,8%</b>
<i>Recettes fiscales</i>	<b>13,9%</b>	<b>12,6%</b>	<b>12,7%</b>	<b>13,3%</b>	<b>14,0%</b>	<b>16,3%</b>	<b>17,9%</b>	<b>17,0%</b>	<b>18,4%</b>	<b>16,7%</b>	<b>16,8%</b>	<b>13,1%</b>	<b>15,1%</b>	<b>15,7%</b>	<b>16,4%</b>
Impôt sur le revenu	3,7%	3,3%	3,2%	3,1%	3,7%	3,7%	3,4%	4,1%	4,4%	3,9%	4,4%	3,3%	3,7%	3,9%	4,2%
Taxes sur les biens et services	8,9%	8,0%	8,1%	8,9%	8,9%	9,5%	9,9%	9,9%	9,2%	9,3%	9,3%	7,8%	9,2%	9,3%	9,4%
Taxes sur le commerce extérieur	1,4%	1,3%	1,4%	1,3%	1,4%	1,6%	2,1%	1,6%	1,4%	1,4%	1,5%	1,2%	1,1%	1,1%	1,1%
Autres recettes fiscales (Exonérations)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	2,4%	1,4%	3,3%	2,0%	1,6%	0,6%	0,9%	0,8%	0,8%
Taxes sur le patrimoine	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Recettes non fiscales</i>	<b>1,6%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,3%</b>	<b>4,0%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,7%</b>
<b>Recettes COVID-19 (PM)</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
Contribution des taxes	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution du FMI		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Recettes des minerais</i>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<i>Dons budgétaires</i>	<b>0,9%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<i>Recettes exceptionnelles</i>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,2%</b>	<b>2,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>23,4%</b>	<b>23,8%</b>	<b>22,8%</b>	<b>23,9%</b>	<b>23,9%</b>	<b>28,1%</b>	<b>28,0%</b>	<b>27,8%</b>	<b>29,8%</b>	<b>29,5%</b>	<b>28,8%</b>	<b>27,6%</b>	<b>26,2%</b>	<b>25,1%</b>	<b>24,1%</b>
<i>Dépenses courantes</i>	<b>17,2%</b>	<b>17,5%</b>	<b>16,8%</b>	<b>16,9%</b>	<b>15,8%</b>	<b>18,4%</b>	<b>17,0%</b>	<b>17,8%</b>	<b>16,1%</b>	<b>16,3%</b>	<b>16,0%</b>	<b>13,6%</b>	<b>12,3%</b>	<b>11,4%</b>	<b>10,8%</b>
Traitements	7,7%	7,9%	7,5%	7,0%	7,2%	7,4%	7,3%	6,8%	6,4%	7,7%	7,4%	6,0%	4,9%	4,4%	4,1%
Civils	5,7%	5,9%	5,7%	5,3%	5,6%	5,7%	5,6%	5,2%	4,8%	5,5%	5,4%	4,2%	3,5%	3,1%	2,9%
Militaires	1,3%	1,2%	1,2%	1,1%	1,0%	1,1%	1,1%	0,9%	1,0%	1,3%	1,2%	1,3%	1,0%	0,9%	0,8%
Police Nationale	0,8%	0,8%	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%	0,7%	0,6%	0,6%	0,8%	0,8%	0,6%	0,5%	0,4%	0,4%
Biens et services	3,0%	3,3%	3,0%	3,2%	2,5%	2,9%	2,7%	2,3%	2,1%	3,0%	2,9%	3,3%	3,0%	2,7%	2,5%
Civils	1,3%	1,2%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	1,0%	0,9%	1,0%	0,9%	0,8%	0,7%
Militaires	1,1%	1,2%	1,3%	1,4%	0,9%	1,1%	0,9%	0,8%	0,8%	1,2%	1,2%	1,7%	1,5%	1,4%	1,3%
Police Nationale	0,6%	0,8%	0,8%	0,9%	0,6%	0,9%	0,8%	0,7%	0,6%	0,8%	0,8%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%
Transferts et subventions	5,5%	5,1%	4,6%	5,0%	4,4%	5,4%	4,3%	5,5%	5,1%	3,2%	3,9%	2,8%	2,9%	3,1%	3,2%
Charges financières	0,9%	1,3%	1,7%	1,7%	1,8%	2,7%	2,7%	3,2%	2,5%	2,4%	1,8%	1,4%	1,4%	1,2%	1,0%
Intérêts dûs	0,9%	1,3%	1,7%	1,7%	1,8%	2,7%	2,7%	3,2%	2,5%	2,3%	1,7%	1,4%	1,4%	1,2%	1,0%
Intérieurs	0,8%	1,2%	1,5%	1,6%	1,7%	2,5%	2,6%	3,0%	2,3%	2,1%	1,6%	1,3%	1,3%	1,1%	0,9%
Extérieurs	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Perte de change et autres charges financières										0,1%	0,1%	0,01%	0,03%	0,02%	0,02%
<i>Autres dépenses</i>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
Imprévus et autres dépenses	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Dépenses de fonds	0,4%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%	0,6%	0,3%	0,2%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Dépenses exceptionnelles</i>	<b>0,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,8%</b>
Élections	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
Exonérations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	2,4%	1,4%	3,3%	2,0%	1,6%	0,6%	0,9%	0,8%	0,8%

Tableau des opérations financières de l'Etat (en % du PIB)	2014	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>Dépenses en capital</b>	5,7%	4,7%	5,7%	6,9%	7,9%	7,7%	8,3%	8,5%	10,1%	11,1%	10,9%	13,3%	12,8%	12,6%	12,4%
Ressources intérieures	2,3%	1,4%	2,4%	3,0%	2,3%	2,4%	3,1%	3,0%	6,5%	5,4%	8,4%	6,1%	7,0%	7,7%	8,1%
Budget de l'Etat	2,3%	1,4%	2,4%	3,0%	2,3%	2,4%	3,1%	3,0%	6,5%	5,4%	8,4%	6,1%	7,0%	7,7%	8,1%
Ressources externes	3,5%	3,2%	3,3%	3,9%	5,6%	5,3%	5,2%	5,5%	3,5%	5,7%	2,6%	7,2%	5,8%	4,9%	4,3%
Prêts projets	0,8%	1,2%	0,4%	0,6%	1,9%	1,5%	0,9%	1,6%	0,4%	1,5%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
Dons projets	2,7%	2,1%	2,9%	3,2%	3,7%	3,9%	4,3%	3,9%	3,1%	4,2%	2,3%	6,8%	5,5%	4,7%	4,1%
<b>Prêts nets</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Solde primaire</b>	-2,2%	-2,6%	-3,8%	-3,8%	-1,1%	0,2%	2,6%	4,1%	2,4%	1,5%	-1,4%	0,7%	0,5%	0,8%	0,9%
<b>Solde primaire y compris dépenses exceptionnelles</b>	-2,2%	-3,9%	-3,8%	-3,8%	-1,1%	-1,3%	0,2%	2,8%	-0,9%	-0,5%	-3,0%	0,1%	-0,4%	-0,2%	0,1%
<b>Solde global (base engagements)</b>															
Dons inclus 1	-4,3%	-6,7%	-6,0%	-6,3%	-4,9%	-6,0%	-3,7%	-2,3%	-4,1%	-4,5%	-5,2%	-1,7%	-2,1%	-1,6%	-1,2%
Dons exclus	-7,0%	-8,8%	-9,0%	-9,5%	-8,6%	-9,9%	-8,0%	-6,2%	-7,2%	-8,7%	-7,6%	-8,6%	-7,6%	-6,3%	-5,3%
<b>Variations des arriérés (réduction -)</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Intérêts extérieurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Arriérés Intérieurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Solde global hors dons (base caisse)</b>	-7,0%	-8,8%	-9,0%	-9,5%	-8,6%	-9,9%	-8,0%	-6,2%	-7,2%	-8,7%	-7,6%	-8,6%	-7,6%	-6,3%	-5,3%
<b>Financement</b>	4,7%	11,7%	9,0%	6,9%	9,4%	10,1%	10,0%	8,9%	8,8%	8,3%	9,9%	8,6%	7,6%	6,3%	5,3%
<b>Financement extérieur</b>	3,3%	4,4%	2,9%	3,6%	5,3%	5,0%	4,9%	7,5%	3,0%	5,1%	2,2%	6,6%	5,1%	4,3%	3,9%
Prêts budgétaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Appui budgétaire sectoriel	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Prêts projets	0,8%	1,2%	0,4%	0,6%	1,9%	1,5%	0,9%	1,6%	0,4%	0,7%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
COMESA, don exceptionnel	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dons projets	2,7%	2,1%	2,9%	3,2%	3,7%	3,9%	4,3%	3,9%	3,1%	4,2%	2,3%	6,8%	5,5%	4,7%	4,1%
Programmes spéciaux	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Élections	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Amortissement	-0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,4%	-0,5%	-0,6%	-0,3%	-0,6%	-0,7%	-0,6%	-0,5%
Amortissement non PPTE	-0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,4%	-0,5%	-0,6%	-0,3%	-0,6%	-0,7%	-0,6%	-0,5%
Amortissement PPTE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Allègement de la dette (rééchelonnement ; annulation)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Produits des privatisations</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Financement intérieur</b>	1,4%	7,3%	6,1%	3,3%	4,0%	5,1%	5,1%	1,4%	5,7%	3,3%	7,7%	2,0%	2,5%	1,9%	1,4%
Secteur bancaire	2,5%	7,3%	4,5%	3,1%	4,8%	5,1%	4,9%	1,5%	5,8%	3,2%	7,7%	1,7%	2,3%	1,6%	1,1%
BRB	0,0%	4,3%	2,3%	0,6%	-0,3%	-1,2%	1,5%	1,8%	3,5%	2,2%	5,1%	0,2%	0,1%	-0,2%	-0,3%
Banques commerciales et autres	2,5%	3,0%	2,2%	2,5%	5,1%	6,3%	3,4%	-0,3%	2,3%	1,0%	2,6%	1,5%	2,2%	1,8%	1,4%
Compte des opérations du Trésor à la BRB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Secteur non bancaire	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,3%	0,2%	0,3%	0,3%
Remboursement dette intérieure (PM)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-13,7%	-5,7%	-7,6%	-6,9%	-6,4%

Tableau des opérations financières de l'Etat (en % du PIB)	2014	2015	2016	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
Erreurs et omissions / Besoin de financement	2,3%	-2,9%	-0,1%	2,7%	-0,8%	-0,3%	-1,9%	-2,7%	-1,5%	0,4%	-2,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source: PRIMATURE/CCMB

### Annexe 8: Balance des paiements (en Mrds de BIF)

Année	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
<b>A. BIENS</b>	<b>-812,3</b>	<b>-911,1</b>	<b>-1175,6</b>	<b>-1245,8</b>	<b>-1527,2</b>	<b>-1850,4</b>	<b>-2240,1</b>	<b>-1903,4</b>	<b>-2315,7</b>	<b>-2847,1</b>	<b>-3244,1</b>	<b>-2666,7</b>
1. Exportations	380,2	371,2	317,7	353,9	379,6	491,8	666,4	1 054,7	1 143,0	1 637,0	2 226,2	3 394,6
a) Produits primaires	314,5	312,7	234,5	309,7	294,1	353,4	457,4	758,9	758,0	0,0	0,0	0,0
Café	82,89	86,43	40,76	71,89	50,85	148,15	86,71	171,50	156,05			
Thé	51,0	41,0	41,8	42,3	45,8	50,6	45,2	41,4	43,6			
Peaux	1,70	2,40	1,37	1,17	0,45	0,45	0,35	2,73	2,73			
Minerais	160,42	112,97	88,19	110,64	160,52	62,80	226,06	377,51	333,07			
Autres	18,5	70,0	62,4	83,7	36,4	91,4	99,1	165,7	222,6			
b) Produits manufacturés	65,7	58,5	83,1	44,2	85,6	138,4	209,0	295,8	385,0	0,0	0,0	0,0
Bière	7,54	5,05	7,22	11,47	17,00	25,25	25,53	39,62	58,27			
Tissus en coton	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2			
Cigarettes	10,6	6,7	9,3	14,2	17,1	21,6	31,9	37,7	38,1			
Bouteilles	4,1	0,9	4,3	6,0	8,5	11,9	16,4	12,7	15,8			
Huile de palme brute	0,29	0,43	0,15	0,12	0,00	0,00	0,03	0,45	0,45			
Savons	1,6	2,5	0,8	1,0	1,4	7,0	13,4	12,4	12,9			
Autres	41,6	42,7	61,2	11,2	41,3	72,4	121,6	192,9	259,3			
2. Importations	1 192,5	1 282,3	1 493,3	1 599,7	1 906,8	2 342,2	2 906,5	2 958,1	3 458,7	4 484,0	5 470,3	6 061,3
a) Biens de production	526,4	573,0	673,4	724,4	909,2	1 234,1	1 348,0	1 333,1	1 658,6			
b) Biens d'équipement	227,0	221,5	274,8	308,6	341,1	409,7	578,4	518,5	629,5			
c) Biens de consommation	439,2	487,8	545,2	566,8	656,6	698,5	980,1	1 106,4	1 170,6			
Durables	193,09	206,74	280,81	271,67	329,97	349,55	431,78	560,28	570,91			
Non Durables	246,1	281,0	264,4	295,1	326,6	348,9	548,3	546,2	599,7			
<b>B. Services nets</b>	<b>-264,9</b>	<b>-261,4</b>	<b>-354,3</b>	<b>-277,0</b>	<b>-422,9</b>	<b>-590,8</b>	<b>-651,8</b>	<b>-703,5</b>	<b>-792,3</b>	<b>-1027,2</b>	<b>-1253,1</b>	<b>-1388,5</b>
Exportations	148,4	171,6	113,1	221,4	206,2	208,6	352,5	395,2	561,6			
Importations	413,3	433,0	467,4	498,3	629,1	799,4	1 004,3	1 098,7	1 353,9			
Transports (nets)	-272,1	-277,4	-316,2	-323,6	-405,5	-509,2	-627,5	-608,0	-717,8			

Année	2017	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/ 2026	2026/ 2027	2027/ 2028	2028/ 2029
Voyages (nets)	-33,9	-36,0	-34,7	-26,2	-38,3	-61,6	-81,7	-101,1	-110,7			
Services d'assurances (nets)	-2,5	0,6	-0,3	4,2	4,4	3,9	8,0	12,0	12,1			
Services reçus/admin publiques (nets)	72,8	112,8	41,4	121,0	89,6	67,9	122,2	133,1	221,5	243,6	268,0	254,6
Services financiers (nets)	-2,9	-1,6	-0,5	1,8	-1,3	-9,5	-19,2	-88,4	-132,7			
Autres services aux entreprises (nets)	-16,7	-22,1	-19,4	-3,2	10,4	4,9	40,7	15,8	33,8			
Communication, information et informatique	-7,3	-12,2	-11,0	-10,6	-15,2	-31,6	-23,4	-43,6	-70,4			
Construction	-2,0	-25,5	-14,7	-37,4	-66,5	-55,9	-67,4	-22,5	-24,5			
Usage de propriété intellectuelle	0,0	0,0	0,0	-4,1	-2,0	-0,2	-2,6	-1,1	-1,3			
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,2	0,5	-0,8	0,3	-2,3			
<b>C. Revenus des facteurs (Revenus primaires)</b>	<b>0,2</b>	<b>-65,7</b>	<b>-51,9</b>	<b>-48,6</b>	<b>-50,2</b>	<b>-47,0</b>	<b>-41,2</b>	<b>-42,9</b>	<b>-54,5</b>	<b>-59,3</b>	<b>-68,8</b>	<b>-72,6</b>
Revenus reçus	22,1	30,3	52,8	50,2	55,1	60,6	91,8	87,8	112,5	118,2	124,1	130,3
Revenus versés	22,0	96,0	104,8	98,8	105,3	107,7	133,1	130,7	167,0	177,4	192,9	202,8
<b>D. Transferts nets (Revenus secondaires)</b>	<b>384,8</b>	<b>525,6</b>	<b>744,8</b>	<b>944,9</b>	<b>992,9</b>	<b>1020,5</b>	<b>1336,3</b>	<b>1502,8</b>	<b>1564,6</b>	<b>1896,0</b>	<b>1932,8</b>	<b>1888,4</b>
Transferts reçus	437,9	582,3	784,1	1 009,5	1 049,6	1 090,7	1 407,3	1 585,1	1 673,1	2 007,7	2 047,8	2 006,9
Transferts versés	53,1	56,7	39,4	64,6	56,7	70,2	71,0	82,3	108,4	111,7	115,0	118,5
<b>I. Balance courante</b>	<b>-692,3</b>	<b>-712,6</b>	<b>-837,1</b>	<b>-626,4</b>	<b>-1007,3</b>	<b>-1467,6</b>	<b>-1596,8</b>	<b>-1147,0</b>	<b>-1597,9</b>	<b>-2037,5</b>	<b>-2633,2</b>	<b>-2239,4</b>
<b>II. Compte de capital</b>	<b>184,3</b>	<b>220,1</b>	<b>239,9</b>	<b>290,8</b>	<b>301,1</b>	<b>292,1</b>	<b>498,3</b>	<b>358,9</b>	<b>1326,8</b>	<b>1366,6</b>	<b>1400,0</b>	<b>1450,0</b>
Administrations publiques	184,9	220,8	240,8	285,3	292,7	281,3	498,3	358,9	1 326,8	1 366,6	1 400,0	1 450,0
Autres secteurs	-0,6	-0,8	-0,9	5,5	8,4	10,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Capacité (+) / Besoin (-) de Financement = I+II</b>	<b>-508,0</b>	<b>-492,5</b>	<b>-597,2</b>	<b>-335,6</b>	<b>-706,2</b>	<b>-1175,6</b>	<b>-1098,5</b>	<b>-788,2</b>	<b>-271,1</b>	<b>-670,9</b>	<b>-1233,2</b>	<b>-789,4</b>
<b>Financement = III</b>	<b>-332,8</b>	<b>-394,1</b>	<b>-552,8</b>	<b>-452,0</b>	<b>-762,7</b>	<b>-1167,7</b>	<b>-1250,9</b>	<b>-492,3</b>	<b>-243,8</b>	<b>-670,9</b>	<b>-1233,2</b>	<b>-789,4</b>
<b>III. Compte des opérations financières</b>	<b>-332,8</b>	<b>-394,1</b>	<b>-552,8</b>	<b>-452,0</b>	<b>-762,7</b>	<b>-1167,7</b>	<b>-1250,9</b>	<b>-492,3</b>	<b>-243,8</b>	<b>-670,9</b>	<b>-1233,2</b>	<b>-789,4</b>
Investissements directs	0,0	-32,9	-44,7	-38,4	-44,8	-70,8	-91,3	-63,5	-96,0	-153,6	-261,0	-274,1
Investissements de portefeuille	0,0	-5,1	-7,2	-7,9	-11,8	-18,2	-28,6	-46,1	-56,6	-62,2	-68,5	-75,3
Autres investissements	-270,0	-367,7	-459,4	-418,5	-979,4	-869,6	-1 254,3	-422,0	-231,7	-537,4	-974,3	-598,9
Avoirs	142,7	45,8	90,8	95,0	102,9	-7,7	6,3	161,0	71,2	57,0	45,6	36,5
Engagements	412,7	413,5	550,2	513,5	1 082,3	862,0	1 260,5	582,9	302,9	594,4	1 019,9	635,4
Avoirs de réserve	-62,8	11,6	-41,5	12,9	273,4	-209,0	123,4	39,3	140,4	82,4	70,6	158,9
<b>Erreurs et Omissions</b>	<b>175,2</b>	<b>98,4</b>	<b>44,4</b>	<b>-116,3</b>	<b>-56,5</b>	<b>7,9</b>	<b>-152,3</b>	<b>295,9</b>	<b>27,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

## Annexe 9: Situation monétaire (en Mrds de BIF)

	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	-194,3	-333,1	-305,4	-422,6	-992,0	-1 470,2	-1 606,7	-2 153,0	-2 197,3	-2 671,6	-2 912,1
B.R.B.	-121,7	-184,6	-114,6	-232,2	-532,9	-533,8	-568,9	-608,5	-603,6	-681,1	-651,9
Banques Commerciales	-72,5	-148,5	-190,8	-190,5	-459,1	-936,4	-1 037,9	-1 544,5	-1 593,7	-1 990,5	-2 260,3
<b>Avoirs extérieurs bruts</b>	<b>304,3</b>	<b>301,3</b>	<b>366,6</b>	<b>720,6</b>	<b>571,8</b>	<b>673,2</b>	<b>735,7</b>	<b>967,7</b>	<b>1 105,5</b>	<b>1 218,6</b>	<b>1 447,6</b>
B.R.B.	177,2	172,7	191,7	462,3	348,8	431,1	457,8	598,2	680,5	751,1	910,1
Banques Commerciales	127,1	128,6	174,8	258,4	223,0	242,1	277,9	369,5	425,0	467,5	537,6
<b>Engagements</b>	<b>498,5</b>	<b>634,4</b>	<b>672,0</b>	<b>1 143,3</b>	<b>1 563,8</b>	<b>2 143,4</b>	<b>2 342,4</b>	<b>3 120,7</b>	<b>3 302,8</b>	<b>3 890,1</b>	<b>4 359,8</b>
B.R.B.	298,9	357,4	306,3	694,4	881,7	964,9	1 026,6	1 206,7	1 284,2	1 432,2	1 561,9
Banques Commerciales	199,7	277,1	365,6	448,9	682,1	1 178,5	1 315,8	1 914,0	2 018,6	2 457,9	2 797,8
<b>AVOIRS INTERIEURS NETS</b>	<b>2 223,7</b>	<b>2 734,7</b>	<b>3 400,5</b>	<b>4 157,8</b>	<b>5 913,8</b>	<b>7 202,1</b>	<b>8 933,3</b>	<b>10 775,8</b>	<b>13 195,2</b>	<b>15 987,5</b>	<b>18 600,7</b>
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>2 578,3</b>	<b>3 105,2</b>	<b>3 872,1</b>	<b>5 142,2</b>	<b>6 566,4</b>	<b>8 053,7</b>	<b>10 446,1</b>	<b>12 268,9</b>	<b>15 016,7</b>	<b>17 763,1</b>	<b>20 529,1</b>
<b>Créances Nettes sur l'Etat</b>	<b>1 474,6</b>	<b>1 792,0</b>	<b>2 116,3</b>	<b>2 229,1</b>	<b>2 746,6</b>	<b>3 101,6</b>	<b>4 158,5</b>	<b>4 645,3</b>	<b>5 132,1</b>	<b>5 628,0</b>	<b>6 053,1</b>
Créances nettes sur l'adm. centrale	1 537,0	1 878,6	2 198,9	2 349,2	2 929,3	3 337,3	4 450,9	4 782,5	5 353,9	5 845,2	6 245,2
Créances nettes sur les autres Agences Gouvernementales	-62,4	-86,6	-82,6	-120,1	-182,7	-235,7	-292,4	-137,3	-221,8	-217,2	-192,1
<b>Créances sur l'économie</b>	<b>1 103,7</b>	<b>1 313,1</b>	<b>1 755,9</b>	<b>2 913,1</b>	<b>3 819,9</b>	<b>4 952,1</b>	<b>6 287,6</b>	<b>7 623,7</b>	<b>9 884,7</b>	<b>12 135,1</b>	<b>14 476,0</b>
Crédits à l'économie	1 055,9	1 287,0	1 714,8	2 866,9	3 756,7	4 835,4	6 130,1	7 395,8	9 631,8	11 860,9	14 182,2
Crédits aux Sociétés non financières publiques	23,4	29,6	26,2	24,1	25,5	11,8	12,2	18,4	18,9	19,3	19,7
Crédit au secteur privé	1 032,5	1 257,5	1 688,7	2 842,9	3 731,2	4 823,6	6 117,9	7 377,4	9 612,8	11 841,5	14 162,5
Autres créances	47,8	26,1	41,0	46,1	63,2	116,7	157,5	227,8	252,9	274,3	293,8
<b>Autres postes (net)</b>	<b>-354,6</b>	<b>-370,5</b>	<b>-471,6</b>	<b>-984,4</b>	<b>-652,7</b>	<b>-851,6</b>	<b>-1 512,8</b>	<b>-1 493,2</b>	<b>-1 821,5</b>	<b>-1 775,7</b>	<b>-1 928,4</b>
<b>Masse monétaire M3</b>	<b>2 029,5</b>	<b>2 401,6</b>	<b>3 095,0</b>	<b>3 735,1</b>	<b>4 921,5</b>	<b>5 731,9</b>	<b>7 325,5</b>	<b>8 622,7</b>	<b>10 997,9</b>	<b>13 315,9</b>	<b>15 688,6</b>
Dépôts en devise des résidents	178,3	200,9	225,2	272,6	452,2	540,7	660,7	816,6	1 041,6	1 261,1	1 485,8
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>1 851,2</b>	<b>2 200,6</b>	<b>2 869,8</b>	<b>3 462,5</b>	<b>4 469,3</b>	<b>5 191,2</b>	<b>6 664,9</b>	<b>7 806,0</b>	<b>9 956,3</b>	<b>12 054,8</b>	<b>14 202,8</b>
<b>Monnaie (M1)</b>	<b>1 393,0</b>	<b>1 558,3</b>	<b>2 048,1</b>	<b>2 436,7</b>	<b>3 143,0</b>	<b>3 691,0</b>	<b>4 906,0</b>	<b>5 865,2</b>	<b>7 480,8</b>	<b>9 057,5</b>	<b>10 671,4</b>
Circulation fiduciaire hors banques	318,4	378,1	458,3	519,3	472,2	808,3	1 203,7	1 254,5	1 360,0	1 399,7	1 434,7
Dépôts à vue	1 074,6	1 180,2	1 589,9	1 917,5	2 670,8	2 882,7	3 702,3	4 610,7	6 120,8	7 657,8	9 236,7
<b>Quasi monnaie (Dépôts à terme et d'épargne)</b>	<b>458,3</b>	<b>642,4</b>	<b>821,7</b>	<b>1 025,8</b>	<b>1 326,3</b>	<b>1 500,2</b>	<b>1 758,9</b>	<b>1 940,9</b>	<b>2 475,5</b>	<b>2 997,3</b>	<b>3 531,4</b>

Source: PRIMATURE/CCMB

## Annexe 10: Situation monétaire (croissance)

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/ 2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>31,4%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>71,5%</b>	<b>-8,3%</b>	<b>38,4%</b>	<b>134,7%</b>	<b>48,2%</b>	<b>9,3%</b>	<b>34,0%</b>	<b>2,1%</b>	<b>21,6%</b>	<b>9,0%</b>
B.R.B.	24,8%	-30,6%	51,7%	-37,9%	102,6%	129,5%	0,2%	6,6%	7,0%	-0,8%	12,8%	-4,3%
Banques Commerciales	105,5%	179,3%	104,7%	28,5%	-0,2%	141,0%	104,0%	10,8%	48,8%	3,2%	24,9%	13,6%
Autres												
<b>Avoirs extérieurs bruts</b>	<b>-9,4%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>21,7%</b>	<b>96,6%</b>	<b>-20,7%</b>	<b>17,7%</b>	<b>9,3%</b>	<b>31,5%</b>	<b>14,2%</b>	<b>10,2%</b>	<b>18,8%</b>
B.R.B.	-25,8%	18,9%	-2,5%	11,0%	141,1%	-24,5%	23,6%	6,2%	30,7%	13,8%	10,4%	21,2%
Banques Commerciales	12,0%	-26,2%	1,1%	36,0%	47,8%	-13,7%	8,6%	14,8%	33,0%	15,0%	10,0%	15,0%
Autres	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Engagements</b>	<b>2,9%</b>	<b>-4,6%</b>	<b>27,3%</b>	<b>5,9%</b>	<b>70,1%</b>	<b>36,8%</b>	<b>37,1%</b>	<b>9,3%</b>	<b>33,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>17,8%</b>	<b>12,1%</b>
B.R.B.	-5,0%	-7,8%	19,6%	-14,3%	126,7%	27,0%	9,4%	6,4%	17,5%	6,4%	11,5%	9,1%
Banques Commerciales	19,1%	0,7%	38,8%	32,0%	22,8%	52,0%	72,8%	11,7%	45,5%	5,5%	21,8%	13,8%
Autres	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>AVOIRS INTERIEURS NETS</b>	<b>16,0%</b>	<b>22,1%</b>	<b>23,0%</b>	<b>24,3%</b>	<b>22,3%</b>	<b>42,2%</b>	<b>21,8%</b>	<b>24,0%</b>	<b>20,6%</b>	<b>22,5%</b>	<b>21,2%</b>	<b>16,3%</b>
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>14,8%</b>	<b>19,4%</b>	<b>20,4%</b>	<b>24,7%</b>	<b>32,8%</b>	<b>27,7%</b>	<b>22,6%</b>	<b>29,7%</b>	<b>17,4%</b>	<b>22,4%</b>	<b>18,3%</b>	<b>15,6%</b>
<b>Créances Nettes sur l'Etat</b>	<b>17,7%</b>	<b>24,0%</b>	<b>21,5%</b>	<b>18,1%</b>	<b>5,3%</b>	<b>23,2%</b>	<b>12,9%</b>	<b>34,1%</b>	<b>11,7%</b>	<b>10,5%</b>	<b>9,7%</b>	<b>7,6%</b>
Créances nettes sur l'adm. centrale	16,8%	23,6%	22,2%	17,0%	6,8%	24,7%	13,9%	33,4%	7,5%	11,9%	9,2%	6,8%
Créances nettes sur les autres Agences Gouvernementales	-1,2%	16,6%	38,8%	-4,6%	45,4%	52,2%	29,0%	24,1%	-53,1%	61,6%	-2,1%	-11,6%
<b>Créances sur l'économie</b>	<b>11,4%</b>	<b>13,7%</b>	<b>19,0%</b>	<b>33,7%</b>	<b>65,9%</b>	<b>31,1%</b>	<b>29,6%</b>	<b>27,0%</b>	<b>21,2%</b>	<b>29,7%</b>	<b>22,8%</b>	<b>19,3%</b>
Crédits à l'économie	11,8%	14,3%	21,9%	33,2%	67,2%	31,0%	28,7%	26,8%	20,6%	30,2%	23,1%	19,6%
Crédits aux Sociétés non financières publiques	80,4%	1,3%	1,3%	1,2%	2,1%	6,6%	2,0%	2,2%	2,4%	2,8%	2,1%	1,8%
Crédit au secteur privé	10,7%	29,2%	20,8%	33,4%	22,7%	32,0%	17,8%	31,2%	18,8%	30,3%	23,2%	19,6%
Autres créances	3,7%	11,6%	4,7%	12,6%	7,6%	11,6%	7,0%	13,2%	7,8%	11,0%	8,4%	7,1%
<b>Autres postes (net)</b>	<b>8,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,5%</b>	<b>27,3%</b>	<b>108,7%</b>	<b>-33,7%</b>	<b>30,5%</b>	<b>77,6%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>22,0%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>8,6%</b>

Masse monétaire M3	14,4%	25,2%	18,3%	28,9%	20,7%	31,8%	16,5%	27,8%	17,7%	27,5%	21,1%	17,8%
Dépôts en devise des résidents	11,9%	13,1%	12,7%	12,1%	21,0%	65,9%	19,6%	22,2%	23,6%	27,5%	21,1%	17,8%
Monnaie et quasi-monnaie (Masse monétaire M2)	14,6%	26,6%	18,9%	30,4%	20,7%	29,1%	16,2%	28,4%	17,1%	27,5%	21,1%	17,8%
Monnaie (M1)	11,7%	28,9%	11,9%	31,4%	19,0%	29,0%	17,4%	32,9%	19,6%	27,5%	21,1%	17,8%
Circulation fiduciaire hors banques	7,9%	12,7%	18,7%	21,2%	13,3%	-9,1%	71,2%	48,9%	4,2%	8,4%	2,9%	2,5%
Dépôts à vue	13,2%	34,6%	9,8%	34,7%	20,6%	39,3%	7,9%	28,4%	24,5%	32,8%	25,1%	20,6%

Source: PRIMATURE/CCMB

### Annexe 11: Indicateurs Macroéconomiques Clés

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	<b>INDICATEURS</b>												
PIB	PIB nominal (en Mrds de BIF)	5 914,4	6 216,9	6 602,0	7 587,2	8 952,7	11 022,6	13 722,6	19 404,7	24 750,0	29 966,5	35 306,0	41 750,4
	PIB réel (en Mrds de BIF. Aux prix de 2005)	2 013,1	2 103,3	2 110,0	2 178,8	2 228,9	2 301,3	2 396,1	2 507,8	2 644,6	2 824,0	3 058,2	3 370,5
	Taux de croissance du PIB nominal (%)	3,7%	5,1%	6,2%	14,9%	18,0%	23,1%	24,5%	41,4%	27,5%	21,1%	17,8%	18,3%
	Taux de croissance du PIB réel (%)	5,3%	4,5%	0,3%	3,3%	2,3%	3,3%	4,1%	4,7%	5,5%	6,8%	8,3%	10,2%
	Taux de croissance démographique (%)	2,4%	2,3%	2,2%	2,2%	2,0%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%
	PIB par habitant (en BIF)	502 688,3	516 423,8	536 562,1	603 624,4	698 304,2	843 711,1	1 030 784,8	1 430 420,4	1 790 255,0	2 126 959,0	2 459 847,9	2 856 292,3
	PIB par habitant (en US\$)	282,0	279,8	275,6	301,0	343,3	327,8	357,3	486,0	596,4	691,9	781,4	886,1
PRI	Déflateur du PIB	-1,5%	0,6%	5,9%	11,3%	15,3%	19,2%	19,6%	35,1%	21,0%	13,4%	8,8%	7,3%
FINANCES PUBLIQUES	Recettes totales	904,8	1133,8	1320,2	1641,2	2022,5	2286,9	2916,1	3688,9	4594,0	5638,0	6641,2	7827,2
	dont Recettes fiscales	823,5	1009,3	1177,7	1283,3	1642,4	1838,1	2299,8	2513,8	3685,2	4564,5	5462,2	6515,9
	Dépenses totales	1413,5	1747,1	1851,5	2111,5	2670,8	3246,8	3952,8	5351,4	6478,4	7512,6	8510,8	9761,5
	Dépenses courantes	936,5	1142,1	1123,8	1348,0	1444,2	1793,0	2202,3	2643,6	3043,9	3416,4	3806,8	4286,0
	Dépenses en capital	468,8	481,1	546,6	641,2	901,7	1220,6	1499,6	2576,6	3168,4	3770,4	4381,2	5104,1
	Financées sur ressources intérieures	137,4	149,8	204,8	225,3	585,4	593,1	1148,8	1187,9	1736,0	2294,5	2845,6	3520,1
	Financées sur ressources extérieures	331,3	331,2	341,8	415,8	316,3	627,5	350,8	1388,7	1432,4	1475,9	1535,7	1584,0

<b>Ratio au PIB (en %)</b>													
Recettes totales		15,3%	18,2%	20,0%	21,6%	22,6%	20,7%	21,3%	19,0%	18,6%	18,8%	18,8%	18,7%
dont Recettes fiscales		14,0%	16,3%	17,9%	17,0%	18,4%	16,7%	16,8%	13,1%	15,1%	15,7%	16,4%	17,5%
Dépenses totales		23,9%	28,1%	28,0%	27,8%	29,8%	29,5%	28,8%	27,6%	26,2%	25,1%	24,1%	23,4%
Dépenses courantes		15,8%	18,4%	17,0%	17,8%	16,1%	16,3%	16,0%	13,6%	12,3%	11,4%	10,8%	10,3%
Dépenses en capital		7,9%	7,7%	8,3%	8,5%	10,1%	11,1%	10,9%	13,3%	12,8%	12,6%	12,4%	12,2%
Financées sur ressources intérieures		2,3%	2,4%	3,1%	3,0%	6,5%	5,4%	8,4%	6,1%	7,0%	7,7%	8,1%	8,4%
Financées sur ressources extérieures		5,6%	5,3%	5,2%	5,5%	3,5%	5,7%	2,6%	7,2%	5,8%	4,9%	4,3%	3,8%
Solde Budgétaire global (base engagement en % du PIB)		-4,9%	-6,0%	-3,7%	-2,3%	-4,1%	-4,5%	-5,2%	-1,7%	-2,1%	-1,6%	-1,2%	-1,1%
Solde Budgétaire dons exclus (en % du PIB)		-8,6%	-9,9%	-8,0%	-6,2%	-7,2%	-8,7%	-7,6%	-8,6%	-7,6%	-6,3%	-5,3%	-4,6%
<b>COMMERCE</b>	Exportation de biens (en % du PIB)	6,3%	5,1%	5,4%	5,0%	5,5%	6,0%	7,7%	5,9%	6,6%	7,4%	9,6%	11,8%
	Importation de biens (en % du PIB)	21,7%	24,0%	24,2%	25,1%	26,2%	26,4%	21,6%	17,8%	18,1%	18,3%	17,2%	16,8%
	Balance courante (en % du PIB)	-12,0%	-13,5%	-9,5%	-13,3%	-16,4%	-14,5%	-8,4%	-8,2%	-8,2%	-8,8%	-6,3%	-4,5%

**Source:** PRIMATURE/CCMB

## Annexe 12: Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2026/2027-2028/2029 (en Mrds de BIF)

CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME 2026 A 2029																			
RECETTES (milliards)										DEPENSES (milliards)									
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029		2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
Ressources intérieures	1 398,4	1 659,2	2 033,1	2 286,9	2 916,1	3 688,9	4 594,0	5 638,0	6 641,2	Dépenses courantes	944,3	1 103,3	1 220,6	1 531,1	1 957,8	2 371,0	2 685,1	3 062,9	3 446,2
Recettes fiscales	1177,7	1283,3	1642,4	1838,1	2299,8	2513,8	3685,2	4564,5	5462,2	Traitements	485,2	512,4	575,5	845,8	1 020,7	1 173,3	1 224,7	1 312,7	1 437,4
Impôt sur le revenu	223,3	312,1	398,3	434,8	601,4	647,2	906,2	1177,2	1466,9	Civils	372,4	396,1	428,5	606,6	741,1	813,4	854,1	922,4	1 014,6
Taxes sur les biens et services	655,8	749,1	823,4	1025,8	1272,8	1522,7	2284,1	2795,5	3323,6	Militaires	69,6	69,9	90,8	148,3	163,5	246,8	254,2	267,0	288,3
Taxes sur le commerce extérieur	140,6	119,2	126,3	159,1	200,4	232,5	269,7	339,8	389,7	Police Nationale	43,1	46,3	56,2	90,9	116,1	113,0	116,4	123,4	134,5
Autres recettes fiscales (exonérations)	157,9	103,0	294,4	218,3	225,2	111,4	225,2	252,0	282,0	Biens et services	177,0	173,6	190,1	332,7	400,8	644,8	741,5	815,6	887,4
Taxes sur le patrimoine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Civils	61,6	60,5	65,1	113,7	124,8	193,9	223,0	245,3	260,0
Recettes non fiscales	126,8	196,1	330,4	359,5	548,1	923,8	738,8	844,6	945,0	Militaires	62,3	61,2	68,7	132,6	171,5	326,8	375,8	413,4	454,7
Ressources COVID-19	78,2	17,9	10,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Police Nationale	53,1	51,9	56,3	86,3	104,6	124,1	142,7	156,9	172,6
Contribution des taxes	4,6	17,9	10,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Transferts et subventions	282,1	417,3	455,0	352,6	536,2	553,0	718,8	934,5	1 121,4
Contribution du Gouvernement	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Intérêts dus	177,54	240,82	219,83	251,75	237,36	271,50	351,78	346,51	353,57
Contribution des PTFs et autres	58,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Intérieurs	170,3	229,1	205,2	235,8	221,2	251,2	328,4	323,1	328,7
Recettes des Minerais	4,4	4,4	3,8	5,9	5,7	18,1	20,0	25,0	30,0	Extérieurs	7,2	11,7	14,6	15,9	16,2	20,3	23,3	23,4	24,9
Recettes exceptionnelles	11,3	157,4	45,9	83,4	62,6	233,1	150,0	204,0	204,0	Autres dépenses	23,2	19,3	30,5	14,9	25,7	19,8	30,7	35,7	40,7
Ressources extérieures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Imprévus et autres dépenses	2,3	1,4	2,3	14,9	25,7	19,8	30,7	35,7	40,7
Dons non affectés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Dépenses de fonds	21,0	18,0	28,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
										Dépenses exceptionnelles	44,3	30,3	2,3	0,0	0,0	0,0	10,2	38,0	0,0
										Dépenses COVID-19	44,3	30,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
										Élections	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,2	38,0	0,0
										Dépenses en capital	546,6	641,2	901,7	1 220,6	1 499,6	2 576,6	3 168,4	3 770,4	4 381,2
										Ressources intérieures	204,8	225,3	585,4	593,1	1 148,8	1 187,9	1 736,0	2 294,5	2 845,6
										Ressources externes	341,8	415,8	316,3	627,5	350,8	1 388,7	1 432,4	1 475,9	1 535,7
										Prêts projets	56,5	123,1	35,0	167,9	32,9	61,9	65,8	75,9	85,7
										Dons projets	285,3	292,7	281,3	459,6	317,8	1 326,8	1 366,6	1 400,0	1 450,0
Recettes budgétaires	1 398,4	1 659,2	2 033,1	2 286,9	2 916,1	3 688,9	4 594,0	5 638,0	6 641,2	Dépenses budgétaires	1 736,0	2 034,9	2 374,9	3 018,3	3 720,5	5 238,9	6 246,2	7 253,5	8 221,7
Financement extérieur	321,0	568,5	267,2	559,2	304,8	1 280,8	1 263,1	1 303,2	1 359,5										
Financement intérieur	336,0	108,7	512,9	359,6	-826,1	-716,0	-1 251,7	-1 489,0	-1 756,3	SOLDE GLOBAL	-337,6	-375,7	-341,7	-731,4	-804,4	-1 550,0	-1 652,2	-1 615,5	-1 580,5
BRB (net)	101,3	133,2	311,9	244,7	705,2	42,0	21,3	-58,7	-100,0	PIB (milliards BIF)									
Banques commerciales	222,9	-20,4	205,6	110,4	351,6	289,6	550,0	550,0	500,0	Solde budgétaire de base									
Secteur non bancaire	11,8	-4,2	-4,5	4,6	-3,8	50,2	50,0	80,0	110,0	Solde primaire/PIB									
Compte des opérations du Trésor à la BRB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Taux de pression fiscale									
Remboursement dette intérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 879,2	-1 097,8	-1 873,0	-2 060,3	-2 266,3	Taux de change S/FBU									
Financement identifié	657,0	677,2	780,2	918,8	-521,3	564,8	11,4	-185,8	-396,8	Gap de financement (- = besoin)	319,4	301,5	438,5	187,4	-1 325,7	-985,3	-1 640,8	-1 801,3	-1 977,3

Source: PRIMATURE/CCMB

### Annexe 13: Cadre des Dépenses Budgétaires à Moyen Terme CDMT) 2026/2027-2028/2029

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>	45 593 395 083	68 205 807 206	55 043 300 134	65 001 915 354	154 197 230 263	160 147 488 736	188 088 949 065	222 402 568 864
	Salaire et traitement	0 366 096 878	11 146 086 047	16 760 074 701	18 615 760 978	24 001 890 595	27 050 326 888	29 755 359 576	32 730 895 534
	Biens & Services	5 507 492 749	9 053 090 590	11 413 945 701	10 794 875 691	24 601 474 741	24 601 474 741	27 061 622 215	29 767 784 437
	Transferts et subventions	18 912 596 134	20 989 744 381	22 617 820 133	29 322 894 983	48 862 129 829	48 862 129 829	53 748 342 812	59 123 177 093
	Investissement	10 807 209 322	27 016 886 188	4 251 459 599	6 268 383 702	56 731 735 098	59 633 557 278	77 523 624 462	100 780 711 801
	Sur ressources Intérieures	10 807 209 322	27 016 886 188	4 251 459 599	6 268 383 702	56 731 735 098	59 633 557 278	77 523 624 462	100 780 711 801
	Sur ressources extérieures								
<b>02</b>	<b>VICE-PRESIDENCE</b>	2 730 234 829	3 246 426 412	4 748 095 488	5 283 728 922	5 193 448 008	6 841 424 278	7 716 023 224	8 735 219 019
	Salaire et traitement	291 665 241	254 901 240	1 310 622 400	1 352 200 574	1 387 686 839	2 282 629 026	2 510 891 929	2 761 981 122
	Biens & Services	589 496 331	1 096 111 447	2 082 161 340	2 101 323 058	2 021 351 518	2 021 351 518	2 223 486 670	2 445 835 337
	Transferts et subventions	1 801 965 057	1 850 897 045	1 247 663 380	1 701 449 060	1 585 161 144	1 585 161 144	1 743 677 258	1 918 044 984
	Investissement	47 108 200	44 516 680	107 648 368	128 756 230	199 248 507	952 282 590	1 237 967 367	1 609 357 576
	Sur ressources Intérieures	47 108 200	44 516 680	107 648 368	128 756 230	199 248 507	952 282 590	1 237 967 367	1 609 357 576
	Sur ressources extérieures								
<b>03</b>	<b>SENAT</b>	8 887 417 885	10 242 958 219	12 859 327 161	15 958 132 241	16 364 742 970	16 544 801 610	18 664 713 645	21 136 246 445
	Salaire et traitement	5 128 786 686	5 199 553 590	5 602 153 590	6 344 819 148	5 879 911 771	5 927 683 196	6 520 451 515	7 172 496 667
	Biens & Services	3 427 261 702	4 313 607 120	5 347 873 213	6 567 962 759	6 401 754 582	6 401 754 582	7 041 930 040	7 746 123 044
	Transferts et subventions	210 098 697	382 619 975	736 929 061	1 071 045 900	1 888 204 463	1 888 204 463	2 077 024 909	2 284 727 400
	Investissement	121 270 800	347 177 534	1 172 371 297	1 974 304 434	2 194 872 154	2 327 159 369	3 025 307 180	3 932 899 334
	Sur ressources Intérieures	121 270 800	347 177 534	1 172 371 297	1 974 304 434	2 194 872 154	2 327 159 369	3 025 307 180	3 932 899 334
	Sur ressources extérieures								
<b>04</b>	<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>	15 430 444 705	17 348 097 148	21 087 055 572	26 390 196 522	27 907 616 889	27 874 347 196	30 885 269 104	34 264 329 360
	Salaire et traitement	10 736 649 613	10 736 649 613	10 926 165 413	14 451 873 100	11 663 079 275	13 382 769 951	14 721 046 946	16 193 151 640
	Biens & Services	3 792 452 417	5 116 402 251	7 698 827 709	9 705 716 980	11 911 361 459	11 911 361 459	13 102 497 605	14 412 747 365
	Transferts et subventions	305 966 917	658 311 084	1 061 062 450	1 602 210 130	1 462 779 843	1 462 779 843	1 609 057 827	1 769 963 610

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	<b>Investissement</b>	595 375 758	836 734 200	1 401 000 000	630 396 312	2 870 396 312	1 117 435 943	1 452 666 726	1 888 466 744
	Sur ressources Intérieures	595 375 758	836 734 200	1 401 000 000	630 396 312	2 870 396 312	1 117 435 943	1 452 666 726	1 888 466 744
	Sur ressources extérieures								
<b>05</b>	<b>COUR SUPREME ET PARQUET GENERAL DE LA REPUBLIQUE</b>	<b>2 094 350 103</b>	<b>2 889 710 608</b>	<b>2 836 102 309</b>	<b>3 111 074 429</b>	<b>4 489 034 539</b>	<b>3 470 475 282</b>	<b>3 817 522 810</b>	<b>4 199 275 091</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	902 436 604	1 253 210 371	1 532 265 346	1 563 109 320	1 612 301 453	1 643 742 196	1 808 116 416	1 988 928 057
	<b>Biens &amp; Services</b>	838 184 831	919 657 000	1 026 438 178	1 226 565 109	1 550 862 019	1 550 862 019	1 705 948 221	1 876 543 043
	<b>Transferts et subventions</b>	161 911 650	116 799 090	146 291 985	261 400 000	275 871 067	275 871 067	303 458 174	333 803 991
	<b>Investissement</b>	191 817 018	600 044 147	131 106 800	60 000 000	1 050 000 000	-	-	-
	Sur ressources Intérieures	131 817 018	600 044 147	131 106 800	60 000 000	1 050 000 000	-	-	-
	Sur ressources extérieures	60 000 000							
<b>06</b>	<b>PREMIER MINISTERE</b>	<b>2 692 477 128</b>	<b>5 205 274 398</b>	<b>4 659 416 250</b>	<b>4 496 787 354</b>	<b>17 911 111 777</b>	<b>18 183 564 185</b>	<b>20 006 728 396</b>	<b>22 013 651 365</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	428 403 474	428 089 252	1 009 959 530	1 152 787 002	3 368 174 606	3 638 441 654	4 002 285 820	4 402 514 402
	<b>Biens &amp; Services</b>	1 480 398 310	2 569 423 940	3 078 661 314	2 721 646 214	5 172 989 468	5 172 989 468	5 690 288 415	6 259 317 256
	<b>Transferts et subventions</b>	772 610 484	2 199 284 175	558 812 506	575 848 057	9 348 094 103	9 348 094 103	10 282 903 513	11 311 193 865
	<b>Investissement</b>	11 064 860	8 477 031	11 982 900	46 506 081	21 853 600	24 038 960	31 250 648	40 625 842
	Sur ressources Intérieures	11 064 860	8 477 031	11 982 900	46 506 081	21 853 600	24 038 960	31 250 648	40 625 842
	Sur ressources extérieures								
<b>07</b>	<b>SECRETARIAT GENERAL DE L'ETAT</b>	<b>2 069 409 628</b>	<b>2 085 130 929</b>	<b>3 183 299 698</b>	<b>2 390 342 582</b>	<b>2 621 348 806</b>	<b>2 625 158 164</b>	<b>2 892 926 606</b>	<b>3 189 047 679</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	93 072 506	93 548 388	104 537 915	115 165 464	108 126 864	109 548 665	120 503 532	132 553 885
	<b>Biens &amp; Services</b>	1 699 184 522	1 684 253 091	2 766 897 714	1 919 648 791	2 180 958 169	2 180 958 169	2 399 053 986	2 638 959 384
	<b>Transferts et subventions</b>	223 286 400	253 875 450	257 988 500	301 652 758	308 388 204	308 388 204	339 227 024	373 149 727
	<b>Investissement</b>	53 866 200	53 454 000	53 875 569	53 875 569	23 875 569	26 263 126	34 142 064	44 384 683
	Sur ressources Intérieures	53 866 200	53 454 000	53 875 569	53 875 569	23 875 569	26 263 126	34 142 064	44 384 683
	Sur ressources extérieures								
<b>08</b>	<b>COUR DES COMPTES</b>	<b>989 350 231</b>	<b>1 205 185 829</b>	<b>2 713 438 664</b>	<b>1 384 177 402</b>	<b>1 770 881 045</b>	<b>1 762 147 154</b>	<b>1 938 361 869</b>	<b>2 132 198 056</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	773 945 172	776 462 950	855 607 018	855 784 794	859 100 490	850 366 599	935 403 259	1 028 943 585
	<b>Biens &amp; Services</b>	202 937 959	213 405 579	428 616 721	425 955 091	614 412 768	614 412 768	675 854 045	743 439 449

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	<b>Transferts et subventions</b>	12 467 100	65 317 300	72 495 593	102 437 517	297 367 787	297 367 787	327 104 566	359 815 022
	<b>Investissement</b>	-	150 000 000	1 356 719 332	-	-	-	-	-
	Sur ressources Intérieures	-	150 000 000	1 356 719 332	-	-	-	-	-
	Sur ressources extérieures								
<b>09</b>	<b>COUR CONSTITUTIONNELLE</b>	424 391 571	820 257 478	876 078 031	843 357 135	795 804 849	953 787 079	1 085 635 933	1 241 610 716
	<b>Salaire et traitement</b>	-	-	303 364 000	404 148 436	342 549 539	342 549 539	376 804 493	414 484 942
	<b>Biens &amp; Services</b>	-	-	48 000 000	-	-	-	-	-
	<b>Transferts et subventions</b>	424 391 571	820 257 478	359 714 031	414 288 699	428 886 810	428 886 810	471 775 491	518 953 040
	<b>Investissement</b>	-	-	165 000 000	24 920 000	24 368 500	182 350 730	237 055 949	308 172 734
	Sur ressources Intérieures	-	-	165 000 000	24 920 000	24 368 500	182 350 730	237 055 949	308 172 734
	Sur ressources extérieures								
<b>10</b>	<b>INSTITUTION OMBUDSMAN</b>	1 620 188 182	1 750 837 090	1 312 267 721	1 914 338 813	2 573 132 753	2 576 144 303	2 840 384 143	3 133 035 591
	<b>Salaire et traitement</b>	-	-	901 122 548	946 977 036	1 286 793 120	1 286 793 120	1 415 472 432	1 557 019 675
	<b>Biens &amp; Services</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Transferts et subventions</b>	1 620 188 182	1 750 837 090	1 282 267 721	937 246 277	1 256 224 133	1 256 224 133	1 381 846 546	1 520 031 201
	<b>Investissement</b>	-	-	30 000 000	30 115 500	30 115 500	33 127 050	43 065 165	55 984 715
	Sur ressources Intérieures	-	-	30 000 000	30 115 500	30 115 500	33 127 050	43 065 165	55 984 715
	Sur ressources extérieures								
<b>11</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>	14 932 005 736	15 087 571 232	13 730 240 860	70 739 452 521	13 697 022 163	13 753 246 060	12 880 415 625	14 168 457 188
	<b>Salaire et traitement</b>	-	-	-	1 911 294 852	1 987 553 413	2 043 777 310		
	<b>Biens &amp; Services</b>	-	-	-	-	-	-		
	<b>Transferts et subventions</b>	14 932 005 736	15 087 571 232	13 730 240 860	68 828 157 669	11 709 468 750	11 709 468 750	12 880 415 625	14 168 457 188
	<b>Investissement</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sur ressources Intérieures	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sur ressources extérieures								
<b>12</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS</b>	107 031 968 652	102 386 330 411	90 190 557 651	126 510 249 017	19 518 176 922	27 747 356 972	31 929 589 575	37 058 917 336

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	<b>Salaire et traitement</b>	241 470 490	253 219 076	5 364 353 039	5 513 803 261	4 611 848 009	4 844 408 749	5 328 849 623	5 861 734 586
	<b>Biens &amp; Services</b>	319 674 375	419 330 578	742 686 635	861 002 478	699 742 859	699 742 859	769 717 145	838 991 688
	<b>Transferts et subventions</b>	74 301 978 682	82 756 728 485	68 254 749 487	3 061 870 125	3 733 721 049	3 733 721 049	4 107 093 154	4 517 802 469
	<b>Investissement</b>	32 168 845 105	18 957 052 272	15 828 768 490	117 073 573 153	10 472 865 005	18 469 484 315	21 723 929 652	25 840 388 593
	Sur ressources Intérieures	6 726 931 346	3 819 098 952	1 634 712 490	863 077 472	1 593 641 870	9 323 884 486	12 121 049 832	15 757 364 781
	Sur ressources extérieures	25 441 913 759	15 137 953 320	14 194 056 000	116 210 495 681	8 879 223 135	9 145 599 829	9 602 879 821	10 083 023 812
<b>13</b>	<b>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>31 926 417 336</b>	<b>64 760 776 394</b>	<b>114 763 269 742</b>	<b>83 300 668 143</b>	<b>110 698 682 348</b>	<b>110 751 490 005</b>	<b>124 378 593 920</b>	<b>139 339 619 077</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	907 026 248	964 575 891	14 236 571 411	18 204 204 963	20 766 587 638	20 809 966 627	24 971 959 952	29 966 351 942
	<b>Biens &amp; Services</b>	2 524 745 711	2 692 461 300	18 987 721 066	23 803 065 545	26 648 907 166	26 648 907 166	29 313 797 883	31 658 901 713
	<b>Transferts et subventions</b>	15 889 070 564	25 090 894 596	11 132 869 754	41 106 535 044	60 937 824 953	60 937 824 953	67 031 607 448	73 734 768 193
	<b>Investissement</b>	12 605 574 813	36 012 844 607	70 406 107 511	186 862 591	2 345 362 591	2 354 791 259	3 061 228 637	3 979 597 228
	Sur ressources Intérieures	12 605 574 813	36 012 844 607	70 406 107 511	186 862 591	2 345 362 591	2 354 791 259	3 061 228 637	3 979 597 228
	Sur ressources extérieures								
<b>14</b>	<b>MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE</b>	<b>210 822 166 595</b>	<b>144 578 823 535</b>	<b>140 196 681 976</b>	<b>452 694 864 566</b>	<b>681 801 662 701</b>	<b>775 031 501 430</b>	<b>825 483 139 291</b>	<b>901 178 981 576</b>
	<b>Charges financières</b>	40 338 661 438	44 747 538 719	51 188 995 539	238 360 327 003	271 498 382 058	351 780 615 699	346 511 871 880	353 569 130 036
	Intérêts Intérieurs	28 598 442 015	30 163 484 868	35 248 424 035	218 752 174 980	251 197 423 585	328 434 513 455	323 091 062 109	328 705 598 383
	Intérêts Extérieurs	11 740 219 423	14 584 053 851	15 940 571 504	19 608 152 023	20 300 958 473	23 346 102 244	23 420 809 771	24 863 531 653
	<b>Salaire et traitement</b>	27 300 294 812	2 308 545 649	32 172 474 444	37 669 325 606	41 237 392 642	41 247 341 788	44 547 129 131	48 110 899 461
	<b>Biens &amp; Services</b>	9 906 479 809	3 693 862 157	8 379 693 149	8 268 770 970	11 588 800 565	11 588 800 565	12 747 680 622	14 022 448 684
	<b>Transferts et subventions</b>	45 784 256 016	56 581 815 576	17 878 745 986	47 883 928 128	74 592 968 839	74 592 968 839	82 052 265 723	90 257 492 295
	<b>Investissement</b>	87 492 474 520	37 247 061 434	30 576 772 858	120 512 512 859	282 884 118 597	295 821 774 540	339 624 191 935	395 219 011 100
	Sur ressources Intérieures	46 086 474 520	29 504 133 821	22 833 845 245	57 724 521 163	121 272 773 877	129 362 089 478	168 170 716 322	218 621 931 218
	Sur ressources extérieures	41 406 000 000	7 742 927 613	7 742 927 613	62 787 991 696	161 611 344 720	166 459 685 062	171 453 475 613	176 597 079 882
<b>15</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE</b>	<b>6 412 979 308</b>	<b>9 088 661 439</b>	<b>9 651 325 424</b>	<b>9 773 542 974</b>	<b>166 383 160 890</b>	<b>175 722 165 766</b>	<b>185 731 939 188</b>	<b>196 995 659 586</b>

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	<b>Salaire et traitement</b>	2 470 725 668	2 826 480 978	5 112 850 592	6 581 770 725	7 469 840 355	7 843 332 373	8 627 665 610	9 490 432 171
	<b>Biens &amp; Services</b>	285 021 109	313 381 730	665 479 771	624 893 704	3 708 515 795	3 708 515 795	4 079 367 375	4 487 304 112
	<b>Transferts et subventions</b>	3 115 932 855	3 597 867 231	2 645 109 314	1 991 255 820	21 860 920 457	21 860 920 457	24 047 012 503	26 451 713 753
	<b>Investissement</b>	541 299 676	2 350 931 500	1 227 885 747	575 622 725	133 343 884 283	142 309 397 141	148 977 893 701	156 566 209 551
	Sur ressources Intérieures	541 299 676	2 350 931 500	1 227 885 747	575 622 725	3 806 586 251	8 885 980 168	11 551 774 218	15 017 306 484
	Sur ressources extérieures				-	129 537 298 032	133 423 416 973	137 426 119 482	141 548 903 067
<b>16</b>	<b>MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE</b>	<b>27 757 130 379</b>	<b>30 958 748 720</b>	<b>47 995 293 464</b>	<b>45 132 360 234</b>	<b>67 998 377 551</b>	<b>129 293 102 939</b>	<b>158 363 801 738</b>	<b>195 274 642 336</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	11 071 164 546	10 625 504 427	17 469 299 409	17 562 007 655	19 596 573 820	20 603 492 474	22 251 771 872	24 031 913 622
	<b>Biens &amp; Services</b>	4 471 376 474	4 968 788 956	17 402 571 532	15 537 940 127	11 290 885 957	11 290 885 957	12 419 974 553	13 661 972 008
	<b>Transferts et subventions</b>	9 528 218 706	14 079 413 532	9 884 322 523	9 691 846 825	14 631 432 734	14 631 432 734	16 094 576 007	17 704 033 608
	<b>Investissement</b>	2 686 370 653	1 285 041 805	3 239 100 000	2 340 565 627	22 479 485 040	82 767 291 774	107 597 479 306	139 876 723 098
	Sur ressources Intérieures	2 686 370 653	1 285 041 805	3 239 100 000	1 978 217 990	22 479 485 040	82 767 291 774	91 044 020 951	100 148 423 046
	Sur ressources extérieures				362 347 637	-			
<b>17</b>	<b>MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>160 111 228 313</b>	<b>222 682 494 800</b>	<b>364 967 936 768</b>	<b>493 235 409 121</b>	<b>671 575 658 111</b>	<b>776 747 425 688</b>	<b>883 311 393 567</b>	<b>1 010 312 189 123</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	69 948 599 593	90 838 771 391	148 308 880 686	220 473 500 541	245 883 652 531	253 105 294 483	273 353 718 042	295 222 015 486
	<b>Biens &amp; Services</b>	61 247 983 343	70 103 984 206	134 484 078 817	217 338 906 762	329 019 780 679	329 019 780 679	361 921 758 747	398 113 934 622
	<b>Transferts et subventions</b>	15 889 070 564	25 090 894 596	11 132 869 754	41 304 518 404	24 865 694 526	24 865 694 526	27 352 263 979	30 087 490 376
	<b>Investissement</b>	13 025 574 813	36 648 844 607	71 042 107 511	14 118 483 414	71 806 530 375	169 756 656 000	220 683 652 799	286 888 748 639
	Sur ressources Intérieures	12 605 574 813	36 012 844 607	70 406 107 511	14 118 483 414	71 806 530 375	169 756 656 000	254 634 983 999	381 952 475 999
	Sur ressources extérieures	420 000 000	636 000 000	636 000 000					
<b>18</b>	<b>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>	<b>366 910 118 869</b>	<b>452 112 179 624</b>	<b>503 670 564 865</b>	<b>695 075 722 863</b>	<b>815 468 806 927</b>	<b>855 234 367 088</b>	<b>913 300 686 602</b>	<b>976 876 637 483</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	274 478 513 710	330 631 212 920	409 261 960 197	492 915 492 356	534 967 304 248	551 842 569 544	579 434 698 021	608 406 432 922
	<b>Biens &amp; Services</b>	8 795 545 331	7 631 049 037	6 297 625 711	13 589 896 251	10 568 203 757	10 568 203 757	11 625 024 133	12 787 526 546
	<b>Transferts et subventions</b>	74 301 978 682	82 756 728 485	68 254 749 487	105 993 871 827	121 919 082 730	121 919 082 730	134 110 991 003	146 180 980 193
	<b>Investissement</b>	9 334 081 146	31 093 189 182	19 856 229 470	82 576 462 429	148 014 216 192	170 904 511 057	188 129 973 445	209 501 697 821
	Sur ressources Intérieures	6 726 931 346	3 819 098 952	1 634 712 490	13 645 318 387	25 591 019 754	44 808 618 726	58 251 204 344	75 726 565 647

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	Sur ressources extérieures	2 607 149 800	27 274 090 230	18 221 516 980	68 931 144 042	122 423 196 438	126 095 892 331	129 878 769 101	133 775 132 174
<b>19</b>	<b>MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE</b>	<b>224 418 385 045</b>	<b>226 482 452 839</b>	<b>264 291 345 451</b>	<b>251 255 327 711</b>	<b>205 342 163 200</b>	<b>260 965 639 169</b>	<b>300 247 010 613</b>	<b>348 184 365 088</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	<b>39 030 870 427</b>	<b>38 915 614 973</b>	<b>46 899 920 461</b>	<b>76 238 070 025</b>	<b>80 857 433 098</b>	<b>82 195 336 550</b>	<b>87 949 010 109</b>	<b>94 105 440 816</b>
	<b>Biens &amp; Services</b>	<b>5 518 897 040</b>	<b>5 843 936 398</b>	<b>7 574 038 437</b>	<b>5 302 292 883</b>	<b>8 368 024 683</b>	<b>8 368 024 683</b>	<b>9 204 827 151</b>	<b>10 125 309 866</b>
	<b>Transferts et subventions</b>	<b>50 460 468 587</b>	<b>53 325 207 095</b>	<b>79 760 742 658</b>	<b>60 998 422 561</b>	<b>77 487 810 877</b>	<b>77 487 810 877</b>	<b>85 236 591 965</b>	<b>93 760 251 161</b>
	<b>Investissement</b>	<b>129 408 148 991</b>	<b>128 397 694 373</b>	<b>130 056 643 895</b>	<b>108 716 542 242</b>	<b>38 628 894 542</b>	<b>92 914 467 058</b>	<b>117 856 581 388</b>	<b>150 193 363 244</b>
	Sur ressources Intérieures	10 410 148 991	10 093 694 373	11 752 643 895	31 885 230 984	28 085 112 494	82 054 371 549	106 670 683 014	138 671 887 918
	Sur ressources extérieures	118 998 000 000	118 304 000 000	118 304 000 000	76 831 311 258	10 543 782 048	10 860 095 509	11 185 898 375	11 521 475 326
<b>20</b>	<b>MINISTERE DES RESSOURCES MINIERES, ENERGETIQUES, DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME</b>	<b>127 621 838 502</b>	<b>130 457 913 140</b>	<b>133 186 574 728</b>	<b>379 382 148 179</b>	<b>711 937 884 053</b>	<b>733 929 657 248</b>	<b>804 928 287 899</b>	<b>890 919 636 026</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	<b>468 182 218</b>	<b>463 430 969</b>	<b>3 592 180 365</b>	<b>4 374 566 438</b>	<b>8 529 422 442</b>	<b>8 955 893 564</b>	<b>9 851 482 921</b>	<b>10 836 631 213</b>
	<b>Biens &amp; Services</b>	<b>862 316 650</b>	<b>912 377 312</b>	<b>1 039 305 715</b>	<b>1 207 043 000</b>	<b>44 079 786 642</b>	<b>44 079 786 642</b>	<b>48 487 765 306</b>	<b>52 366 786 531</b>
	<b>Transferts et subventions</b>	<b>5 515 326 569</b>	<b>6 621 319 613</b>	<b>2 630 510 525</b>	<b>2 318 226 497</b>	<b>8 514 921 038</b>	<b>8 514 921 038</b>	<b>9 366 413 142</b>	<b>10 303 054 456</b>
	<b>Investissement</b>	<b>120 776 013 065</b>	<b>122 460 785 246</b>	<b>125 924 578 123</b>	<b>371 482 312 244</b>	<b>650 813 753 931</b>	<b>672 379 056 004</b>	<b>737 222 626 530</b>	<b>817 413 163 827</b>
	Sur ressources Intérieures	42 120 788 102	38 553 916 504	34 875 373 482	47 244 530 621	158 652 134 820	165 452 588 320	215 088 364 816	279 614 874 260
	Sur ressources extérieures	78 655 224 963	83 906 868 742	91 049 204 641	324 237 781 623	492 161 619 111	506 926 467 684	522 134 261 715	537 798 289 566
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</b>	<b>74 218 102 720</b>	<b>98 884 469 141</b>	<b>117 144 265 905</b>	<b>700 346 288 178</b>	<b>543 912 998 398</b>	<b>565 237 190 147</b>	<b>676 302 525 035</b>	<b>818 499 416 043</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	<b>848 822 875</b>	<b>955 013 901</b>	<b>2 549 362 119</b>	<b>35 736 076 693</b>	<b>25 031 676 431</b>	<b>25 307 714 226</b>	<b>27 838 485 649</b>	<b>30 622 334 214</b>
	<b>Biens &amp; Services</b>	<b>463 693 535</b>	<b>286 910 397</b>	<b>641 479 140</b>	<b>2 081 759 588</b>	<b>2 261 450 711</b>	<b>2 261 450 711</b>	<b>2 487 595 782</b>	<b>2 736 355 360</b>
	<b>Transferts et subventions</b>	<b>2 601 685 670</b>	<b>3 318 798 577</b>	<b>3 027 994 897</b>	<b>4 284 459 659</b>	<b>3 350 098 082</b>	<b>3 350 098 082</b>	<b>3 685 107 890</b>	<b>4 053 618 679</b>
	<b>Investissement</b>	<b>70 303 900 640</b>	<b>94 323 746 266</b>	<b>110 925 429 749</b>	<b>658 243 992 238</b>	<b>513 269 773 174</b>	<b>534 317 927 128</b>	<b>642 291 335 714</b>	<b>781 087 107 789</b>
	Sur ressources Intérieures	2 356 266 949	4 412 110 594	12 782 207 749	452 905 327 231	325 128 926 169	340 532 854 713	442 692 711 126	575 500 524 464
	Sur ressources extérieures	67 947 633 691	89 911 635 672	98 143 222 000	205 338 665 007	188 140 847 005	193 785 072 415	199 598 624 588	205 586 583 325
<b>22</b>	<b>MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT</b>	<b>63 383 441 095</b>	<b>313 169 197 606</b>	<b>178 107 155 620</b>	<b>536 611 645 945</b>	<b>586 840 245 553</b>	<b>733 791 760 475</b>	<b>837 821 279 791</b>	<b>905 342 537 669</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	<b>1 192 517 992</b>	<b>1 141 402 552</b>	<b>5 497 596 060</b>	<b>6 200 477 612</b>	<b>7 474 998 426</b>	<b>7 523 208 804</b>	<b>8 275 529 684</b>	<b>9 103 082 652</b>
	<b>Biens &amp; Services</b>	<b>6 532 344 063</b>	<b>7 947 568 799</b>	<b>7 816 111 380</b>	<b>6 898 561 249</b>	<b>10 652 140 988</b>	<b>10 652 140 988</b>	<b>11 717 355 087</b>	<b>12 889 090 595</b>

		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2028/2029
	<b>Transferts et subventions</b>	4 837 658 890	5 481 747 404	3 323 813 482	4 204 210 061	25 708 273 784	25 708 273 784	28 279 101 162	31 107 011 279
	<b>Investissement</b>	50 820 920 150	298 598 478 851	161 469 634 698	519 308 397 023	543 004 832 355	689 908 136 899	789 549 293 858	852 243 353 142
	Sur ressources Intérieures	18 116 378 465	266 746 403 937	125 483 240 698	318 725 598 128	324 041 551 824	464 375 957 953	557 251 149 543	612 976 264 497
	Sur ressources extérieures	32 704 541 685	31 852 074 914	35 986 394 000	200 582 798 895	218 963 280 531	225 532 178 947	232 298 144 315	239 267 088 645
<b>23</b>	<b>MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE</b>	<b>27 689 144 112</b>	<b>35 468 318 564</b>	<b>64 464 438 949</b>	<b>91 405 660 648</b>	<b>14 189 917 264</b>	<b>16 718 601 614</b>	<b>19 110 812 948</b>	<b>21 938 784 379</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	1 064 237 956	1 086 939 511	3 891 959 766	4 705 532 080	1 929 548 993	1 956 638 956	2 347 966 747	2 817 560 097
	<b>Biens &amp; Services</b>	1 390 947 675	2 724 830 206	6 071 756 518	3 348 366 807	1 431 701 369	1 431 701 369	1 574 871 506	1 732 358 656
	<b>Transferts et subventions</b>	25 125 563 537	31 551 469 471	27 357 927 789	36 236 902 146	10 706 824 902	10 706 824 902	11 777 507 392	12 955 258 131
	<b>Investissement</b>	108 394 944	105 079 376	27 142 794 876	47 114 859 615	121 842 000	2 623 436 387	3 410 467 303	4 433 607 494
	Sur ressources Intérieures	108 394 944	105 079 376	27 142 794 876	20 000 768 201	121 842 000	2 623 436 387	3 410 467 303	4 433 607 494
	Sur ressources extérieures				27 114 091 414	-	-		
<b>24</b>	<b>MINISTERE DE L'INTERIEUR, DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>169 544 984 213</b>	<b>244 919 765 667</b>	<b>273 555 260 076</b>	<b>409 388 125 574</b>	<b>375 872 070 471</b>	<b>426 972 317 030</b>	<b>473 997 804 265</b>	<b>512 172 343 611</b>
	<b>Salaire et traitement</b>	46 338 805 994	56 191 036 206	90 897 877 926	125 127 495 461	122 401 571 240	125 627 499 010	129 396 323 980	133 278 213 700
	<b>Biens &amp; Services</b>	52 602 003 678	56 426 744 984	87 190 548 177	101 128 165 012	130 000 190 128	130 000 190 128	143 000 209 141	150 150 219 598
	<b>Transferts et subventions</b>	7 756 065 593	13 350 458 082	14 017 445 104	15 808 198 180	27 225 376 617	27 225 376 617	29 947 914 279	32 942 705 707
	<b>Investissement</b>	62 848 108 948	118 951 526 395	81 449 388 869	167 324 266 921	96 244 932 486	144 119 251 275	171 653 356 866	195 801 204 607
	Sur ressources Intérieures	62 335 108 948	117 907 526 395	80 405 388 869	129 742 726 966	39 784 415 434	85 964 918 712	111 754 394 325	134 105 273 190
	Sur ressources extérieures	513 000 000	1 044 000 000	1 044 000 000	37 581 539 955	56 460 517 052	58 154 332 564	59 898 962 540	61 695 931 417
	<b>TOTAL</b>	<b>1 470 893 185 175</b>	<b>1 977 554 935 590</b>	<b>2 160 941 947 056</b>	<b>4 220 370 188 717</b>	<b>5 013 719 015 251</b>	<b>5 581 909 520 449</b>	<b>6 225 476 784 239</b>	<b>6 942 525 003 617</b>

**Source:** PRIMATURE/CCMB